



La Tribune

96^e année, no 202

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

www.cyberpresse.ca

DE JEUNES LOUPS MONTENT AU FRONT

– Plusieurs nouvelles candidatures brouillent les cartes à Sherbrooke
– Cinq maires de la grande région sont réélus par acclamation



Gilles
Fisette

gilles.fisette@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Des étudiants qui brouillent les cartes dans Sherbrooke, un candidat qui se désiste à la dernière minute à Magog, un ex-maire qui voudrait bien reprendre du service à East Angus, un vieux routier réélu pour une quatrième fois sans opposition à la mairie de Richmond.

Voilà quelques-uns de ces faits saillants qui ont marqué, hier, la fin de la période de dépôt de la déclaration de candidature en vue des élections municipales du 6 novembre prochain. On peut d'ailleurs en lire tous les détails dans les tableaux publiés dans nos pages intérieures.

À Sherbrooke, ce sont des jeunes adultes, notamment trois étudiants en sciences politiques de l'Université de Sherbrooke, qui sont venus pimenter la course électorale en déposant leur candidature. Si bien que seulement trois conseillers sont réélus sans opposition, soit Bernard Tanguay, Roger Labrecque et Douglas MacAulay. Tous les autres conseillers sortants devront se battre s'ils veulent conserver leur poste.

Comme on le sait depuis des semaines, c'était déjà le lot du maire Jean Perrault qui, lui, fait face à deux rivaux, soit Hélène Gravel et Hubert Richard.

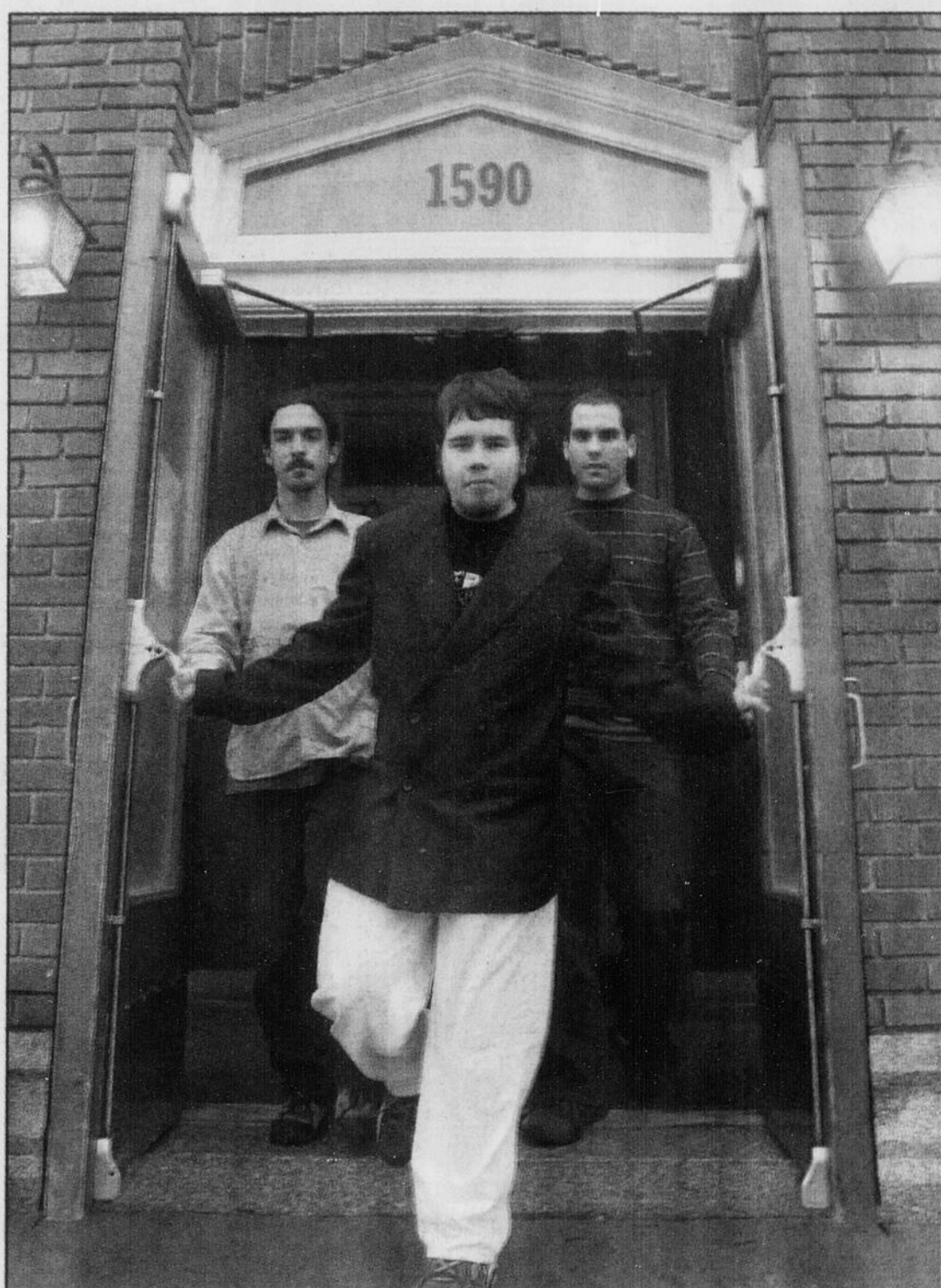
À Magog, une histoire peu banale a marqué cette dernière journée de dépôt des candidatures. Finalement, le maire Marc Poulin a pu dormir en paix, hier soir. Toutefois, il est passé à deux doigts d'être obligé de faire campagne puisque Simon Langlois a d'abord déposé sa candidature avant de la retirer quelques heures plus tard, devant la controverse qu'il soulevait. Simon Langlois est le spécialiste qui a assuré la formation du personnel chargé de la révision de la liste électorale, un peu partout au Québec. Cette histoire rocambolesque vous est racontée en page A7.

À East Angus, le maire sortant, Martin Mailhot croyait bien pouvoir retirer ses marrons du feu bien calmement. C'était sans compter sur l'ex-maire et syndicaliste, Stéphan Gauley,

Voir Des jeunes loups en page A3

Élections municipales 2005

Un portrait régional complet
3 pages à consulter
A14, A15 et A16



Trois amis qui étudient présentement en politique appliquée veulent ouvrir les portes de l'hôtel de ville de Sherbrooke. Geoffroy Bruneau, David Lanneville et Guillaume Cloutier mettront la théorie en pratique puisqu'ils brigueront les suffrages lors des élections municipales.

Imacom, Jessica Garneau



Ani-Mat investit 3 millions \$

Ani-Mat, qui recycle de vieux pneus usagés, investit trois millions \$ à son usine du secteur de Saint-Élie-d'Orford. De nouveaux équipements seront installés à l'usine afin de mieux contrôler les odeurs et la poussière. LES DÉTAILS EN B3.

Suprem Automobile

Large gamme de 4 roues motrices intégrales - (819) 821-9272



MÉTÉO



Pluie Max.: 13 Min.: 9
Lever du soleil: 7h03 Coucher: 18h01

INDEX

Ann. class. C1 Loterie B3, D3
Arts E1, F1 Météo C9
Décès C18 Mots croisés C17
Éphémérides C13 Opinions A18
Horoscope D8 Sports D1
Le monde B2 Sudoku B8

Brault et Guité entretenaient des relations payantes

Gilles Toupin
OTTAWA

Pour avoir sa part des contrats fédéraux, le président de Groupaction, Jean Brault, a traité aux petits oignons le tsar des commandites, Chuck Guité.

Ce dernier l'a d'ailleurs fort bien récompensé en octroyant à Groupaction au fil des années de mirobolants contrats évalués à des dizaines de millions de dollars.

C'est ce que révèlent des pages entières - jusqu'ici frappées d'une ordonnance

de non-publication - de transcriptions des témoignages rendus devant la commission Gomery. En jugeant inutile le maintien de cette ordonnance, le commissaire John Gomery, mercredi, et le juge Fraser Martin de la Cour supérieure du Québec, hier, ont estimé que le procès de Jean Brault et de Charles Guité, reporté au 1er mai, ne souffrirait pas de ces dernières révélations.

Les liens «privilégiés», pour citer le procureur principal de la Commission, Bernard Roy, entre Jean Brault et Charles Guité remontent à octobre 1994.

Voir Brault et Guité en page A2

GRIPPE AVIAIRE

Le Canada redouble sa vigilance

page B1

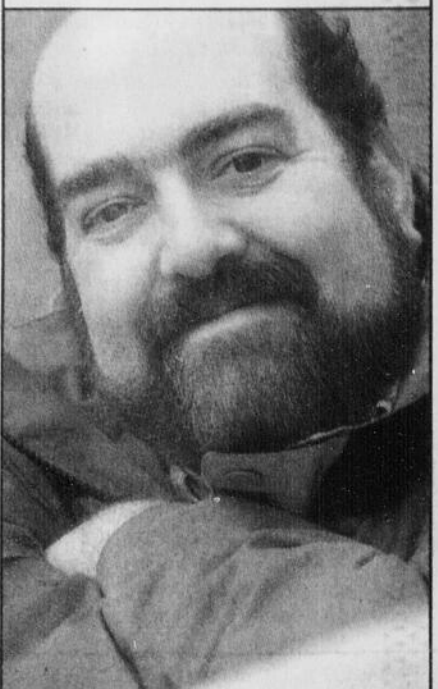


Photo: Imacom / Jocelyn Riendeau

MARTIN LAROCQUE

Papa, comédien et... éditeur

page E1



Photo: La Tribune

ST-FRANÇOIS

Bélanger et Perricone s'illustrent dans un gain de 7-0

page D1

La Tribune est 100% RECYCLABLE!



MAÎTRE FINANCIER
GroupeCrépeau pour gens d'exception



RBC Dominion valeurs mobilières

(819) 829-5535

RBC Dominion valeurs mobilières inc. et la Banque Royale du Canada sont des entités juridiques distinctes et affiliées. Membre FCPE. © Marque déposée de la Banque Royale du Canada, utilisée sous licence. © Copyright 2005. Tous droits réservés.

Vous donnez. Nous planifions.

Votre planification financière ou successorale peut inclure un don planifié à la Fondation du CHUS. Ainsi, votre geste du cœur accomplira de grandes choses!

FORCE FINANCIÈRE EXCEL

Cabinet de services financiers et de planification financière

3000, rue King Ouest, bureau 200
Sherbrooke (Québec) J1L 1Y7
Tél. : (819) 566-7070
excel@groupeexcel.com

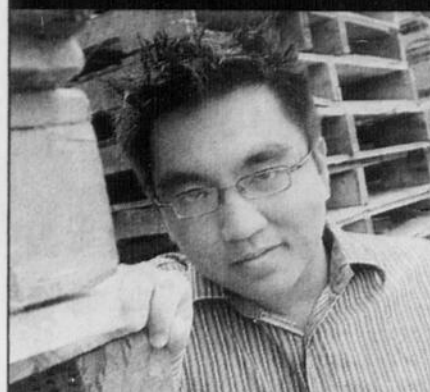
Mon clin d'oeil

Stéphane Laporte

Il n'y a plus de ligne rouge au hockey. Non, ce n'est pas André Boisclair qui l'a sniffée.



À LIRE LUNDI



Mérite estrien

L'intégrité demeure un trésor à conserver

Ahn Minh Truong

La Tribune

Division de Les Journaux Trans-Canada (1996) inc.
Édité et imprimé au
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8
www.cyberpresse.ca

PRÉSIDENTE ET ÉDITRICE
Louise Boisvert

RÉDACTION
(819) 564-5454
Télécopieur 564-8098
redaction@latribune.qc.ca

RÉDACTEUR EN CHEF
Maurice Cloutier

DIRECTEUR DE L'INFORMATION
André Larocque

ADJOINTE AU DIRECTEUR
Jacynthe Nadeau

PRODUCTION ET INFORMATIQUE
DIRECTEUR
René Béliveau
ADJOINTS
André Roberge
Steeve Rancourt
Stéphane Garant

DIRECTEUR FINANCES ET ADMINISTRATION
Pierre Vallée

PUBLICITÉ
(819) 564-5450
Télécopieur 564-5482

DIRECTRICE
Suzanne-Marie Landry
ADJOINTS
Alain LeClerc
Sophie Thibaut

ANNONCES CLASSÉES
(819) 564-2222
Télécopieur 564-5482
Lundi au vendredi : 8 h 30 à 16 h 30

ABONNEMENT ET TIRAGE
(819) 564-5466
Sans frais 1 800 567-6955
DIRECTEUR
André Cuesteau
ADJOINT
Serge Nadeau

Brault et Guité

Suite de la page A1

Au cours des années qui ont suivi, soit jusqu'en 2002, les deux hommes se sont côtoyés parfois quotidiennement, dans une collaboration qui allait devenir des plus lucratives.

Déjà, le 4 mai 1995, Jean Brault tente d'obtenir un contrat de Revenu Canada géré par les services de Chuck Guité au ministère des Travaux publics. Il rencontre alors l'assistante de M. Guité, Andrée LaRose, présidente du comité de sélection pour ce contrat. Le lendemain, M. Brault obtient le contrat.

En 1995, lors de la course Indy à Vancouver, Jean Brault raconte comment il a pu «en passant trois jours en jeans puis avec une bière dans les mains» approfondir ses liens avec son ami Chuck.

Les nouveaux éléments de preuve rendus publics hier démontrent ainsi que les deux compagnons se rendaient des services mutuels et appréciables. Notamment, Jean Brault a fait cadeau à Charles Guité de pneus Pirelli de grande valeur et il lui a fourni gratuitement, à une autre occasion, des billets pour le Grand Prix automobile d'Italie à Monza. Charles Guité raconte d'ailleurs, dans l'un des passages libérés hier, qu'il a eu la surprise de sa vie de trouver dans sa loge à Monza nul autre que Jean Lafleur, de Lafleur Communications Marketing, et un ami de ce dernier, soit le président de Postes Canada à l'époque et ancien ministre de Jean Chrétien, André Ouellet.

Amateur de navigation de plaisance, Chuck Guité a le coup de foudre en 1999 pour un bateau qu'il paie 140 000\$. Il vend d'abord son vieux bateau à Paul Coffin, de Coffin Communications, au prix de 27 000\$. La firme est l'un des fournisseurs du gouvernement. Et, avant de faire le nouvel achat, il demande à Jean Brault de lui servir de banquier et de lui prêter 25 000\$ au taux de 3% d'intérêt par année, question de ne pas puiser dans la caisse de sa propre firme, Oro Communications, faisant gonfler ses impôts. Le témoignage publié hier précise que Chuck Guité n'a pas encore remboursé cette dette. Il affirme cependant qu'il a bel et bien l'intention de le faire.

Un autre des passages rendus publics hier rappelle que Jean Brault a affirmé à la commission Gomery avoir été sollicité en 1998 par le fonctionnaire Charles Guité afin de faire une contribution politique de 50 000\$ au Parti libéral du Québec, plus précisément à la campagne électorale de Jean Charest, en passant par Groupe Everest et son président, Claude Boulay.

L'information n'est cependant pas nouvelle puisque Me Marie Cossette, procureure de la Commission, en avait accidentellement révélé l'essentiel lors de l'interrogatoire de Claude Boulay en avril dernier.

«Bon, il faut envoyer 50 000\$ à Charest», aurait dit Chuck Guité, selon Jean Brault. Ce dernier confirme, dans son témoignage, qu'il a alors rédigé un chèque à Groupe Everest afin que la somme soit versée au PLQ. Jean Brault affirme ensuite au commissaire Gomery qu'il n'y a pas de lien direct entre cet argent et de futures commandites. «Mais il fallait assumer que le déboursé que je devais faire allait m'être compensé dans un éventuel contrat», ajoute M. Brault. Me Roy demande à Jean Brault s'il s'est rattrapé plus tard au chapitre des frais de production d'autres contrats pour compenser cette contribution. Jean Brault répond par l'affirmative.

Au cours de leurs témoignages, Claude Boulay et Chuck Guité ont nié l'existence de cette contribution politique au PLQ.

Enfin, dans d'autres pages rendues publiques, Paul Coffin, condamné récemment à deux ans moins un jour avec sursis pour fraude dans l'affaire des commandites, reconnaît avoir fabriqué de fausses factures afin d'obtenir du gouvernement fédéral le maximum alloué pour telle ou telle commandite. M. Coffin affirme également que ces fausses factures ont été produites à la demande de Charles Guité et de son successeur, Pierre Tremblay. (La Presse)



Jean Brault



Charles Guité

Quand JEUNESSE s'en mêle



Sonia Bolduc

sonia.bolduc@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

«**P**ourquoi on ne les laisse pas tranquilles, les gens qui vont magasiner chez Wal-Mart? C'est leur affaire après tout!»

Je ne m'y attendais pas trop, alors la remarque m'a un peu décontenancée. Moi qui ai habituellement réponse à tout, je n'ai rien trouvé d'autre à dire que: «Parce que c'est mal...»

Mal comme les coupes à blanc, les déversements dans les rivières, les sacs de plastique, les moteurs de bagnoles qu'on laisse tourner, les paysages qu'on balafre.

Mal comme les pauvres qu'on appauvrit, comme les riches qu'on enrichit, comme les sans-abri qu'on évite du regard, comme les mises à pied de masse afin d'augmenter les profits.

Mal comme les espèces qu'on élimine, comme les ententes de Kyoto qu'on ne respecte pas, comme les déchets qu'on empile, comme les guerres qu'on déclare, comme les portions d'humanité qu'on abandonne.

Mal comme l'indifférence, comme l'ignorance, comme l'insouciance.

Mal comme le silence.

Je refuse le silence.

Je serai parfois une grande gueule, mais bien plus souvent encore, une petite voix.

Une petite voix de la conscience, auprès de ma famille, de mes amis, de mes voisins, de mes connaissances.

La petite voix de ma propre conscience également.

La journaliste se prend au sérieux, croyez-vous?!

Non. C'est la femme, la citoyenne, la consommatrice, l'être humain.

Celle qui a signé un contrat social avec de petits caractères en bas de page...

Au cours de son passage sur terre, chaque individu est appelé à rendre la vie meilleure, pour lui bien sûr, mais également pour ceux et celles qui bénéficieront ou qui bénéficieront dans le futur de ce même privilège de l'existence. Chaque individu s'engage donc:

- à ouvrir sa conscience aux beautés de la vie, à les apprécier, à les partager, à les préserver;

- à ajouter aux beautés de la vie par le fruit de sa créativité, de ses talents, de son travail, de ses recherches, ses réflexions et de ses faits et gestes quotidiens;

- à déceler l'insouciance, les abus, glissements, débordements, dérapages qui ont

La petite voix

pu, qui peuvent ou qui pourraient porter atteinte aux beautés naturelles de l'humanité, de la planète et des espèces qui se la partagent;

- à prendre les mesures qui s'imposent afin de renverser toutes décisions, tous comportements et tous abus qui ont mis, mettent ou mettront en péril ces mêmes beautés naturelles de l'humanité, de la planète et des espèces qui se la partagent, en posant des gestes concrets dans son quotidien et en conscientisant les individus qui pourraient avoir passer outre le présent contrat par oubli, insouciance ou désintéressement;

- à se questionner constamment sur les bienfaits de ses faits et gestes, de ses choix et décisions, de ses échanges et de son discours sur la planète qui l'accueille, l'existence qui lui est accordée et l'humanité avec laquelle il les partage.

Par foi de quoi, l'individu aura, au moment de quitter cette existence, la satisfaction d'en avoir savourer le meilleur tout en s'assurant d'avoir contribué à la préserver pour les générations futures et d'avoir même contribué à l'améliorer en ajoutant sa voix à celle de l'humanité.

Je l'ai signé.

Je vais tenir parole.

Je serai une petite voix.

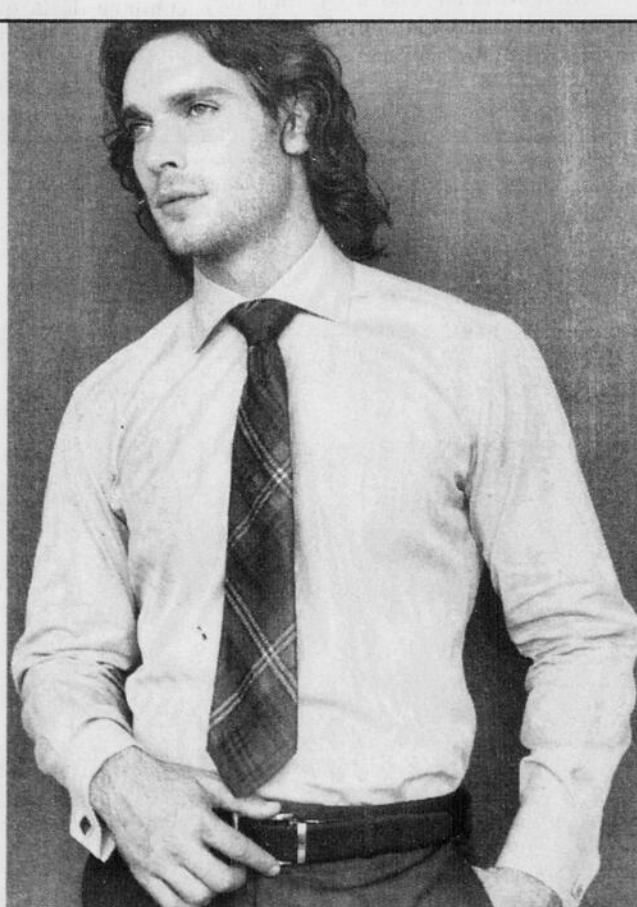
Une petite voix parmi tant d'autres, heureusement.

LE 31



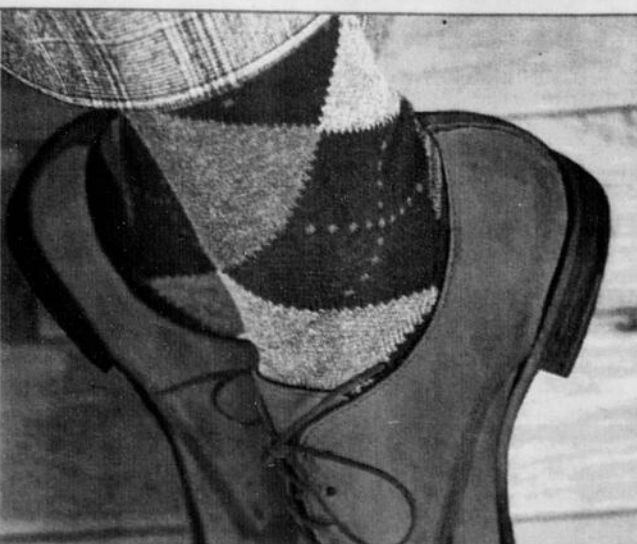
**LE COMPLET
RAYURES
HACHURÉES**
249.95

Le tissage spécial de ce complet pure laine, identifié sous le nom «Super 120» donne une étoffe serrée au toucher plus fin, afin de réduire au minimum l'effet de froissement et de procurer une tenue remarquable. Rayures très discrètes en ton de marron sur noir: 38 à 46. Rég. 295.00 Une exclusivité du 31. Chemise 59.95, cravate 65.00



**LA CHEMISE
JACQUARD
CHEVRONS**
59.95

Une chemise qui se distingue par la qualité de son tissage pur coton et de sa texture ton sur ton qui donne une belle apparence discrète et recherchée. Poignets mousquetaires. Blanc, noir, gris, taupe, bleu, pourpre. Une exclusivité du 31. 14 1/2 à 17 1/2 manches régulières et longues. Rég. 88.00. Cravate 79.95



**LE BAS
TRICOT
LOSANGES**
6.99

C'est le motif 2005-2006 qui donne la petite touche mode à toutes vos tenues classe affaires. Coloris dominants de marine, choco, noir, gris, olive et vert bouteille qui se marient avec tout. Fin tricot confort 80% coton 20% nylon. Une exclusivité du 31. Rég. 9.00

Consultez notre nouveau catalogue, en ligne dès le lundi 17 octobre

simons

www.simons.ca POUR EN VOIR ENCORE PLUS!

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO • LAVAL CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2005

Elections municipales 2005



Le maire de Sherbrooke, Jean Perrault, a dévoilé hier ses engagements en matière de développement durable dans les locaux de l'ancienne gare maintenant transformée en terminus d'autobus.

Perrault persiste et signe pour la Cité des rivières



David Bombardier

david.bombardier@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Peu importe les critiques de sa rivale concernant la Cité des rivières, Jean Perrault persiste et signe: s'il est réélu, le maire compte maintenir le rythme de développement de ce projet qu'il considère comme étant «l'un des plus beaux exemples de développement durable» réalisés à Sherbrooke.

Lors d'une conférence de presse portant sur ses engagements en matière de développement durable, le maire sortant a indiqué qu'il veut mettre en place des mécanismes de prévention. Ces mécanismes permettraient d'éviter une répétition de la crise des biogaz ou encore le déversement d'eaux usées non traitées dans les rivières de la ville.

«Voir les coups venir»

«Je me suis fait prendre deux fois et je ne veux plus que ça se reproduise, a insisté M. Perrault. Je veux avoir des outils qui vont maintenant permettre aux élus municipaux de voir les coups venir.»

M. Perrault souhaite aussi confier au vérificateur général un mandat d'audit environnemental. En d'autres mots, le vérificateur effectuerait désormais un examen systématique des procédés et des activités de la Ville afin de déterminer leur conformité avec différents critères environnementaux, notamment ceux inclus dans la nouvelle politique de développement durable dont s'est récemment dotée la Ville.

Le maire sortant compte également s'associer avec le centre de formation en environnement de l'Université de Sherbrooke afin de développer un programme de formation sur mesure en développement durable. Ce programme serait destiné aux cadres supérieurs, aux gestionnaires et à tout le

personnel de la Ville.

Pour financer ces mesures, l'adversaire d'Hélène Gravel propose de créer un fonds vert à même les bénéfices d'Hydro-Sherbrooke. La contribution prévue d'Hydro-Sherbrooke au budget d'opération de la Ville est estimée à 15 M \$ annuellement. Chaque fois que cette contribution excéderait 15 M \$, 20 pour cent de ces surplus iront au fonds vert. L'an dernier, les bénéfices nets d'Hydro-Sherbrooke se sont élevés à 18,1 M \$, comparativement à 14 M \$ en 2003. C'est donc dire qu'en 2004, 620 000 \$ auraient été injectés dans le fonds vert.

Un «catalyseur du renouveau urbain»

Jean Perrault est déterminé à aller de l'avant avec la phase 2 de la Cité des rivières, soit la transformation de la vieille gare en marché public et l'amélioration des sentiers de la gorge de la rivière Magog jusqu'au centre-ville. À quelques jours du déclenchement des élections, la Ville de Sherbrooke a reçu à cet effet une aide financière de Québec et d'Ottawa s'élevant à 10 M \$ (en incluant la part de 3,4 M \$ de la Ville de Sherbrooke).

Le maire sortant veut carrément utiliser la Cité des rivières comme «catalyseur du renouveau urbain au centre-ville de Sherbrooke». Selon M. Perrault, ce projet a non seulement permis de «donner une seconde vie à un site qui était pratiquement abandonné, mais le renouveau urbain suscité par ce projet a redonné aux citoyens l'accès à un magnifique secteur au coeur de la ville».

«La Cité des rivières témoigne de façon éloquente de ma détermination à assurer l'amélioration continue de la qualité de vie des Sherbrookoïses», a-t-il ajouté, tout en rappelant que la population de l'ancienne Ville de Sherbrooke avait été consultée au début du projet. «Aujourd'hui, le meilleur sondage, c'est l'appropriation que les citoyens ont fait de la Cité des rivières», se réjouit M. Perrault.

Ce dernier veut par ailleurs amorcer rapidement le processus visant à trouver un nouveau site d'enfouissement d'ici 2008.



La candidate à la mairie Hélène Gravel a choisi hier l'Est de Sherbrooke pour annoncer son engagement envers une «véritable politique de développement commercial». Elle considère que l'Est n'a pas eu sa juste part ces dernières années.

Gravel veut une croissance commerciale équitable

David Bombardier
SHERBROOKE

Hélène Gravel veut favoriser le développement commercial équitable sur tout le territoire afin d'éviter que certains secteurs, comme l'Est de Sherbrooke, se sentent délaissés par l'administration municipale.

Pour ce faire, la candidate à la mairie de Sherbrooke compte mettre en place une «véritable politique de développement commercial» qui définirait adéquatement les besoins des citoyens et ceux des investisseurs potentiels.

«Les autorités municipales doivent cesser de laisser le développement commercial aller au gré des projets qui leur sont proposés, croit Mme Gravel. Elles doivent orienter elles-mêmes les choix qu'elles estiment les meilleurs pour les Sherbrookoïses. Il est grand temps que nous nous dotions d'un plan de développement commercial afin de mieux le planifier et d'en faire un meilleur outil de création de richesse.»

En conférence de presse dans un restaurant de l'arrondissement de Fleurimont, Mme Gravel a rappelé un passage du programme électoral de Jean Perrault datant de 2001: «Non seulement avons-nous le devoir de tout mettre en oeuvre pour favoriser le développement commercial de la nouvelle ville, mais nous devons nous préoccuper de façon particulière de l'équilibre de ce même développement sur l'ensemble du territoire de la nouvelle ville».

Quatre ans plus tard, l'adversaire du maire sortant estime que «l'élève modèle est bien loin du compte. Son engouement pour le développement du plateau Saint-Joseph ne s'est pas fait sentir dans les autres secteurs de la ville».

Un nouveau mandat pour la SDÉS

Pour harmoniser le développement commercial sur l'ensemble du territoire, Mme Gravel propose de donner un nouveau mandat à la Société de développement économique de Sherbrooke (SDÉS):

celui d'effectuer «une véritable étude sur les comportements d'achats et les besoins en terme de commerces de proximité».

À son avis, la SDÉS devrait aussi dresser l'inventaire des commerces existants de façon à bien informer les investisseurs potentiels de la concurrence à laquelle ils feraient face dans chacun des secteurs de la ville. «Ce sont des questions auxquelles, actuellement, on n'est pas en mesure de répondre», déplore Mme Gravel.

Ces deux actions mèneraient à la création d'un «observatoire commercial qui permet de faire l'adéquation entre l'offre et la demande». Non seulement les investisseurs seraient mieux conseillés, mais les Sherbrookoïses seraient aussi sondés pour connaître leurs besoins en terme de commerces de proximité. Mme Gravel ajoute qu'elle souhaite tout de même «laisser libre cours à l'investissement privé». Elle entend aussi «favoriser le maintien de commerces de proximité dans les quartiers».

Le manque de vigueur commerciale dans certains secteurs de la ville, comme l'Est, «est un problème qui saute aux yeux de tout le monde, excepté le maire sortant», soutient Mme Gravel. Par ailleurs, la candidate ne s'oppose pas à la venue d'autres grandes surfaces, en autant que le développement commercial ne soit pas confiné à un seul secteur de la ville.

Quant au projet des Sommets de la santé en face du CHUS de Fleurimont, Mme Gravel n'a pu dire si elle appuierait ce développement commercial et résidentiel puisqu'elle n'a pas rencontré les promoteurs. La première phase de ce projet de 300 M \$ verrait le jour à l'intérieur du périmètre d'urbanisation, mais non les deux phases subséquentes. À ce sujet, la candidate répète qu'il faut «tout faire pour éviter l'étalement urbain encore davantage».

Le président de la Chambre de commerce de Fleurimont, Michel Tessier, est visiblement ravi de ces engagements. La Chambre est «très heureuse de constater que la candidate, Hélène Gravel, considère la vitalité commerciale des différents arrondissements comme une priorité et particulièrement dans l'arrondissement de Fleurimont», a-t-il fait savoir dans un communiqué.



Marc Poulin
maire de Magog



Marc-André Martel
maire de Richmond



Francine Ruest-Jutras, maire
de Drummondville



Roger Richard
maire de Victoriaville



Colette Roy-Laroche
maire de Lac-Mégantic

Des jeunes loups

Suite de la page A1

qui aimerait bien revenir à l'hôtel de ville par la grande porte. Il y aura donc une course entre les deux.

À Richmond, le maire sortant, Marc-André Martel, n'a pas d'opposition. Cela mérite d'être souligné quand on sait qu'il s'agit d'un cinquième mandat d'affilée pour lui et d'une quatrième victoire sans opposition de suite.

À Coaticook, le conseiller municipal Bertrand Lamoureux n'a reçu aucune opposition et occupera dorénavant le fauteuil de la mairie laissé vacant par le départ à la retraite d'André Langevin.

À Valcourt, la succession de Denis Allaire ne se fera pas automatiquement. Si l'ex-maire du canton, Laurian Gagné, avait fait connaître qu'il convoitait le poste, il y a déjà plusieurs jours, il a vu Jacques Séguin se dresser sur sa route, hier. Les électeurs devront donc faire un choix entre ces deux candidats, le dimanche 6 novembre.

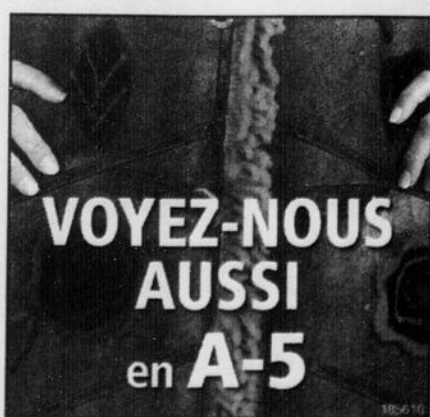
Par ailleurs, si le préfet élu du Haut-St-François, Michel Gendron, se voit confier un deuxième mandat, il en va autrement à la seule autre préfecture élue de l'Estrie. Dans la MRC du Granit, la lutte se fera effectivement à trois puisqu'aux Francine Blais et Maurice Bernier déjà connus, vient de se rajouter une troisième volontaire, soit Pauline Bouffard.

À Windsor, le départ du maire Louis Saint-Laurent a créé un vide que veulent combler deux candidats, soit Jean-Pierre Bibeau et Malcolm Wheeler.

À Asbestos, la mairie laissée vacante par le départ de Louise Moisan-Coulom-

be soulève encore davantage de convoitise. Là, ce sont trois candidats qui sont en lice. Il s'agit de Jean-Philippe Bachand, de Hugues Grimard et de Gilles Messier.

Finalement, ce survol doit également comporter la mention que les maires sortants Francine Ruest-Jutras, à Drummondville, Roger Richard, à Victoriaville et Colette Roy-Laroche, à Lac-Mégantic, ne reçoivent aucune opposition et peuvent voir aux destinées de leur ville pour, au moins, les quatre prochaines années.



VOYEZ-NOUS
AUSSI
en A-5

VENTE et LOCATION D'ABRIS D'AUTO

AUSSI Toile de «carport», hall d'entrée, abris sur mesure.

LE SPÉCIALISTE DE L'ABRI D'AUTO DEPUIS 25 ans!

CANEVABEC

ABRI SIMPLE 30% plus fort Tubulure plus épaisse (11x20) **378\$**

Nous doublons la garantie!

ABRI DOUBLE Ultra résistant! **1160\$** (18x20)

Distributeur autorisé **HARNOIS**

6211, boul. Bourque, Rock Forest (819) 864-6854 www.canevabec.com

Cet hiver, emmitoufflez-vous dans la chaleur de nos manteaux

- le chic des lainages
- la légèreté des lûtha et styla
- la chaleur des fourrures et de la peau d'agneau retournée

J.A. Robert 1084, RUE KING O. SHERBROOKE 562-4006
Fourrure et manteaux

Vente de FERMETURE

Bijouterie FERNAND TURCOTTE inc.

TOUT doit être vendu

Bijoux, montres, horloges, etc.

Excellentes suggestions pour Cadeaux des 7 fêtes

1, rue Wellington Nord, Sherbrooke (819) 564-2335

Perspectives

L'électrochoc politique



Luc Larochelle
luc.larochelle@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Le conseiller Serge Paquin avait eu le signal la veille qu'une invasion estudiantine se préparait. Hier, trois autres de ses collègues, Marc Denault, Jacques Testulat et Francis Gagnon ont appris qu'au lieu de finir la semaine en sabrant le champagne d'une victoire sans opposition avec leurs partisans, ils doivent chausser leurs espadrilles pour arpenter leur quartier.

«J'espérais qu'il y ait pénurie d'étudiants avant la fin de l'après-midi», a blagué Roger Labrecque, un des trois élus confirmés du prochain conseil.

Ils ont créé une certaine panique, les étudiants, chez des vétérans du conseil municipal qui, sans rien tenir pour acquis, n'avaient pas vu venir l'ombre d'une opposition. Le téléphone a sonné sans arrêt hier. Une fois la période de mise en candidature terminée, de vieux routiers de la scène municipale, habitués à monopoliser le terrain, acceptaient plutôt mal cet arrivage de vertes recrues.

«Certains partisans ne sont vraiment pas habitués de voir des étrangers dans leurs plates-bandes. J'en ai entendu se plaindre d'une conspiration. Je ne suis pas un candidat qui veut seulement déranger. J'ai des idées que j'entends défendre», a affirmé Guillaume Cloutier, après quelques échanges animés comme baptême politique.

Scolarisés et politisés

Ils sont six jeunes dans la vingtaine, dont trois sont inscrits au programme de baccalauréat en sciences politiques appliquées de l'Université de Sherbrooke. David Lanneville et Geoffroy Bruneau fréquentent la même classe que Guillaume Cloutier.

«Les étudiants comptent pour 20 pour cent de la population de Sherbrooke, il est légitime de viser une représentation proportionnelle à l'hôtel de ville», fait valoir M. Lanneville, qui tentera de déloger le président de l'arrondissement de Fleurimont, Francis Gagnon.

Ces trois comparses sautent dans l'arène politique sans manifester de mépris envers la classe dirigeante. Et pas seulement pour défendre la cause étudiante.

«Mes emplois dans le milieu communautaire pour Centraide ainsi qu'au sein d'un organisme de réhabilitation sociale de détenus m'ont ouvert les yeux sur la réalité de personnes ayant besoin de soutien pour regagner le marché du travail. Il est aussi important qu'un prestataire d'aide sociale ait accès au transport en commun gratuitement qu'un étudiant», souligne M. Cloutier, qui affrontera l'actuel représentant du centre-ville, Serge Paquin.

M. Paquin et son adversaire se sont échangés des politesses hier. MM. Gagnon et Lanneville également.

«La vie démocratique, ça ne s'exprime pas seulement une fois aux quatre ans. Il faut que ça traduise dans le processus décisionnel. Au lieu de se rapprocher du citoyen, l'actuel conseil s'en est éloigné avec une centralisation des décisions prises sans qu'il y ait des débats», fait valoir le troisième mousquetaire, Geoffroy Bruneau.

L'affirmation soudaine d'étudiants dans différents districts électoraux n'engendrera pas des coûts additionnels faramineux pour la Ville.

«Ça se limite essentiellement à des photocopies de listes électorales puisque tout le personnel devait être déployé quand même pour l'élection à la mairie», a expliqué, hier, la directrice du scrutin, Me Isabelle Sauvé.

La bataille se précise

La fin de la période de mise en candidature marque la fin du premier segment de la campagne électorale à la mairie.



Imacom, Maxime Picard

L'affirmation soudaine d'étudiants dans différents districts électoraux n'engendrera pas des coûts additionnels faramineux. La Ville devait quand même déployer du personnel pour le vote à la mairie, précise la directrice du scrutin Me Isabelle Sauvé.

Plutôt hésitante et éparpillée dans ses idées il y a une dizaine de jours, l'aspirante Hélène Gravel a mieux groupé ses tirs au cours de la dernière semaine.

Il devient de plus en plus évident qu'elle obligera le maire Perrault à répondre de son bilan économique.

«Il y a une inquiétante distorsion entre le discours et la réalité et mon adversaire devra s'expliquer devant la population», analyse Mme Gravel lorsque questionnée sur l'évolution de sa campagne.

Hier encore, le chercheur Pierre Deslongchamps était à ses côtés lors d'un point de presse, pour reprocher à l'administration Perrault d'avoir mal ciblé ses priorités.

«L'entreprise de biotechnologie que j'ai cédée à des intérêts américains afin qu'elle puisse s'épanouir a attiré 26 millions de dollars US en capitaux étrangers. Peu de PME atteignent ce niveau d'investissement. Pourtant, la Ville investit des millions pour le développement du parc biomédical par rapport à ses efforts dans d'autres secteurs économiques», insiste le professeur Deslongchamps.

Les critiques du clan Gravel ont fait ressortir la mainmise du bras immobilier du Fonds de solidarité de la FTQ, qui fixe

le prix des loyers au Centre de développement des biotechnologies. Le taux de location au «pavillon Bleu», à l'entrée du CHUS de Fleurimont, excéderait celui exigé à Montréal.

«La Ville a endossé des prêts pour acquérir des bâtiments industriels en vue d'une relance. Pourquoi l'administration Perrault n'a-t-elle pas fait la même chose si elle croit vraiment en l'avenir de la biotechnologie ? A 68 ans, ce serait pas mal plus facile pour moi de rester à mon camp de chasse plutôt que de décrier les choix municipaux. J'agis par conviction», défend le réputé chercheur.

Une rumeur court depuis plusieurs mois à l'effet que l'Université et la Ville songeraient à acquérir le Centre de développement des biotechnologies afin que la région contrôle ce levier économique. Rien n'a encore été confirmé.

Perrault augmente le rythme

À l'approche des débats qui l'obligeront à répondre aux questions qu'il a esquivées à ce jour, le maire Jean Perrault a lui aussi augmenté la cadence. Sa fougue était palpable hier lorsqu'il a présenté ses engagements en matière de développe-

ment durable.

Pour désamorcer toute critique sur le dossier de l'assainissement des eaux, M. Perrault s'est présenté comme un pompier ayant soudainement vu surgir des flammes.

«Je ne ferai plus prendre avec des crises comme les biogaz et l'assainissement des eaux. Je suis prêt à ce que le bureau du vérificateur général effectue un examen systématique des procédés et des activités de la Ville et s'assure du respect des critères environnementaux prescrits», s'est engagé le maire Perrault.

Ce recours à une vigilance indépendante du pouvoir politique indique la réelle volonté de M. Perrault de garantir aux Sherbrookoïses qu'il n'y a aucune tentative pour masquer d'éventuelles défaillances municipales. Une promesse de transparence digne de mention.

D'autant qu'il y a quatre ans, les membres du conseil municipal n'étaient pas convaincus de la pertinence de supporter les frais d'un vérificateur général, une obligation découlant de la fusion puisqu'elle est imposée à toutes les villes de plus de 100 000 habitants.

La campagne électorale municipale est teintée par la jeunesse et, une fois la mise en place de la nouvelle ville complétée, les débats à venir entre les candidats à la mairie seront axés sur son positionnement stratégique.

Dans un cas comme dans l'autre, c'est un électrochoc dans la communauté que l'ancien animateur Gilles Proulx - du temps où il était plus adulé que conspué - avait baptisé la «ville de la tranquillité».

Ça me dit de rire

Tout le monde croyait que le conseiller Jean-François Rouleau avait accumulé suffisamment d'heures comme cadre durant la grève des syndiqués de la SAQ. L'hiver dernier, pour obtenir congé le jour des mises en candidature. Or, il était absent hier soir au Vieux-Clocher.

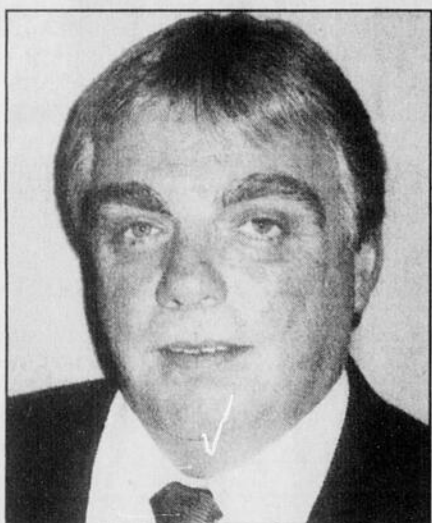
C'est exigeant le porte-à-porte quand on affronte un leader étudiant...

Les Windsorois auront le choix

Geneviève Simard-Tozzi
WINDSOR

Les Windsorois auront à choisir un nouveau maire et plusieurs conseillers lorsqu'ils iront aux urnes le 6 novembre. Alors que le maire actuel Louis Saint-Laurent referme la porte de la politique municipale, deux candidats à la mairie cherchent à gagner les votes des citoyens: Malcolm Wheeler, homme d'affaires comptant sur 30 ans d'implication dans la communauté, et Jean-Pierre Bibeau, conseiller comptant sur huit années d'expérience en politique.

Pas de candidat surprise ou de dernière minute hier donc à la fermeture des mises en candidature à Windsor. Depuis avril dernier déjà, Malcolm Wheeler avait annoncé son intention de briguer les suffrages. Il se dit toutefois heureux d'avoir un



Jean-Pierre Bibeau



Malcolm Wheeler

peu de compétition. «J'espérais avoir un adversaire. C'est bien de l'opposition, ça donne une chance à Windsor de choisir.»

S'il considère que lui comme son adversaire sont deux bons candidats potentiels, M. Wheeler assure avoir tout le nécessaire pour être un bon maire.

«Avec mes trente ans d'implication derrière moi, j'ai fait mes preuves. Je me suis libéré pour me dévouer pour la communauté, assure le pdg de Herwood qui est maintenant la propriété de ses deux fils. En avril, j'ai voulu tester mon plan d'action auprès des citoyens et ils m'ont dit

que c'était à la mairie qu'ils voulaient me voir.»

Son plan? «Je veux continuer dans la veine de la création d'emploi. Je veux aussi relancer plus avec la famille, faire renaître la politique familiale. Trop souvent on parle de Windsor comme étant la ville à 14 minutes de Sherbrooke. Je veux que ça devienne un attrait, pas un désavantage. Je veux garder les citoyens, surtout les plus jeunes, en place.»

Pour ce faire, Malcolm Wheeler a l'intention de miser sur le développement domiciliaire. «On a les terrains pour le faire, alors je crois que nous avons la possibilité d'amener la population d'un peu plus de 5000 à 10 000 personnes.»

L'idée n'est pas unique au candidat, puisque son adversaire table lui aussi avec la même priorité d'assurer le développement résidentiel. «C'est bien beau les quartiers résidentiels, mais il faut aussi créer une dynamique, soumet Jean-Pierre Bibeau. Il faut aider les jeunes familles à s'implanter, donner des bonifications pour les gens.»

Dans son programme, l'actuel conseiller municipal Bibeau soumet aussi l'idée de refaire à neufs les rues et les infrastructures, créer une zone tampon autour du parc industriel et régler les problèmes de circulation en ville.

Tandis que Malcolm Wheeler compte notamment sur des affiches électorales pour que son nom circule, Jean-Pierre Bibeau jouera du porte-à-porte pour se faire connaître des citoyens. «J'ai toujours été à l'écoute des gens, maintient M. Bibeau. Je pense que mon programme peut faire avancer la municipalité, mais s'il y a des éléments qui reviennent constamment chez les citoyens, je vais les écouter.»

Conseillers

De nombreux candidats se sont par ailleurs présentés pour les six postes de conseillers municipaux. Certains sièges sont même convoités par trois citoyens. Seul Jean-Pierre Roy a été élu par acclamation pour le siège no 3. Quatre femmes se sont montrées intéressées à occuper un siège. Les jeunes aussi sont de la partie, trois candidats ont moins de 25 ans.

Une rencontre est prévue le 25 octobre prochain par la Chambre de commerce afin de permettre à la population de connaître les différents candidats.

Pour le maire actuel, Louis Saint-Laurent, c'est une nouvelle page d'histoire qui se tournait hier, sans lui. «Je sors pour ne plus revenir. À 72 ans, je passe à autre chose, mais c'est sûr que ça fait de quoi», raconte celui qui avait remplacé à pied levé Carmen Cloutier-Juneau décédé en juin 1999.

Boutique de la Mariée K & B

Méga vente d'entrepôt

40% à 75% de Rabais

Des prix incroyables

Robes de : bouquetière, mère, bal, soirée à partir de 59\$

Robes de mariée à partir de 99\$

Les 20, 21 et 22 octobre 2005
Désolé... pas de mise de côté

376, rue Principale, Granby
(450) **777-0440**
www.boutiquedelamariéekb.com

DAVIBÛCHES
DAVIBOIS **Bûches écologiques**

L'absence d'écorce dans le bran de scie et les copeaux font qu'il n'y a pas ou peu d'émanation de créosote, d'où son caractère écologique.

Avantages du produit

- Dégage plus de chaleur que le bois de corde (plus de BTU)
- Matière première de qualité (bois franc)
- Produit propre
- 50 % moins de particules polluantes dans l'air
- Moins de cendre dans le poêle ou foyer
- Peut être utilisé dans tous les types de foyer (int. & ext.) et tous types de poêles

Disponible chez :
DAVIBOIS inc.
120 rue Henry-Wheeler,
Windsor.
Tél : (819) 845-5950 ext. 23
1 888-845-6829 ext. 23

Diabétique, ayez l'oeil

Nous vous invitons!

Journée santé consacrée à la rétinopathie diabétique

20 octobre 2005
de 9h à 17h

Anik Bertrand pharmacienne
1470 King Ouest Sherbrooke (819) 564-3111

Démasquez la rétinopathie diabétique, grâce à un technicien qui prendra des images de vos yeux à l'aide d'une caméra rétinienne spécialisée. Un ophtalmologiste les analysera et vous communiquera les résultats dans les 7 jours.

Une infirmière sera sur place pour répondre à vos questions et vous aider à mieux gérer votre diabète et pourra vous offrir une mise à niveau gratuite de votre lecteur de glycémie.

Cette consultation est gratuite, rapide et sans dilatation des pupilles.

ECHANGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPAREIL DE GLYCÉMIE POUR LE ONETOUCH ULTRA OU ONETOUCH ULTRA SMART ET RECEVEZ EN PRIME UNE BOÎTE DE 100 LANCETTES ULTRASOFT.

«OneTouch Ultra. Résultat en 5 secondes seulement.»

Demandez à votre pharmacien de vous fixer un rendez-vous. les places sont limitées.

187700

CHRONIQUE MINCEUR

MAIGRIR UNE FOIS POUR TOUTE!

Une approche personnalisée.

Des repas complets, équilibrés où VOUS MANGEZ À VOTRE FAIM sans compter les calories.

Une approche qui vous permet de conserver un mode de vie normal.

REPRENEZ VOTRE SANTÉ EN MAIN !

Fatigue • Cholestérol élevé • Diabète • Migraine • Hypoglycémie • Hypertension • Problèmes digestifs • Problèmes menstruels

Test sur le métabolisme

CHEZ BIOLIGNE

PREMIÈRE CONSULTATION GRATUITE
Téléphonez maintenant pour un rendez-vous :
(819) 821-3646
4777, boul. Bourque, bureau 110, Rock Forest

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2005

Élections municipales 2005

Les étudiants s'amènent en bloc

Michel Carrier tente un retour contre Mariette Fugère

David Bombardier
SHERBROOKE

Les jeunes veulent défoncer les portes de l'hôtel de ville de Sherbrooke. Six Sherbrookoises dans la vingtaine, dont trois amis, convoient un poste de conseiller. Résultat: dans les 19 districts de Sherbrooke, seuls Roger Labrecque, Bernard Tanguay et Douglas MacAulay ont finalement été réélus par acclamation.

Au cours des deux derniers jours, les choses ont drôlement bougé au bureau d'Élection Sherbrooke. Quatre étudiants de l'Université de Sherbrooke, dont trois amis qui étudient présentement en deuxième année du baccalauréat en politique appliquée, ont déposé leur bulletin de mise en candidature à la dernière minute dans des districts qui ne comptaient jusqu'à maintenant qu'un seul candidat.

Dans l'entourage de certains conseillers sortants, les mauvaises langues n'ont pas pris de temps à se faire aller. Plusieurs ont dit craindre que ces étudiants ne se soient présentés seulement par principe et qu'ils ne mèneraient aucune campagne électorale. Ils ont tout faux, si on en juge par les idées avancées hier soir par ces jeunes candidats.

Ceux-ci avouent sans gêne qu'ils ont très peu de moyens et à peu près pas d'organisation politique. Ils voulaient tout de même se présenter pour défendre leurs idées, qui vont bien au-delà des simples revendications étudiantes.

«Nous sommes 20 pour cent d'étudiants à Sherbrooke. On mérite d'être représentés à l'hôtel de ville», estime David Lanneville, qui brigue les suffrages contre Francis Gagnon dans le district de Desranleau. Ses amis Guillaume Cloutier et Geoffroy Bruneau se présentent pour leur part contre Serge Paquin et Jacques Testulat, respectivement dans les districts du Centre-Sud et de Beckett.

«Comme un emploi sans entrevue»

«On a lu en début de semaine dans La Tribune que plusieurs conseillers allaient être réélus par acclamation. Ça nous a fait réfléchir», a indiqué Geoffroy Bruneau. «Une élection par acclamation, c'est comme si tu donnais un emploi à

quelqu'un sans lui faire passer d'entrevue», ajoute Guillaume Cloutier.

Les trois comparses ont tous pris une part active à la grève étudiante du printemps dernier. Certains d'entre eux s'étaient bruyamment faits entendre à l'hôtel de ville et d'autres avaient occupé le bureau de la Chambre de commerce de Sherbrooke pendant un après-midi. La candidate à la mairie, Hélène Gravel, en était alors la directrice générale.

Candidat surprise contre Marc Denault dans le district de Montcalm, Olivier Bergeron représentait pour sa part les étudiants de la faculté de droit lors des manifestations printanières. Agé de 23 ans, il dit se présenter pour «susciter des débats». Sébastien Aubé, qui convoite le poste de Jean-François Rouleau dans le district de l'Université, était aussi l'un des leaders de cette grève étudiante.

Dans le district d'Ascot, Alexandre Lavallée, 27 ans, tentera de déloger Robert Pouliot. M. Lavallée s'est notamment impliqué comme organisateur du Forum social jeunesse. Un troisième candidat, Moustapha Saboun, mènera également la lutte dans ce district.

Déjà, certains jeunes candidats projettent d'organiser des activités communes au cours des trois semaines de campagne électorale.

Une bonne nouvelle pour la démocratie

Environ 300 personnes étaient réunies hier en fin d'après-midi au Vieux Clocher de Sherbrooke afin de connaître l'identité des candidats élus par acclamation.

Interrogé à savoir ce qu'il pensait de la forte présence étudiante parmi les candidats, Jean Perrault a affirmé: «La démocratie s'installe. C'est très intéressant de voir que les jeunes s'impliquent.» Hélène Gravel a pour sa part lancé: «Je trouve ça génial. C'est très bon pour la démocratie. Et ce que je trouve beau, c'est que les jeunes se sentent concernés alors qu'ils forment un cinquième de la population.»

Plusieurs conseillers sortants ont cru jusqu'à la dernière minute qu'ils n'auraient pas d'opposition. Dans la seule journée d'hier, sept candidats ont déposé leur bulletin de mise en candidature.

Deux anciens élus refont notamment surface. Michel Carrier, qui avait perdu en 2001 contre Bernard Tanguay, se présentera cette fois contre Mariette Fugère. Conseiller de 1986 à 1990, Guy Couture se frottera pour sa part à Pierre Boisvert. L'ex-maire de Rock Forest, Benoît Charland, a également déposé son bulletin de mise en candidature. Il affrontera Bernard Sévigny dans le district des Châ-

teaux-d'Eau.

Par ailleurs, tous les élus de l'arrondissement de Lennoxville ont été réélus par acclamation, soit le président de l'arrondissement, Douglas MacAulay, et les deux conseillers d'arrondissement, William Smith et Thomas A. Allen. Du

côté de l'arrondissement de Brompton, les deux conseillers d'arrondissement qui n'assistent pas aux séances du conseil municipal sont aussi assurés de leur poste. Il s'agit de Benoît Dionne et de Michel Lamontagne.

COLLECTE
DES FEUILLES MORTESDANS DES SACS DE PAPIER
BIODÉGRADABLE

DU 24 OCTOBRE AU 25 NOVEMBRE



Sherbrookoises, Sherbrookoises,
avez-vous acheté
vos sacs de papier biodégradable à 0,25 \$ l'unité?

En vente dans les supermarchés Provigo et IGA,
ainsi qu'à l'écocentre Michel-Ledoux.

Un choix environnemental
qui permet aux feuilles d'être compostées!

186041

Plus que jamais!

www.ville.sherbrooke.qc.ca

Alerte à la rouille!!!

ANTI ROUILLE
Automatisé

Faites vite avant l'hiver
Traitement complet
à partir de 54⁹⁵\$
rég. 64.95
Sur présentation de cette annonce

Prix selon la grosseur du véhicule. Valable jusqu'au 22 octobre 2005.

L'AMI DANIEL
1466, rue Denault, Sherbrooke
(819) 829-0757
www.antirouilleautomatise.com

DÉCOR NW
nouvelle génération

VENTE



Nous payons
les
2 taxes



Sur tous les meubles et
la décoration en magasin
et sur commande.



Unique
en Estrie!

Venez essayer notre nouveau
logiciel DEDIC qui vous
donnera un diagnostic
gratuit de vos besoins et
vous proposera le
matelas totalement
adapté pour
vous.

KINGSDOWN
le matelas
réinventé!

25%
de rabais!

Économisez l'équivalent
des 2 taxes ou payez
en 36 versements égaux
sans intérêt.

Jusqu'à
30%
sur items sélectionnés

DÉCOR NW

Tout simplement unique au Québec

5087, boul. Bourque, Sherbrooke (819) 823-4100



AGNEAU RENVERSÉ
À PARTIR DE
550\$

FOURRURE
À PARTIR DE
950\$

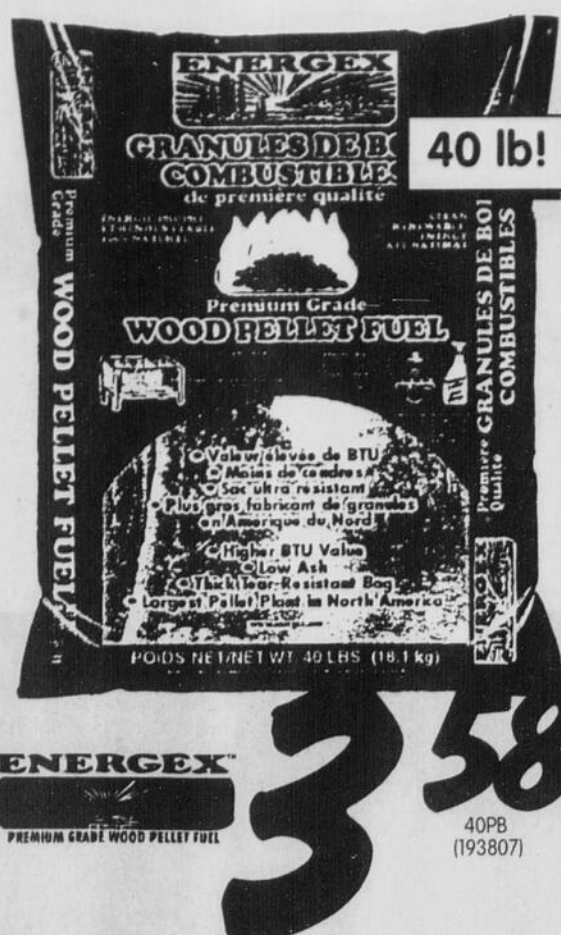
DIVERSIMANTO

COLLECTION
HIVER
2006

NOUVEAU
GRAND STATIONNEMENT ADJACENT AU MAGASIN

422, RUE KING EST, SHERBROOKE
(819) 564-1337 1 888 564-1337

RÉNO DÉPÔT®



GRANULÉS DE BOIS DE PREMIÈRE QUALITÉ
100% naturel. Énergie propre et renouvelable.

Des prix qui ne flambent pas votre budget!

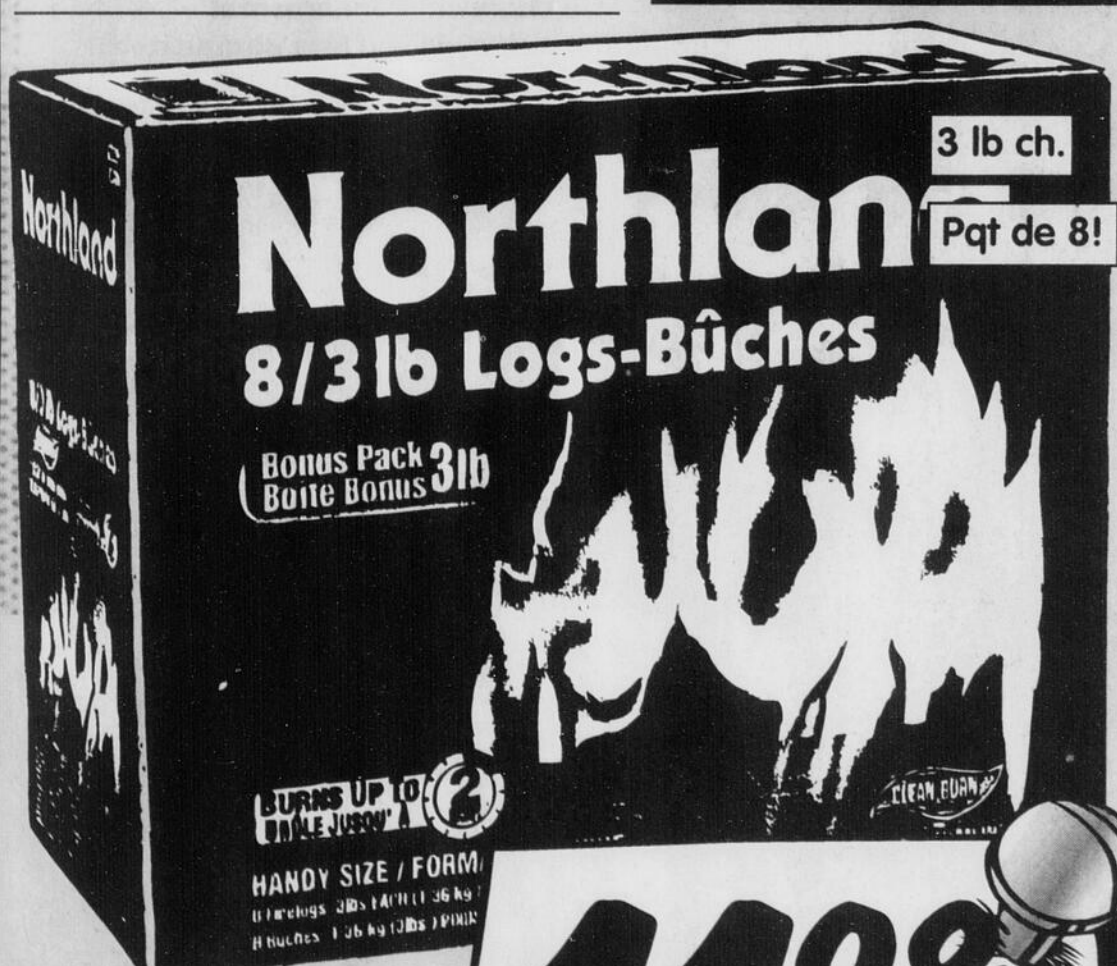
ALLUME-FEU «MINI-BÛCHE»®

Chaque bûche de 5 oz brûle de 30 à 40 minutes.

Pine Mountain®

Pqt de 24!

9.98
SL12313 (190542)

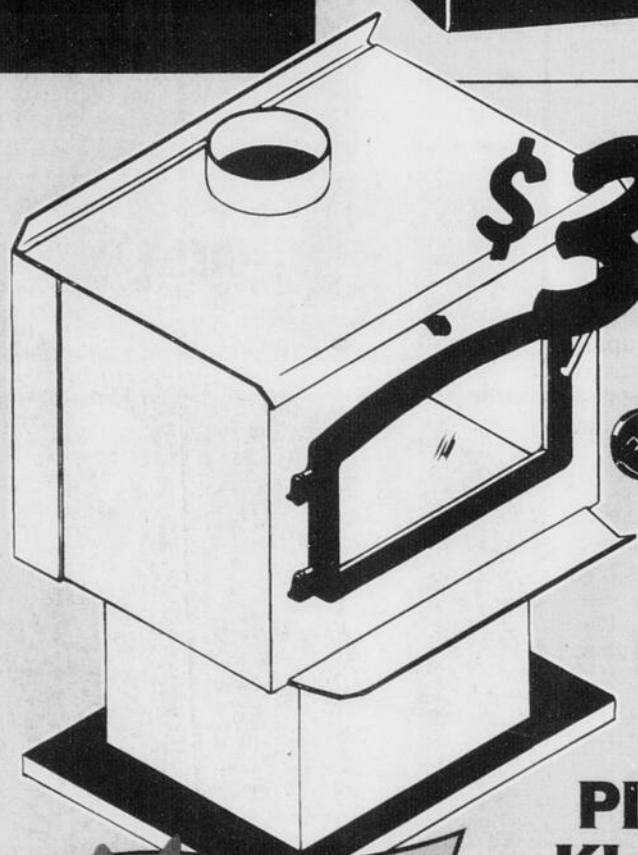


Northland®

11.98
3FNL8CD (311326)

BÛCHES DE FOYER «NORTHLAND»

Écologiques. S'allument plus facilement et rapidement.



\$328

DROLET

POÈLE À BOIS SUR PIÉDESTAL «KLONDIKE»

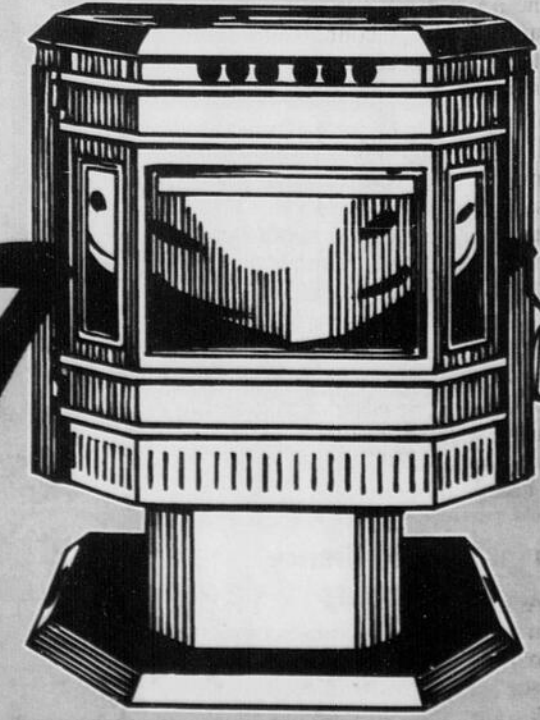
22-1/4" larg. x 19" prof. x 27-1/4" haut. Idéal pour les petits espaces. Chauffe jusqu'à 1200 pi². Vitre autonettoyante.
DB05145 (248432)

POÈLE À GRANULES «ADVANTAGE»

Whitfield®

Noir. 24-3/4" larg. x 31-3/8" haut. x 25 prof. Capacité 80 lb de granules.
12250200 (226230)

\$2697



12 versements égaux
* ne payez que
241.52
par mois!

Avec le financement Accord D c'est simple et pratique!



Sur tout achat de \$250 et plus (avant taxes). Sur approbation du service de crédit Visa Desjardins. Plus de détails en magasin.



Ne manquez pas la **Clinique VENMAR**

Samedi le 15 octobre 2005 dans toutes nos succursales, de 10h00 à 16h00!

On vous y explique comment renouveler l'air de votre maison, évacuer l'excès d'humidité et récupérer la chaleur! Nous avons la solution pour améliorer la qualité de l'air de votre maison!

* BASÉ SUR NOTRE PROGRAMME DE 12 VERSEMENTS ÉGAUX AU TAUX D'INTÉRÊT DE 13.5%. TAXES EN SUS. CERTAINES CONDITIONS S'APPLIQUENT. PLUS DE DÉTAILS EN MAGASIN. En raison des fluctuations du marché, les prix peuvent varier après le 20 octobre 2005. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités à un nombre raisonnable, pour nos clients entrepreneurs comme pour le grand public. Nous nous efforçons de faire une publicité juste et véridique. Par ailleurs, une erreur humaine ou mécanique pourrait survenir. Dans un tel cas, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour satisfaire notre clientèle. Nos prix ne comprennent pas la TPS ni la TVQ. Notre garantie de prix imbattables, avec 10% de moins sur-le-champ, ne s'applique pas aux soldes de liquidation, de fin de saison et de faillite de nos concurrents. Certains produits peuvent différer des illustrations. © Réno-Dépôt inc. 2005

La course à la mairie ne dure que quelques heures à Magog...

Le retrait de Simon Langlois entraîne la réélection par acclamation de Marc Poulin



Jean-François Gagnon

jean-francois.gagnon@tribune.qc.ca
MAGOG

Une histoire peu commune à savoir éthique est venue annuler une course à la mairie à Magog hier. Ayant formé une partie du personnel d'élection de la municipalité, un spécialiste en informatique dans la quarantaine, Simon Langlois, a retiré sa candidature à peine quelques heures après l'avoir déposée.

Élections municipales 2005

Pour le compte d'un sous-traitant de la compagnie PG élections, le candidat en question avait tout récemment offert de la formation au groupe de personnes assignées à la révision de la liste électorale. Il leur avait enseigné comment employer un logiciel servant à réviser cette liste.

En vertu de la législation en vigueur dans le cas d'élection municipale, l'expert de la diffusion du Canton de Magog n'était coupable d'aucune faute, et ce d'après l'aveu même de la présidente d'élection à Magog, Martine Savard.

Toutefois, pour préserver la «neutralité et l'apparence de neutralité» du personnel d'élection à Magog, il était vraisemblablement préférable que M. Langlois se retire.

«C'est purement éthique tout ça, a reconnu Martine Savard hier après-midi. Je voyais un problème de transparence là-dedans. Personnellement, je ne juge absolument pas la candidature en question.»

Compte tenu du malaise qu'elle vivait, celle qui agit aussi comme greffière de la Ville de Magog, a contacté PG élections, qui fournit un service complet à sa municipalité dans le contexte électoral présent. Quelques heures plus tard, le formateur annulait sa candidature.

Des explications

On s'en doute aisément, Simon Langlois n'était pas très enclin à parler de cette affaire hier. Mais, constatant que La Tribune connaissait plusieurs détails, il a accepté de donner sa version des faits.

«Moi, je suis formateur et informaticien. J'enseigne comment se servir de différents logiciels à des tas de gens», a expliqué M. Langlois, qui a parcouru la province pour le compte d'un sous-traitant de PG élections durant les derniers jours.

Or, celui-ci considère que la formation qu'il a dispensée à Magog n'avait dans les faits «rien d'engageant» pour lui. «Je n'avais aucun accès aux données informatiques. Mais je comprends le point de vue de la greffière, même si on ne m'avait pas mis en garde», a-t-il mentionné, en reconnaissant dans la foulée n'avoir posé aucune question sur la situation.

«Plusieurs personnes seront déçues. Les gens d'ici voulaient une course à la mairie. Par contre, pour ma part, je sautais dans la mêlée surtout pour qu'une vraie élection se produise. Alors je ne suis pas trop triste. Je me livrais aux lions.»

Les preneurs aux livres n'auraient d'ailleurs pas donné cher de sa peau contre le maire sortant, Marc Poulin, qui profite d'une popularité indéniable, laquelle a semble-t-il fait reculer bien des personnes. M. Poulin a été réélu par acclamation hier.

Un instant de silence

Après avoir appris sa réélection pour un troisième mandat consécutif à la mairie, Marc Poulin a invité les gens présents à l'hôtel de ville en sa compagnie à observer un moment de silence pour les travailleurs d'Olymel à Magog, qui seront tous licenciés d'ici quelques semaines.

«Il y a beaucoup d'émotions pour moi en ce début de nouveau mandat, a déclaré le premier magistrat. Olymel était une entreprise familiale au départ. J'ai même été cadre pour elle.»

«C'est une belle marque de confiance que les gens viennent de me témoigner en m'accordant un nouveau mandat par acclamation. Je m'engage à ce qu'ils ne le regrettent jamais. Je redoublerai d'efforts pour ça.»



Réélu par acclamation maire de Magog, Marc Poulin promet de redoubler d'efforts pour montrer sa reconnaissance.



Un pensionnat réputé pour son incroyable panoplie d'activités, son approche humaine et sa pédagogie adaptées aux besoins spécifiques des garçons.

- Situé au cœur d'un domaine, à quelques pas de l'Université de Sherbrooke
- Programmes sportifs enrichis (hockey, planche à neige, basket-ball, plein air...)
- Sur le site : aréna, plates-formes pour planches à neige, piste de vélo de montagne, terrains de tennis, de soccer, de volley-ball de plage...

2100, chemin Sainte-Catherine, Rock Forest (Sherbrooke)
msa@college-mont-sainte-anne.qc.ca • (819) 823-3003
www.college-mont-sainte-anne.qc.ca

sports experts®

Hâtez-vous!

SOLDE de

GRANDE LIQUIDATION
TOUT DOIT ÊTRE VENDU!

Jusqu'à

70% de rabais[†]
(de notre prix original)

Les rabais sont applicables sur notre prix original, sauf indications contraires. Certains articles peuvent avoir été réduits antérieurement jusqu'à 60%.

sur TOUTE

la marchandise en magasin!

Chaussures • vêtements • équipement de sport • et plus encore...
(Excluant les nouvelles collections)

HESPELER

SPIDER

NIKE

adidas

ROLLERBLADE

HEAD

LOUIS GERRARD

UGA

PIV

Columbia

SALOMON

KARBON

PROFLY

HH

new balance

Fairway

DESCENTE

FILA

ONICE

BAUER

CCM

K2

WILSON

TECNO PRO

BRAND

ROSSIGNOL

PHENIX

sports experts®

1 seul endroit!

CARREFOUR DE L'ESTRIE
3050, boul. Portland
Sherbrooke
(819) 874-6944

Prix en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'au dimanche 16 octobre 2005 au magasin Sports Experts du Carrefour de l'Estrie à Sherbrooke. Tous les modèles, couleurs ou grandeurs ne sont pas nécessairement offerts. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Les rabais sont applicables sur notre prix original, sauf indications contraires. Certains articles peuvent avoir été réduits antérieurement jusqu'à 60%.

Les milles de récompenses ne s'appliquent pas sur les locations, les services et les achats de chèques-cadeaux. * Marques déposées d'AIR MILES International Traveling B.V., employées en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Canada Inc. et par Le Groupe Forzani Ltd.



Offre de base: Obtenez 1 mille de récompense AIR MILES® pour chaque tranche d'achat de 20 \$ (excluant les taxes).

Point de mire

LA GRANDE ENTREVUE DU SAMEDI

www.cyberpresse.ca



Photos: Imacom Vincent Cotnoir

HUGUETTE O'NEIL

L'engagement à la lettre



Gilles Fisette

gilles.fisette@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Au début de l'été, elle a réalisé un rêve que peuvent concrétiser bien peu d'écrivains québécois. Elle a tenu une séance de signature de son plus récent ouvrage, *Yvette Rousseau: La réussite d'une vie*, dans une petite librairie parisienne.

En fin de semaine, elle le fera plus humblement, au Salon du livre de l'Estrie, au Centre culturel de l'Université de Sherbrooke.

Huguette O'Neil est écrivaine. La journaliste - elle a longtemps été pigiste - a accouché de quatre ouvrages, au cours des 18 dernières années. Et l'un d'eux, *Belle-Moue*, a même été traduit dans la langue de Shakespeare, sous le titre *The Madonna of the St Denis Bar-BQ*.

Son oeuvre est composée de deux récits, des nouvelles, d'un recueil d'aphorismes et d'une biographie. C'est sans compter également sur de nombreux poèmes. Mais elle n'a pas écrit de roman. Pas encore, du moins.

«J'ai un ou deux romans dans mes cartons. Ils n'ont jamais été publiés... Il me faudrait bien un roman pour ajouter

à ma liste de publication. Dans une vraie carrière d'écrivain, il faut au moins un roman, n'est-ce pas? Je ne sais pas si je vais pouvoir le faire. Je ne sais pas si mes yeux le permettront. Ma vue a beaucoup souffert des huit années que j'ai passées devant l'écran de mon ordinateur pour écrire la biographie de Mme Rousseau, un ouvrage de 450 pages. Alors, je ne sais pas si je vais pouvoir m'attaquer à un ouvrage aussi long qu'un roman. Je vas voir. Avant, il faudrait que mon livre sur Yvette Rousseau soit traduit pour le Canada anglais.»

L'écriture est venue tard dans la vie d'Huguette O'Neil. Jeune, avoue-t-elle, elle n'aimait pas écrire. Mais elle côtoyait l'écriture de près. À Québec, elle est née dans une famille modeste. Son père était ouvrier. Il a aussi vendu des équipements agricoles. La famille habitait le sous-sol d'une maison bourgeoise qui appartenait à Maurice Bernier, journaliste et courriériste parlementaire.

De secrétaire à journaliste

Plus tard, elle a épousé Louis O'Neil, le fils du journaliste de *La Tribune*. Louis complétait un baccalauréat en génie forestier à L'Université Laval. Elle, elle était secrétaire à la faculté.

«Il y a de ces coïncidences», lance-t-elle avant d'ajouter que «c'est l'influence de mon mari et de mon beau-père qui m'a amenée à écrire.»



On a toujours suivi de près l'évolution de notre société.

Mais, avant, elle se mariera et aura cinq enfants, coup sur coup, entre 1956 et 1965.

«Ma carrière de journaliste a commencé en 1967, l'année de l'Expo. J'ai commencé à écrire pour l'*Hebdo de Sherbrooke*. C'est Rollande Lacerte qui m'avait téléphoné. Elle m'avait dit que, puisque j'étais dans une famille de journaliste, je pourrais faire leur chronique de télévision. J'étais payée cinquante cents du pouce. Au départ, mon mari m'aidait. Puis, de fil en aiguille, j'ai pris goût. Quand l'*hebdo* a fermé, je suis devenue journaliste indépendante. J'ai écrit pour de nombreux quotidiens dont *Le Devoir* et *La Presse*. J'ai collaboré à la page éditoriale de *La Presse* en tant qu'analyste politique. J'ai été publiée dans *L'Actualité* et *Châtelaine*, notamment. J'ai finalement vécu de ma plume.»

«Aujourd'hui, je suis rendue à 69 ans. J'ai pas mal navigué dans ma vie. Forcément, quand on fait du journalisme, on rencontre pas mal de gens. Quel métier formidable qui nous permet de rencontrer des gens très intéressants. Moi, j'ai toujours dit que le journalisme, c'était de l'information et de la formation aussi. Finalement, nous sommes toujours à l'école quand on fait ce métier. Il n'y a pas une fois où on fait une entrevue avec quelqu'un et que nous n'apprenons pas quelque chose de neuf.»

La cause des femmes

La cause des femmes a également pris de la place dans la vie de Mme O'Neil. Durant deux ans, elle a dirigé le service des communications du Conseil du statut de la femme du Québec.

«Avec mon mari, j'ai toujours été collée sur l'information. On a toujours suivi de près l'évolution de notre société. Dans les années 1970 et jusqu'en 1980, après la Révolution tranquille, il y a eu celle des femmes. Et cette révolution a été particulièrement intense au Québec. Comme j'étais dans la force de l'âge à ce moment-là, je me suis sentie interpellée. À cause de mon métier, j'ai commencé à écrire des articles sur la condition des femmes.»

«Quand j'étais jeune, à Québec, j'ai fait beaucoup de guidisme (équivalent féminin du scoutisme). J'ai été guide et, plus tard, cheffaine. Cela m'a formée à l'engagement. Cela m'a aussi donné un grand réseau de contacts. C'est l'une d'elles, Hortense Roy, qui m'a approchée pour que j'entre au Conseil du statut de la femme. Mais je n'avais pas liberté d'action que j'avais comme journaliste. Je n'avais pas les qualités de fonctionnaire. Je suis revenue vite à Sherbrooke. Mais j'ai toujours conservé mon engagement pour la condition des femmes par laquelle on améliore en même temps la condition des enfants et la condition des hommes. En réalité, c'est une cause humanitaire et elle m'habitera toujours.»

Repères

- Née à Québec, le 6 janvier 1936;
- A grandi au sein d'une famille de deux filles dont elle est l'aînée;
- Baccalauréat en rédaction et recherche de l'Université de Sherbrooke;
- A fait ses débuts en journalisme à l'*Hebdo de Sherbrooke*;
- Pigiste pour de nombreux médias dont *Le Devoir*, *La Presse*, *L'Actualité* et *Châtelaine*;
- Directrice du service de l'information du Conseil du statut de la femme;
- Correspondante pour le *Courrier médical* et l'*Actualité médicale*;
- Analyste politique pour *La Presse* durant de nombreuses années;
- A publié *Propos sur la vie*, en 1987, *Belle-Moue*, en 1992 (traduit en anglais: *The Madonna of the St Denis Bar-BQ*), *Fascinante Nelly*, en 1996, et *Yvette Rousseau, Réussite d'une vie*, en 2004;
- Prix Gaston-Gouin, en 1992, et Prix Juge Lemay, en 1993;
- Citoyenne émérite 2005 par Cérémonie Canada;
- Mariée depuis 50 ans et mère de cinq enfants;
- Grand-mère neuf fois.

Jeu de la vérité

Passe-temps préféré: «Recevoir parents et amis, le dimanche midi, pour un brunch qui se prolonge tard, au gré des conversations. Les voyages également, surtout le séjour annuel en France, chez des amis poètes et écrivains français qui, à leur tour, nous rendent visite.»

Livre préféré: «*L'Art d'aimer (The art of loving)* d'Éric Fromm, un psychanalyste de grande réputation. Par période, je me plonge dans les traités de philosophie, de psychiatrie et autres psy qui me tombent sous la main. (...) Je me procure également à peu près tout ce qui est publié par les écrivains et les écrivains d'ici, en Estrie.»

Musique préférée: «Jeune fille, je connaissais par cœur les chansons françaises entendues à la radio et qui ont cultivé chez moi un amour pour le pays de nos ancêtres. Encore aujourd'hui, je ne me fatigue pas d'écouter Jacques Brel, l'un des grands poètes chansonniers, avec Félix Leclerc et Gilles Vigneault, des authentiques quoi!

La musique classique et l'opéra, aussi.»

Film préféré: «J'ai toujours adoré le cinéma. J'ai vu et revu tous les films d'Ingrid Bergman, particulièrement remarquable dans *Joan of Arc*. Plus récemment, *A Beautiful Mind*, l'histoire d'un économiste américain récipiendaire d'un prix Nobel, atteint de schizophrénie. Il y a aussi l'incontournable Woody Allen et le cinéma québécois. *Le Survivant* a été pour nous un vrai bonheur.»

Personnalité marquante: «Bien sûr, Yvette Rousseau! J'ai été en sa compagnie pendant les huit ans que j'ai mis à rédiger sa biographie. Une femme courageuse s'il en est une. Jamais découragée par les revers de la vie. Ce qui est aussi remarquable chez elle, c'est la générosité de sa démarche pour défendre l'avancement des femmes dans la société.»

Événement marquant: «Mon emploi à Québec au Conseil du statut de la femme. J'ai réalisé que je n'avais pas les qualités pour devenir fonctionnaire. Un coup dur

qui m'a permis d'entreprendre une recherche sur la connaissance de soi.»

Dans une autre vie: «Faire l'expérience du pouvoir de l'argent, que je considère plus grand que celui de la politique ou de la force. Mettre sur pied des fondations philanthropiques pour soigner et éduquer les plus miséreux de la terre, en commençant par les enfants. C'est avec eux que l'on peut espérer changer le monde pour un monde meilleur.»

Animal préféré: «Il s'appelle Arthur. C'est un écureuil roux qui ne nous quitte pas de la belle saison. Présentement, il fait des réserves de cocottes pour l'hiver et il n'arrête jamais. Il nous inspire.»

Principale qualité: «L'ouverture d'esprit qui me permet d'être à l'affût de nouvelles connaissances, toutes catégories. Pour apprendre, il faut avoir l'esprit réceptif.»

Principal défaut: «La sévérité envers les personnes dépendantes, passives, qui sont les artisans de leurs propres malheurs.»



Les Jours sont contés en Estrie

La 13e édition du Festival du conte - Les Jours sont contés en Estrie - est commencée depuis hier sous le signe de *L'engagement de la parole*. Pour nous tremper dans l'ambiance, un spectacle collectif a ouvert les festivités. Frank Sylvestre, Mary-Louise Chown, Gail De Vos, Petronella Vandijk, Marc Bureau et Claudette L'Heureux font partie des conteurs participant au Festival. Les activités se dérouleront jusqu'au 23 octobre dans différentes salles de la région. Pour plus d'information, consultez la programmation: www.productionslittorale.com.

Imacom, Maxime Picard



Bourse Cristian Carbonneau

À l'occasion d'un concert offert par des étudiants en musique à l'Université de Sherbrooke récipiendaires de bourses d'études, la 8e bourse Cristian Carbonneau a été décernée à Geneviève Langevin, tromboniste. Sur la photo, Anick Lessard, professeure responsable du programme interprétation, Lyse Paquette Carbonneau, Geneviève Langevin, étudiante en 2e année au baccalauréat en musique, et Martial Carbonneau.

LIQUIDATION DES 2005

HYUNDAI
Va de l'avant

ACCENT GS 2005



10 495\$* **OU**

0%
FINANCEMENT
JUSQU'À
72 MOIS† **OU**

ELANTRA GL 2005



11 995\$*

TUCSON GL 2005



189\$**
/mois

RABAIS
JUSQU'À
4 000\$†

TIBURON 2005



239\$**
/mois

SANTA FE 2005



189\$**
/mois

Partez au volant d'une Sonata 2006

235\$**
/mois



Oui !
C'est une
Hyundai

HYUNDAI
Va de l'avant

HYUNDAI

www.hyundaisherbrooke.com

SHERBROOKE

4320, BOUL. BOURQUE, ROCK FOREST
(819) 562-1700 OU 1-800 691-9841

Une vision d'avenir!

CRÉDIT
2^{ème} chance

Économie 101 selon HYUNDAI : obtenez-en plus pour moins !

GARANTIE 5-5-5 5 ans / 100 000 km
• GLOBALE LIMITÉE*
• ASSISTANCE ROUTIÈRE††
• GROUPE MOTOPROPULSEUR

*Garantie complète de Hyundai sans franchise.
††24 heures, comprenant livraison d'essence, changement de roue en cas de crevaison, déverrouillage, remorquage et autres services.
Un simple appel suffit.

PROGRAMME
DE REMISE
AUX DIPLÔMÉS

Boisvenu reçoit le Prix de la Justice 2005



Geneviève Simard-Tozzi

genevieve.simard-tozzi@tribune.qc.ca
SHERBROOKE

C'est avec une bonne dose d'humilité que Pierre-Hugues Boisvenu a reçu le Prix de la Justice du Québec des mains du ministre de la Justice et Procureur général, Yvon Marcoux, hier matin à Québec.

Ce prix de grande importance rappelle l'engagement du président et fondateur de l'Association des familles de personnes assassinées ou disparues (AFPAD) auprès des familles éprouvées par la perte brutale d'un des leurs.

Comme l'a mentionné en cours de cérémonie le ministre Yvon Marcoux, «Monsieur Boisvenu a su faire de son terrible drame personnel le moteur d'une action extrêmement importante. Je suis heureux de souligner d'une si belle façon son dévouement à la cause des victimes d'actes criminels et de leurs proches.»

Le père de Julie Boisvenu, assassinée en juin 2002 après avoir été enlevée au centre-ville de Sherbrooke, ne veut pourtant pas accepter le prix pour sa seule personne. «C'est sûr que personnellement, c'est bon pour l'ego, mais je le dis, ce n'est qu'accidentellement que je me suis impliqué dans ce dossier.»

«Ce matin (hier), il y avait une vingtaine de familles de l'Association présentes à la cérémonie. C'est à elles que je

pensais quand j'ai reçu le prix, poursuit M. Boisvenu. Je pensais aussi à toute la sensibilisation politique que l'on a fait depuis un an, aux médias qui en ont fait leur cause. Et je me dis qu'on a eu raison de vouloir que les familles de personnes assassinées soient mieux traitées.»

Pierre-Hugues Boisvenu voit dans ce prix un grand coup d'oxygène, une démonstration que l'AFPAD est dans la bonne voie, alors que l'association fêtera son premier anniversaire en novembre. «Ce prix, c'est notre paye, puisque tout ce que nous faisons est bénévole. De recevoir le prix de la plus belle action 2005 montre, quelque part, qu'il y a des politiciens qui y croient.»

Quelque 165 familles font actuellement partie de l'association qui milite pour qu'une charte des droits des victimes soit adoptée. «Il faut traiter les familles sur le même pied que les victimes survivantes. Ces gens doivent être aussi bien, si ce n'est mieux, traités que les criminels», martèle Pierre-Hugues Boisvenu qui se dit bien conscient que l'AFPAD s'attaque à des institutions lourdes qui ne changent pas facilement.

«Notre travail se fait année après année et non mois par mois, soutient son président. On ne changera rien en deux semaines. Mais si dans 10 ans, nous n'avons plus lieu d'être parce que les familles des victimes auront acquis leurs droits, alors ce sera tant mieux.»

À ce jour, quinze personnes ont reçu le Prix de la Justice pour avoir contribué activement à la promotion de la qualité, de l'accessibilité et de l'universalité de la justice.



Pierre-Hugues Boisvenu a reçu le Prix de la Justice du Québec des mains du ministre de la Justice et Procureur général, Yvon Marcoux, hier matin à Québec. M. Boisvenu voit dans ce prix un grand coup d'oxygène, une démonstration que l'AFPAD est dans la bonne voie, alors que l'association fêtera son premier anniversaire en novembre.

Le Soleil, Raynald Lavoie

Des toutous pour réduire la souffrance



René-Charles Quirion

rene-charles.quirion@tribune.qc.ca
SHERBROOKE

Les techniciens des Ambulances de l'Estrie ont maintenant un nouvel outil lorsqu'ils effectuent des interventions avec les enfants.

Depuis le début du mois d'octobre, les ambulanciers de Sherbrooke, Magog, Eastman, East-Angus, Richmond et Valcourt remettent des toutous à tous les enfants de moins de deux ans qu'ils transportent. Le panda prénommé «Réseau» a comme objectif de consoler la peine et d'abréger les souffrances des enfants qui doivent être transportés en ambulance.

«Nous avons maintenant un outil pour rassurer les enfants. Tous les véhicules possèdent deux toutous qui sont distribués. Nous en avons déjà remis une douzaine depuis le début du mois. Les enfants qui en ont reçu semblent être très attachés au jouet», explique le responsable de ce projet, Karl Brodeur, des Ambulances de l'Estrie.

C'est grâce à la contribution annuelle de 2500 \$ de l'optométriste Jean-Yves Roy de la clinique Opto-Réseau de la



La petite Anne-Marie Bergeron tient le toutou «Réseau» remis par les techniciens ambulanciers. Karl Brodeur des Ambulances de l'Estrie et le commanditaire de cette initiative, Jean-Yves Roy, présentent ce nouvel outil d'intervention.

Imacom, Jocelyn Riendeau

rue King Est que cette initiative a pu voir le jour.

«Nous pensons remettre environ 200 toutous par année. D'autres partenaires pourraient se joindre à nous au cours des prochains mois», mentionne Karl Brodeur.

AVIS DE CORRECTION DE FUTURE SHOP

Ensemble d'organisateur Gateway 838 : 10066640/73. Cet ordinateur n'a pas de disque dur de 250 Go, tel qu'annoncé à la page 2 de notre circulaire du 7 octobre. Il a un disque dur de 200 Go. Nous sommes désolés pour tout inconvénient que cette situation aurait pu causer à notre distinguée clientèle.

198205

MISE AU POINT

Veuillez noter les corrections suivantes :

Dans le cahier publicitaire Jours Sears en vigueur du 30 septembre au 16 octobre 2005. (WE095F505).
À la page 56 : cuisinière à gaz Bosch biénergie à four à convection autonettoyant.
CORRECTION : cette cuisinière n'est pas biénergie.

Dans le cahier publicitaire Jours Sears en vigueur au 16 octobre 2005. (WE101F505).

À la page 10 : rabais 50 %. Bague en or jaune 14K sertie de saphirs bleus. N° 48838. Rég. Sears 499 \$. Paire. En solde 249,50 \$.

CORRECTION : aurait dû se lire : rég. Sears 499 \$ chacune. En solde 249,50 \$.

Dans le cahier publicitaire Jours Sears - 2 derniers jours en vigueur jusqu'au 16 octobre 2005 (WE102F505).

À la page 7 : table de jeux 9 façons, n° 73579. Rabais 85 \$. Rég. Sears 199,99 \$, en solde 114,99 \$.

CORRECTION : aurait dû se lire : rabais 81 \$. Rég. Sears 199,99 \$. En solde 118,99 \$.

À la page 7 : cycle-exerciseur Free Sprint à résistance magnétique n° 30077. Rabais 170 \$. Rég. Sears 299,99 \$. En solde 129,99 \$.

CORRECTION : aurait dû se lire : rég. Sears 120 \$.

Rég. 299,99 \$. En solde 179,99 \$.

À la page 8 : 999,98 \$ pour le duo. Duo Maytag de super capacité.

CORRECTION : l'illustration de la laveuse n° 37602, est inexacte.

Dans le cahier publicitaire Sears en vigueur du 17 octobre au 21 octobre 2005. (CC103F505).

À la page 15 : rabais 40 %. Tenue de neige pour garçons et filles en tailles 2-18 avec pantalon de neige en prime.

CORRECTION : aurait dû se lire : en tailles 4-18, les tailles 2-3X ne sont pas disponibles.

À la page 36 : laveuse et sècheuse Maytag de très grande capacité.

CORRECTION : l'illustration de la laveuse, n° 37602, est inexacte.

Nous sommes sincèrement désolés de tout inconvénient que ces erreurs ont pu causer à nos clients.

SEARS

198233

ARCTIC CAT
PLUS, POUR ALLER PLUS LOIN.

45, RUE CRAIG SUD, COOKSHIRE

CLAUDE COOKSHIRE 819-875-3847

www.scie-carrier.com 819-875-3847 • 1-800-909-3847

Nous payons les 2 taxes sur toute la marchandise en magasin.

UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE POUR UN DÉCOR DE DISTINCTION.

Nos spécialités :

- CONFECTIONS ORIGINALES
- SERVICE PERSONNALISÉ À DOMICILE



GASTON BOISSÉ
PRÉSIDENT



DOMINIC BOISSÉ
DIRECTEUR



CHANTAL EYMARD
DÉCORATRICE
(8 ANS exp.)



NADIA BISSON
DÉCORATRICE
(1 AN exp.)



VIRGINIE ROY
DÉCORATRICE
(10 ANS exp.)

Benjamin Moore
Les experts en couleur et décoration

4756, boul. BOURQUE
ROCK FOREST
821-4242

DÉCOR PLUS
Decor De Distinction

CHUS
Des gens de soins et d'excellence

Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
3001, 12e Avenue Nord
Sherbrooke QC J1H 5N4

PERSONNES SOUFFRANT D'ASTHME ET D'UNE MPOC RECHERCHÉES

Le Centre de recherche clinique du CHUS est à la recherche de patients volontaires pour une étude d'une durée de 3 mois.

Les personnes recherchées devront :

- avoir 40 ans et plus;
- souffrir d'asthme et d'une maladie pulmonaire chronique (emphysème ou bronchite chronique);
- être fumeur ou ex-fumeur.

Cette étude est sous la supervision du Dr Pierre Larivée, pneumologue

INFORMATION :
(819) 346-1110, poste 12886

BOUCHERIE Blouin enr.

Coupe à forfait de viande sauvage

71, rang 10, St-Isidore-de-Clifton
(819) 658-1210

Transport, abattage et débitage de votre animal
Jeune boeuf de mon propre élevage
Vente en gros et au détail à prix abordable

Emballage sous-vide

Permis C-1 C-801

«Nos politiciens n'ont pas compris»

Le président de l'UPA-Estrie craint pour l'avenir de l'agriculture



Photo Imacom Jessica Garneau

Le président de l'UPA de l'Estrie, Noël Landry, a profité de ce 73e congrès annuel pour exprimer son inquiétude face au sort qu'accorde le gouvernement du Québec à l'agriculture.



Gilles Fisette

gilles.fisette@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

ramenée à un niveau africain», a-t-il dénoncé au cours d'un entretien avec *La Tribune*.

Dans son discours aux membres, M. Landry avait expliqué que le REA «a conduit à toutes fins pratiques à une mise en tutelle de l'agriculture par le ministère de l'Environnement. Pendant qu'on statuait sur le nombre d'animaux permis et sur l'étendue des surfaces cultivables, l'agrandissement des périmètres urbains, des parcs industriels et des autoroutes grugeait et gruge encore des superficies importantes de nos meilleures terres agricoles. On dirait que nos maires et nos politiciens n'ont pas compris que l'agriculture est elle aussi créatrice d'emplois durables, tout autant sinon plus que n'importe quelle autre industrie», a-t-il déclaré en rappelant qu'à chaque tranche de dix années, c'est une superficie équivalente à l'île de Montréal qui est perdue pour l'agriculture.

Il a par ailleurs invité les membres à adopter le Plan de financement 2005-2010 de l'UPA afin qu'elle puisse se doter des moyens financiers à la hauteur des besoins.

«Nous aurons des choix difficiles et importants à faire au cours de la prochaine année. Le 21e siècle est commencé et il nous faut sortir du 20e. Quelle genre d'organisation voulons-nous? Désirons-nous uniquement servir d'outil de revendication? Voulons-nous nous engager résolument dans une voie de syndicalisme d'affaires? Voulons-nous une organisation progressiste qui regarde vers l'avenir et qui équipe adéquatement ses administrateurs par le biais de formation et d'information de pointe?»

Le sort réservé à l'agriculture au Québec est aussi sinon davantage épineux que celui du pétrole.

Tel est du moins l'avis du président de la Fédération de l'UPA-Estrie, Noël Landry, alors qu'il participait, hier, au 73e congrès annuel de cet organisme, à Sherbrooke.

Interrogé à l'issue de son discours du président, M. Noël a en effet souligné que le conseil des ministres venait tout juste d'adopter le Règlement sur les exploitations agricoles (REA), du ministère de l'Environnement.

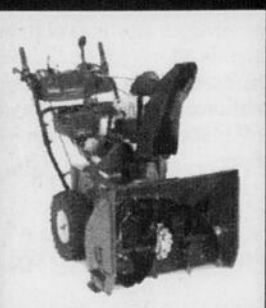
Or, les bribes d'information qui sont venues aux oreilles de l'UPA laissent entendre que le règlement adopté est à peu de chose près la situation que vit l'agriculture depuis le gel imposé le 16 décembre sur le développement.

«Si c'est le cas, si Québec n'a pas bougé malgré toutes les représentations que l'UPA lui a faites, la sécurité alimentaire du Québec est menacée et ce sera le résultat de la volonté du gouvernement. On en viendra à une situation où l'agriculture ne pourra se développer normalement. On sera de plus en plus dépendant de la production étrangère. On ne pourra donc plus contrôler les prix. Des familles à faible revenu auront de la misère à se nourrir. L'agriculture québécoise sera

LIQUIDATION

TORO

Toutes les souffleuses Toro doivent être vendues d'ici le 31 octobre 2005.



0 comptant
0 paiement
0 intérêt
sur financement
jusqu'en juin 2006



5240, boulevard Bourque, Rock Forest
(819) 864-9900

Autocueillette de CITROUILLES

SUR 15 ACRES

Tout pour vos décors d'Halloween :

- citrouilles;
- courges décoratives;
- courges à cuisiner;
- balles de pailles (régulières et miniatures);
- maïs décoratif;
- tiges de maïs;
- biscuits, muffins, etc.

On vous attend!

OUVERT
7 jours sur 7
9 h à 18 h

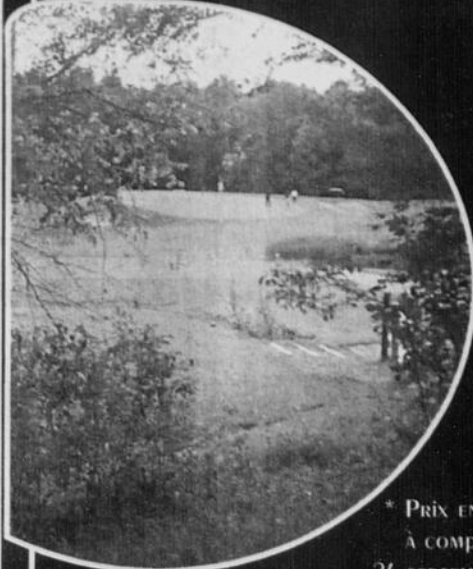
PLANTATIONS
Stéphan Perreault

331, Route 143 Nord
(entre Windsor et Richmond)
Windsor

Feuille
de recettes
GRATUIT

SPÉCIAL D'AUTOMNE

Profitez des plus belles conditions de terrain de la région



*28\$ /JOUEUR
TAXES INCLUSES

Golf et voiturette

Lundi au jeudi

*40\$ /JOUEUR
TAXES INCLUSES

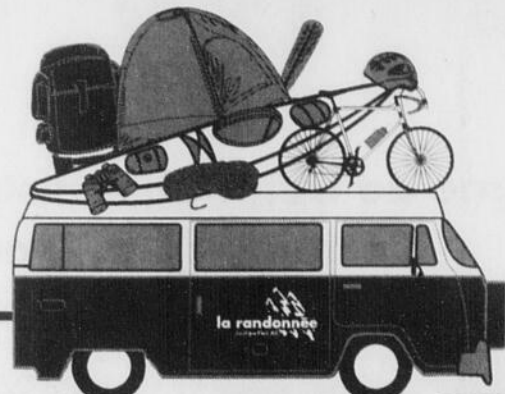
Golf et voiturette

Vendredi - Samedi - Dimanche

* Prix en vigueur
à compter du
26 septembre 2005

GOLF
DU MONT ORFORD

RÉSERVATION (819) 843-5688
www.orphord.com



SOLDE de fermeture

SE POURSUIT!

Prix de liquidation

Jusqu'à

80%

de rabais

sur notre prix régulier*

sur
TOUTE
la marchandise
en magasin.

Nouveaux arrivages

30% à 50%

de rabais

sur notre prix régulier*

*S'applique sur le prix régulier des modèles des saisons antérieures. Certains articles peuvent avoir été réduits antérieurement.

*S'applique sur le prix régulier des modèles des saisons antérieures. Certains articles peuvent avoir été réduits antérieurement.

Plus de
1 million\$
d'inventaire à liquider!

Tout, Tout, Tout
Doit être
LIQUIDÉ!

Vêtements,
chaussures,
équipements

WOOLRICH patagonia ARC'TERYX SALOMON MOUNTAIN HARD WEAR GARMONT ASOLO Marmot PETA Columbia

la randonnée
Boutique Plein Air

2325, rue King Ouest
Sherbrooke (819) 566-8882

Des écoliers moins nombreux, mais choyés

Le Salon du livre ressent les effets du boycottage des activités parascolaires par les enseignants



Mélanie Noël

melanie.noel@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Après un départ plutôt calme jeudi, le Salon du livre de l'Estrie s'est poursuivi hier avec un achalandage plus important.

En début d'après-midi, Poste Canada honorait ses héros de l'alphabétisation du Québec. Parce que c'est une cause qu'il a à cœur, le chanteur Richard Séguin a ouvert la cérémonie avec quelques mots de bienvenue. Il a dit admirer et respecter énormément les gens analphabètes qui déploient des «trouvailles d'ingéniosité» pour ne pas qu'on découvre qu'ils ne savent pas lire.

Le nombre de jeunes était beaucoup moins important que l'année dernière à cause du boycottage des activités parascolaires. «Environ 800 enfants sont présents aujourd'hui alors que normalement on peut en compter plus du double. Par contre, ceux qui sont ici sont plus choyés puisqu'ils peuvent participer à toutes les activités au lieu de devoir faire des choix», explique Sylvie L. Bergeron, directrice générale de l'événement. Les enfants présents étaient des élèves du privé ou



Hervé Philippe a lancé son premier recueil de caricatures *Le Surprenant* qui couvre l'actualité 2005 en illustrations. A peine sorti des presses, son livre sera en magasin dès la semaine prochaine et le caricaturiste parle déjà de l'édition 2006.

avaient des enseignants qui boycottaient le boycott. Quelques enfants interrogés trouvaient qu'il y avait moins d'exposants que l'année passée, mais étaient tout de même contents de se rendre à l'atelier

«Faire un Magazine».

Il y a effectivement plus d'une dizaine d'exposants de moins qu'à l'édition 2004. Mme Bergeron explique ce phénomène par une baisse d'intérêt général des grands diffuseurs pour



Les Productions Littéraires Roland-Dubois 2005 ont choisi de lancer leur recueil au Salon du livre. Étaient présents, Marcel Bureau, directeur général de la Société Saint-Jean-Baptiste, Micheline Dupuis, présidente de la SSJB, Samuel de Champlain, alias Louis Lavoie, du Salon du livre, et Pauline Lefebvre, du comité organisateur du concours.

les salons du livre régionaux et la fusion de certains. «On doit s'adapter à ces nouvelles réalités. C'est une année de transition où nous avons décidé de mettre l'accent sur les auteurs d'ici», poursuit-elle.

Avec le deuxième volet de sa trilogie sur la Louisiane, intitulé *Le Sang-mêlé du bayou*, Lili Maxime était une des auteurs à l'honneur présente pour une séance de signatures. «C'est important pour les auteurs d'aller dans les salons du livre. Pour moi, c'est un pur bonheur de venir rencontrer les gens et de recevoir leur feedback. J'aime beaucoup parler avec mes lecteurs. Plus je parle de mon livre, plus l'œuvre vit et plus je vois ce qui nourrit mon lectorat», explique l'écrivaine de Sainte-Catherine-de-Hatley.

L'auteur de la journée, Hervé Philippe, a profité de l'événement pour lancer son premier recueil de caricatures, *Le Surprenant*. «J'adore dessiner et j'espère que ce livre est le premier d'une série», a-t-il confié. Le caricaturiste de *La Tribune*, qui allie avec adresse l'humour et le dessin, versera un dollar par livre vendu à la fondation IRIS qui travaille à la prévention du sida.

À surveiller aujourd'hui l'auteur de la journée, Laure Waridel, qui expliquera sa démarche à 14 h et animera à 19 h une conférence intitulée *Le marché comme engagement citoyen*. Demain, l'auteur de la journée sera Mylène Gilbert-Dumas. Pour plus d'information sur les lancements de livres, conférences, causeries, projections de films, dégustations, spectacles, ateliers d'écriture, consultez la programmation ou téléphonez au 819-563-0744.

Le système de freinage à distribution électronique. Certains l'ont. D'autres pas.



La nouvelle Jetta 2006

À partir de
269\$ par mois*
location 48 mois
0\$ première mensualité** **0\$** dépôt de sécurité

Toujours une des mieux équipées de sa catégorie avec son dispositif antipatinage, sa direction électromécanique assistée, sa suspension indépendante aux quatre roues et son système de freinage ultra-précis, la nouvelle Jetta vous offre le contrôle nécessaire pour écraser le champignon... juste le champignon*. Essayez-la, vous verrez.

Êtes-vous fait pour Volkswagen?



nouvelleJetta.ca

1 888 ROULE VW | vw.ca

*Respectez toujours les limites de vitesse. Aucune garantie n'a été maltraitée dans cette annonce. **Ces offres s'appliquent à une Jetta 2.5 2006 de base, avec boîte manuelle, neuve, en stock. Frais de transport inclus. Frais de préparation de 275 \$. Acompte de 3 000 \$. Photo à titre indicatif seulement. Taxes, immatriculation, assurances, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers (jusqu'à 46 \$), frais administratifs du concessionnaire (le cas échéant) et frais de 12 ¢ du km après 80 000 km en sus. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. **Première mensualité gratuite jusqu'à concurrence de 350 \$ (taxes incluses) pour la Jetta 2.5 2006. Offres sujettes à l'approbation de crédit de Volkswagen Finance, une division de Credit VW Canada Inc. Offres en vigueur à partir du 3 octobre 2005. Ces offres sont d'une durée limitée et peuvent être retirées en tout temps sans préavis. Chez les concessionnaires Volkswagen participants du Québec seulement. Quantité limitée. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. Ne s'appliquent qu'aux locations faites à des particuliers. Tous les détails sur vw.ca et chez votre concessionnaire.

Le CPE Au coeur des mésanges accueillera plus de bébés

Isabelle Pion
SHERBROOKE

Bonne nouvelle pour les parents utilisateurs du CPE *Au coeur des mésanges*. La pouponnière accueillera, d'ici les prochaines semaines, deux fois plus de bébés.

Ainsi, explique le directeur général du CPE, Martin Bergeron, le nombre de places en pouponnière passera de 10 à 20 afin de répondre à d'urgents besoins pour ce groupe d'âge. «À 20 places, on double, mais ça en prendrait beaucoup plus que ça pour satisfaire la demande», souligne M. Bergeron.

Parallèlement à cette augmentation de clientèle, le CPE procède également à d'importants travaux d'amélioration des locaux, en plus de la réalisation d'un stationnement. Celui-ci réglera un problème d'espace: faute de place, les parents et les employés devaient parfois utiliser le stationnement du parc Galt, situé juste en face.

Au coeur des mésanges compte des installations à deux endroits: l'un situé boulevard de l'Université, l'autre dans la rue adjacente, la rue Poulin. C'est dans ce bâtiment que la pouponnière sera agrandie. Actuellement, on retrouve au CPE 76 places au total, en plus des 50 places en milieu familial.

L'investissement du CPE est évalué à quelque 500 000 \$.

M. Bergeron salue d'ailleurs l'attitude du conseil d'administration dans ce dossier, qui a pris la décision d'augmenter les places en pouponnière alors que ce groupe d'âge s'avère moins rentable pour un CPE.

L'UdeS propose trois concours aux jeunes mordus des sciences

La Tribune
SHERBROOKE

Les jeunes de 14 à 19 ans qui éprouvent de l'intérêt pour les sciences auront la possibilité de faire valoir leurs connaissances par l'entremise de trois différents concours que propose l'Université de Sherbrooke.

Le *Défi mathématique 2005* s'adresse aux jeunes de 14 à 19 ans inscrits au secondaire ou au collégial. Une première étape de présélection aura lieu dans Internet d'ici au 15 novembre 2005 à midi. Les participants retenus au terme de cette première étape sont ensuite invités à participer à une finale qui aura lieu durant la fin de semaine du 13 janvier 2006.

De son côté, le concours de rédaction journalistique *Dans un labo près de chez vous* vise à démythifier le métier de chercheur scientifique et à faire découvrir des aspects méconnus de cette profession. Il s'adresse aux jeunes de 14 à 17 ans inclusivement de niveau secondaire 3, 4 ou 5. Ils ont jusqu'au vendredi 2 décembre pour rédiger un court texte original (500 mots maximum) présentant un chercheur pratiquant dans une université canadienne ou québécoise.

Finalement, le concours *Creuse tes méninges* revient pour une troisième année à l'intention des jeunes de 14 à 19 ans s'intéressant aux mathématiques, à la psychologie, aux affaires ou au droit. Pour participer, il suffit de répondre avant le 31 janvier 2006 à au moins une des questions proposées.

Les prix varient d'un ordinateur portable à des iPod, en passant par la publication des textes dans les grands médias. Pour plus d'info: <http://www.usherbrooke.ca/jeux/concours>.

Fini les locaux gratuits aux médecins

Les pharmaciens ne pourront plus offrir de locaux à rabais

Jocelyne Richer (PC)
QUÉBEC

D'ici un an, les pharmaciens se verront interdire d'offrir gratuitement ou à rabais des locaux à des médecins.

Dans un avis rendu public vendredi par le ministre de la Justice, Yvon Marcoux, l'Office des professions juge que cette pratique place les professionnels de la santé dans une situation de conflit d'intérêts ou d'apparence de conflit d'intérêts.

«On veut l'interdire ce conflit d'intérêts-là, justement pour éviter des situations où le professionnel serait en situation de choisir entre son intérêt per-

sonnel et celui de son patient», a déclaré le président de l'organisme, Gaétan Lemoyne, lors d'une conférence de presse.

Quant à lui, le ministre Marcoux, qui avait en main l'avis depuis cinq mois, s'est engagé à donner suite à toutes les recommandations de l'Office, en procédant aux modifications réglementaires et législatives nécessaires le plus tôt possible.

Dans un premier temps, l'Office des professions devra cependant négocier avec le Collège des médecins et l'Ordre des pharmaciens les changements à apporter à leur code de déontologie respectif, de manière à ce qu'ils reflètent l'esprit de l'avis rendu public vendredi.

L'Office des professions recommande qu'il soit interdit pour les médecins d'accepter une ristourne ou un avantage

«sauf pour les remerciements d'usage et de valeur modeste».

En cas d'infraction, les amendes s'annoncent salées. Actuellement de 600 \$ à 6000 \$, elles devraient atteindre 25 000 \$, selon l'Office.

C'est en novembre dernier que Québec avait demandé à l'Office de se prononcer sur les relations commerciales entre médecins et pharmaciens, notamment sur les loyers à rabais ou gratuits, une question éthique qui était source d'embarras pour le gouvernement Charest.

En 2003, la ministre déléguée aux Transports, Julie Boulet, qui est pharmacienne, avait offert à des médecins d'occuper gratuitement des locaux attenants à la pharmacie dont elle était propriétaire, à Saint-Tite, en Mauricie.

En décembre dernier, l'Ordre des pharmaciens avait jugé que, ce faisant, elle avait enfreint le Code de déontologie de sa profession. L'Ordre estimait cependant que l'offense commise n'était pas suffisamment grave pour porter plainte contre elle.

Vendredi, le ministre Marcoux n'a voulu faire aucun commentaire sur le cas de Mme Boulet. «La cas de Mme Boulet a été réglé. Ce n'est pas sur ce cas-là que portait l'avis. L'avis ne vise pas de cas particuliers», a dit le ministre.

Les recommandations de l'Office des professions ont le mérite de «clarifier et d'éliminer toute ambiguïté en termes de conflit d'intérêts potentiel ou apparent», a résumé M. Marcoux.

L'Ordre des pharmaciens a déjà

indiqué son intention de reformuler l'article de son code de déontologie qui stipulerait désormais qu'un pharmacien «doit s'abstenir d'accepter tout avantage, ristourne ou commission mettant en péril son indépendance professionnelle».

En 2003, la ministre Boulet avait par ailleurs dû démissionner de son poste de ministre déléguée à la Santé, après avoir admis qu'elle avait reçu des cadeaux - essentiellement des dosettes de pilules - de compagnies pharmaceutiques à sa pharmacie.

Le critique de l'opposition officielle en matière de lois professionnelles, Jacques Côté, a réagi à l'avis en demandant une enquête sur les agissements de la ministre déléguée aux Transports.



Anne-Marie Péladeau

Anne-Marie Péladeau au centre Le Portage

Rollande Parent (PC)
MONTREAL

Anne-Marie Péladeau, contre qui pèsent pas moins de 21 accusations, notamment de vol et de voies de fait contre des policiers, ne demeurera pas en prison. La fille du fondateur de l'empire Quebecor passera toutefois les prochains mois au centre de désintoxication Le Portage, à Prévost, dans les Laurentides, un endroit où elle a déjà séjourné.

Sa fille Marie-Pier, sur le point de terminer ses études d'infirmière, et sa demi-soeur Esther se trouvaient dans l'assistance, vendredi, quand Anne-Marie est revenue en cour où elle devait demander d'être remise en liberté. Elle avait peu de chance de l'obtenir. Elle y a renoncé.

Se trouvait également dans la salle d'audiences des jeunes adultes à la mine défaite. Une jeune femme qui se disait son amie, Roxanne Nadeau, et qui est déjà passée par Le Portage était là pour soutenir Anne-Marie. Elle avait écrit son numéro de téléphone sur une feuille grand format, en direction d'Anne-Marie, mais un gardien de sécurité lui a demandé de cesser son manège. Roxanne Nadeau a confié à quelques journalistes qu'Anne-Marie, âgée de 40 ans, en était à sa douzième cure. Elle a séjourné aux États-Unis et en Italie notamment.

Le procureur de la Couronne a averti l'accusée que si elle décidait de son propre chef de mettre fin à sa thérapie, elle devra se constituer prisonnière. De toute façon, elle reviendra devant le tribunal le 19 décembre.

Contrairement à la veille, Anne-Marie se tenait bien droite de sorte que les quelques points de suture à sa paupière étaient plus apparents.

Selon son conseiller légal Philippe Trudel, celui qui devait l'accompagner au centre Le Portage, Anne-Marie souffre de contusions à la tête et de maux aux côtes, vraisemblablement en raison des circonstances ayant entouré son arrestation musclée, mercredi, par deux policiers du Service de police de la Ville de Montréal. Des images de cette arrestation ont été diffusées au réseau TVA.

Les deux policiers en cause font l'objet d'une enquête menée par la Sûreté du Québec, à la demande expresse du ministre de la Sécurité publique, Jacques Dupuis.

Il y a quelques années, en 1999, Anne-Marie Péladeau avait fait les manchettes quand elle s'est tournée vers les tribunaux pour obtenir de ses frères Erik et Pierre-Karl la somme de 21 millions \$, soit la part de l'héritage à laquelle elle estimait avoir droit à la suite du décès de son père, survenu deux ans plus tôt. Une entente confidentielle a finalement été conclue.

À cette époque, Anne-Marie disposait d'une somme d'un peu plus de 100 000 \$ pour subvenir à ses besoins.

À l'heure actuelle, elle dispose toujours d'une somme importante gérée par une fiducie et d'une allocation mensuelle.

BEAUTÉ

à la baie

LANCÔME

PARIS

VOTRE
CADEAU
AVEC ACHAT!

SEULEMENT
À LA BAIE



Votre cadeau avec tout achat de 32 \$
de produits Lancôme.

Nouveau! Rouge Absolu
galbe hydratation intense,
FPS 15

Juicy Tubes
gloss lèvres ultra brillant

Colour Focus
quatuor d'ombres à paupières
finesse et tenue record

Nouveau! Rénergie Microlift
soin actif remodelant, 15 ml

Bi-Facil
démaquillant double action
pour les yeux, 50 ml

Sac fourre-tout
avec ensemble de 3 pinceaux

* Avant les taxes. En vigueur du 15 octobre au 6 novembre 2005 ou jusqu'à épuisement des stocks. Un cadeau par personne. Ne peut être jumelé à aucune offre spéciale. www.lancome.ca



NOUVEAU

Rénergie Microlift

Le Soin actif remodelant de Lancôme, renfermant des milliers de microlifteurs, révolutionne le lifting cosmétique par sa technologie toute particulière visant à remodeler et à raffermir le visage ainsi qu'à atténuer l'apparence des rides. La collection 69 \$ à 90 \$

la Baie
encore plus



10 % de rabais

sur vos achats* de la journée dans les magasins
de la famille Hbc, à l'ouverture d'un compte Hbc.

* Sur approbation de crédit seulement. Des exceptions s'appliquent. Précisions auprès d'un associé.



ÉLECTIONS MUNICIPALES 2005

Elections municipales 2005



Imacorn, Jessica Garneau

Environ 300 personnes étaient réunies hier en fin d'après-midi au Vieux Clocher de Sherbrooke afin de connaître l'identité des candidats élus par acclamation. Seulement trois conseillers ont ainsi obtenu un congé de campagne, soit Roger Labrecque, du district 2,2 Quatre-Saisons, Douglas MacAulay, du district 3,0 Lennoxville, et Bernard Tanguay, du district 2,5 Marie-Rivier.

Sherbrooke

Mairie

Hélène Gravel
Jean Perrault (s)
Hubert Richard

Arrondissement Brompton

Siège 1 Nicole Bergeron
Siège 1.1 Bernard Guay
Siège 1.2 Benoît Dionne (é)
(é) Michel Lamontagne

Arrondissement Fleurimont

Siège 2.1 Michel Carrier
Siège 2.2 Mariette Fugère (s)
Siège 2.3 Roger Labrecque (r)
Siège 2.4 Francis Gagnon (s)
Siège 2.5 David Lenneville
Siège 2.6 Louida Brochu (s)
Siège 2.7 Noël Richard
Siège 2.8 Bernard Tanguay (r)

Arrondissement Lennoxville

Siège 3 Douglas MacAulay (r)
Siège 3.1 William Smith (r)
Siège 3.2 Thomas A. Allen (r)

Arrondissement Mont-Bellevue

Siège 4.1 Guillaume Cloutier
Siège 4.2 Serge Paquin (s)
Siège 4.3 Alexandre Lavallée

Siège 4.3 Robert Y. Pouliot (s)
Siège 4.4 Moustapha Saboun
Siège 4.5 Pierre Boisvert (s)
Siège 4.6 Guy Couture
Siège 4.7 Sébastien Aubé
Siège 4.8 Jean-François Rou-

Arrondissement Rock Forest-Saint-Élie-Deauville

Siège 5.1 Laurent Boudreau
Siège 5.2 Diane Delisle (s)
Siège 5.3 Vincent Roselli
Siège 5.4 Benoît Charland
Siège 5.5 Bernard Sévigny
Siège 5.6 Gustavo Atencio
Siège 5.7 Alain Demers
Siège 5.8 Serge Forest (s)
Siège 5.9 Pierre Harvey
Siège 5.10 Julien Lachance

Arrondissement Jacques-Cartier

Siège 6.1 Geoffroy Bruneau
Siège 6.2 Jacques Testulat (s)
Siège 6.3 Jean Chenay
Siège 6.4 Chantal
Siège 6.5 L'Espérance (s)
Siège 6.6 Olivier Bergeron
Siège 6.7 Marc Denault (s)
Siège 6.8 Dany Lachance (s)
Siège 6.9 Pierre Tardif



MRC du Val-Saint-François

Bonsecours

Mairie Cécile Laliberté (r)
Siège 1 ---
Siège 2 Richard Plante (r)
Siège 3 Serge Emond (r)
Siège 4 Cécile Lapalme (r)
Siège 5 Alain Forget (é)
Siège 6 Jean Tétrault (s)

Cleveland

Mairie Denis Auclair
Siège 1 Gerald Badger (s)
Siège 2 David G. Crack (r)
Siège 3 Bertrand Ménard (s)
Siège 4 Jean-Claude Durocher
Siège 5 Yves Prud'homme
Siège 6 Herman Herbers (é)
Siège 7 Johnny Vander Wal (r)
Siège 8 Henry Schroeders (r)
Siège 9 Henry Grandmont (é)

Kingsbury

Mairie Marc Renaud
Siège 1 Jean Dandurand (s)
Siège 2 Yves Doiron (r)
Siège 3 Mary Hogan (é)
Siège 4 Michel Poitras (r)
Siège 5 Michel Thibault (r)
Siège 6 Francine Bouchard (s)
Siège 7 Pierre Pivin
Siège 8 Mario Gagné (s)
Siège 9 Claude Mailhot

Lawrenceville

Mairie Daniel Héroux
Siège 1 René Martin (s)
Siège 2 Derek Grilli (é)
Siège 3 Pascal Deschamps
Siège 4 Raoul Fontaine (s)
Siège 5 Yves Arès (s)
Siège 6 Alain Tardif
Siège 7 Michel Beauregard
Siège 8 Jocelyn Cleary
Siège 9 Nathalie Noisieux
Siège 10 Dany Chapdelaine
Siège 11 Daniel Savoie
Siège 12 Mario Casavant
Siège 13 Carl Massé

Maricourt

Mairie Réjean Paquette
Siège 1 Michael Selby (s)
Siège 2 Guyline Gaudreau (r)
Siège 3 Valérie Bombardier (é)
Siège 4 ---
Siège 5 Paul Purcel (é)
Siège 6 Anne Pochat (r)
Siège 7 Isabelle Plante (r)

Melbourne

Mairie Emanuella
Siège 1 Germanini-Laval
Siège 2 Daryl Grainger (s)
Siège 3 Hilda Markis (é)
Siège 4 André Poirier (r)
Siège 5 Jeffery Garrett (r)
Siège 6 James Johnston (s)
Siège 7 Claude Bédard
Siège 8 Raymond Fortier (r)
Siège 9 Valérie Guenette (r)

Racine

Mairie Jean-Claude Boutin
Siège 1 René Pelletier
Siège 2 Louise Demers
Siège 3 Jean-Pierre Perreault
Siège 4 Francine Desaulniers (é)
Siège 5 Keith Richardson (s)
Siège 6 Annie Vincent

Siège 4 Alexandra Nadeau
Siège 5 Jacques Vallée
Siège 6 Michel Brien
Siège 7 Alain Morneau
Siège 8 Eric Courtemanche (r)

Richmond

Mairie Marc-André Martel (r)
Siège 1 Charles Mallette (r)
Siège 2 Paul Gifford (r)
Siège 3 Gérard Tremblay
Siège 4 Réal Veilleux (s)
Siège 5 Daniel Blanchette
Siège 6 Georges-Henri Poulin
Siège 7 Daniel Ménard (r)
Siège 8 Jean-Guy Berthiaume (s)
Siège 9 Clifford Lancaster
Siège 10 Benoit Lapré

Sainte-Anne-de-la-Rochelle

Mairie J. André Bourassa (é)
Siège 1 Louis Coutu (r)
Siège 2 Giséle Ferland
Siège 3 Patricia Brien
Siège 4 Marguerite Chalifoux
Siège 5 Jacques Jasmin
Siège 6 Réal Vel (s)
Siège 7 Benoit Lajeunesse
Siège 8 Jacques Bonneau (r)
Siège 9 Jean-Pierre Brien (é)

Saint-Claude

Mairie France L. Maurice (s)
Siège 1 Hervé Provencher
Siège 2 Émilien Dubreuil
Siège 3 Gaétan Pouliot
Siège 4 France Hamel (s)
Siège 5 Marco Scrosati
Siège 6 Claude Bazin
Siège 7 Daniel Brown
Siège 8 Robert Plante (s)
Siège 9 Fernande Maurice
Siège 10 Jean-Paul L'Heureux (r)
Siège 11 Régis Fréchette (r)

Saint-Denis-de-Brompton

Mairie Mike Doyle (r)
Siège 1 Jean-Guy Emond (r)
Siège 2 Étienne-Alexis Boucher (é)
Siège 3 Jean-Luc Beauchemin (é)
Siège 4 Christiane Vanasse (r)
Siège 5 Kurt Serreyn (r)
Siège 6 Lise Rouillard (r)

Saint-François-Xavier-de-Brompton

Mairie Yvon Paquin (s)
Siège 1 Daniel Morin
Siège 2 Yves Coutu (s)
Siège 3 Marc Vigneux
Siège 4 France Perreault
Siège 5 Raymond L. Lartte (s)
Siège 6 Stéphane Nadeau
Siège 7 Yvon Laroche (s)
Siège 8 Pascal Gagnon Lalande
Siège 9 Gaétan Therrien (s)
Siège 10 Yves Jolin
Siège 11 Martin Letendre (s)

Stoke

Mairie Bertrand Ducharme (s)
Siège 1 Marthe Bideau
Siège 2 Richard Daigle
Siège 3 Pierre Mailhot (s)
Siège 4 Joanne Poisson
Siège 5 François Hardy (é)
Siège 6 Jean-Guy Lord
Siège 7 Richard Mathieu (s)
Siège 8 Michel Picard (r)

Dudswell

Mairie Nicole Robert (é)
Siège 1 Maurice Dodier (r)
Siège 2 Jean-Pierre Breton (é)
Siège 3 Micheline Breton (s)
Siège 4 Michelle Marchesseault
Siège 5 Réjean Cloutier (s)
Siège 6 Sylvain Lafond
Siège 7 Claude Corriveau (é)
Siège 8 Denis Ouellette (é)

East Angus

Mairie Real Gagné
Siège 1 Stephen P. Gauley
Siège 2 Martin Mailhot (s)
Siège 3 Lyne Boulanger (r)
Siège 4 Veronique Bruneau (s)
Siège 5 Michel Reid
Siège 6 Robert G. Roy (r)



Siège 5 Luc Cayer (s)
Siège 6 Lise Desruisseaux
Siège 7 Martin Chrétien (é)

Ulverton

Mairie Roger Viens (r)
Siège 1 Claire Lafrance (r)
Siège 2 Éric Plourde (é)
Siège 3 Carl Arcand
Siège 4 Jean-Guy Demers
Siège 5 Brenda Bailey (s)
Siège 6 Daniel Lamothe
Siège 7 Claude Lefebvre (r)
Siège 8 Patrice Bedard (r)

Valcourt Canton

Mairie Patrice Desmarais (r)
Siège 1 Réjean Malboeuf (r)
Siège 2 Réjean Duchesneau (r)
Siège 3 Geneviève Fortier (é)
Siège 4 Lionel Gravel (r)
Siège 5 Bertrand Bombardier (r)
Siège 6 Michel Daigneault (r)

Valcourt Ville

Mairie Laurian Gagné
Siège 1 Jacques Séguin
Siège 2 Benoît Savard (r)
Siège 3 Lyne Martel (r)
Siège 4 Pierre-Yves Lemay
Siège 5 André Ste-Marie
Siège 6 Lise Bolduc (r)
Siège 7 Henri-Paul Lavoie (r)
Siège 8 Yvon-T. Dubois
Siège 9 Guy Arel

Val-Joli

Mairie Jean-Marc Brun
Siège 1 Gilles Perron (s)
Siège 2 Philippe Verly
Siège 3 Sylvain Côté
Siège 4 Firmin D. Bernier
Siège 5 Suzanne Grimard (é)
Siège 6 Johanne Maurice
Siège 7 André Therrien
Siège 8 Richard Boucher (r)
Siège 9 Patrick Bernier (é)
Siège 10 Lorenzo Bergeron (s)
Siège 11 Michel Galarneau

Windsor

Mairie Jean-Pierre Bibeau
Siège 1 Malcolm Wheeler
Siège 2 Sylvie Bureau (s)
Siège 3 Marielle Caron
Siège 4 Hélène Bourassa
Siège 5 Mario Leclerc
Siège 6 Gaétan Graveline
Siège 7 Jean-Pierre Roy (r)
Siège 8 France Joseph Bourque (s)
Siège 9 Aurio Milette
Siège 10 Jacques Corriveau
Siège 11 David Fournier
Siège 12 Jason S. Noble (s)
Siège 13 Alain Beaudin
Siège 14 Samuel Morin

MRC de Coaticook

Coaticook

Mairie Bertrand Lamoureux (é)
Siège 1 Charles Poulain
Siège 2 André Marois
Siège 3 Madeleine Drolet (r)
Siège 4 Michel Viens (s)
Siège 5 Sylvain Véronneau
Siège 6 Luc Demers (s)
Siège 7 Raynald Drolet
Siège 8 Lionel Giroux (r)
Siège 9 Gaetan Labelle (é)

Compton

Mairie Fernand Veilleux (r)
Siège 1 Miguel Gilbert (é)
Siège 2 Monique Clément (r)
Siège 3 Jean-Noël Groleau (r)
Siège 4 Jacques Blain (r)
Siège 5 Robert Paré (r)
Siège 6 Denis Beaudoin (r)

Barnston-Ouest

Mairie Alain Bouffard
Siège 1 Ghislaine Leblond
Siège 2 Marianne Santschi (é)
Siège 3 Normand Vigneau
Siège 4 Richard D'Amour
Siège 5 Charles Brus (s)
Siège 6 Émile Couture (s)
Siège 7 Serge Tremblay (é)
Siège 8 Jean-Pierre Pelletier
Siège 9 Carole Blais
Siège 10 Jacques Grenier
Siège 11 Raymond Roy

East Hereford

Mairie Richard Belleville (r)
Siège 1 Steve Isabelle (é)
Siège 2 Patrick McDuff (r)
Siège 3 Jean-Guy Beloin (é)
Siège 4 Edith Comeau (é)
Siège 5 Ronald Owen (r)
Siège 6 Brigitte Inkel (é)

Dixville

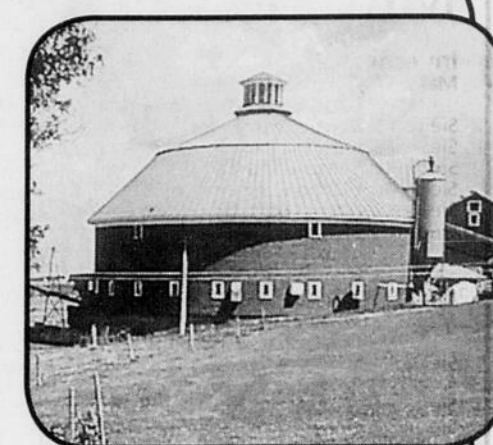
Mairie Réal Ouimette (r)
Siège 1 Julie Jones (é)
Siège 2 Richard Couture (r)
Siège 3 Pierre Paquette (é)
Siège 4 Alain Quirion (r)
Siège 5 Mario Tremblay (r)
Siège 6 Daniel Lessard (r)

Saint-Herménégilde

Mairie Lucie Tremblay (r)
Siège 1 Réal Crête (é)
Siège 2 Jean-Claude Daoust (r)
Siège 3 Yvlye Fauteux Viau (r)
Siège 4 Marc Sage (é)
Siège 5 Jean-Claude Charest (é)
Siège 6 Ronald Massey (r)

Saint-Malo

Mairie Jacques Madore (é)
Siège 1 Benoît Roy (r)
Siège 2 Sylvie Robidas (é)
Siège 3 Serge Allie (r)



Siège 4 Vincent Tremblay (r)
Siège 5 Robert Fontaine (é)
Siège 6 Réjeanne P-Montminy (é)

Saint-Venant-de-Paquette

Mairie Claude Desbiens (é)
Siège 1 Nathalie Lacasse (r)
Siège 2 Daniel Gendreau (r)
Siège 3 Sandra Paquet (r)
Siège 4 Isabelle Loignon (r)
Siège 5 Giovanni Borsellino (é)

Stanstead-Est

Mairie Harvey Lothrop (s)
Siège 1 Guy Lefebvre
Siège 2 Rock Simard (r)
Siège 3 Gilbert Ferland (r)
Siège 4 Manon Roy (r)
Siège 5 Pierre Demers (r)
Siège 6 André Gaulin (é)
Siège 7 Sylvie Lanoue (é)

Sainte-Edwidge-de-Clifton

Mairie Linda Ouellet (s)
Siège 1 Michel Doyon
Siège 2 Lise Desorcy Côté (é)
Siège 3 Jean-Yves Masson (r)
Siège 4 Martial Thériault (r)
Siège 5 Christian Lantôt (r)
Siège 6 Yvon Desrochers (s)
Siège 7 Jean-Pierre Bessette
Siège 8 Gary Caldwell (r)

Waterville

Mairie Gérald Boudreau (s)
Siège 1 Sébastien Manseau
Siège 2 Antoine Deacon (r)
Siège 3 Gladys Brunn (r)
Siège 4 Bastien Nadeau (é)
Siège 5 Gordon Barnett (r)
Siège 6 Gilles Charest (r)
Siège 7 Nathalie Dupuis (é)

Martinville

Mairie Réjean Masson (r)
Siège 1 Catherine Viens (r)
Siège 2 Francis Côté (r)
Siège 3 Réal Côté (r)
Siège 4 Christy Dupuis
Siège 5 Michel-Henri Goyette
Siège 6 Gaby Côté (r)
Siège 7 France D. Scalabrini (r)

(é) = élu, (r) = réélu, (s) = sortant

MRC du Haut-Saint-François

Ascot Corner

Mairie Johanne Blais Demers (s)
Siège 1 Fabien Morin
Siège 2 Nathalie Bresse (é)
Siège 3 Sylvie Boucher
Siège 4 Martin Goddard
Siège 5 Jean-Pierre Beaudoin
Siège 6 Patrick Langlois (s)
Siège 7 D. Michel Carboneau (r)
Siège 8 Donald Lachance (r)
Siège 9 Josée Dumont
Siège 10 Valérie Roy
Siège 11 Frances Stickles (s)

Bury

Mairie Orvil Anderson (s)
Siège 1 Florence Duval Fréchette
Siège 2 Marc Jacques Gosselin
Siège 3 Claude Dostie
Siège 4 Walter Dougherty
Siège 5 James Cork
Siège 6 Leona Hodge (s)
Siège 7 Lynne Martel Bégin (é)
Siège 8 Stéphane Sévigny (é)
Siège 9 Daniel Breton (é)
Siège 10 Nicole Fortier (é)

Chartierville

Mairie Jean-René Ré (é)
Siège 1 Ronald Fortier (r)
Siège 2 Yvon Côté (é)
Siège 3 Lise Bellehumeur (é)
Siège 4 Claude Pratte (é)
Siège 5 Johnny Guertin (é)
Siège 6 Micheline P. Fortier (r)

Cookshire-Eaton

Mairie Ghislain Chauveau
Siège 1 Bertrand Landry (s)
Siège 2 Normand Potvin
Siège 3 Denise Giroux
Siège 4 Simon Simard (s)
Siège 5 Bruno Breton
Siège 6 Josée Giroux
Siège 7 Jocelyne L. Mason (s)
Siège 8 Denise Grenier
Siège 9 Sandra Lebel-Morneau
Siège 10 Patrice Dodier (s)
Siège 11 Yves Ruel
Siège 12 Jack Garneau (s)
Siège 13 Alain Lussier
Siège 14 Chantal Rouleau
Siège 15 Marcel Shank (s)
Siège 16 Roger Thibault

Dudswell

Mairie Nicole Robert (é)
Siège 1 Maurice Dodier (r)
Siège 2 Jean-Pierre Breton (é)
Siège 3 Micheline Breton (s)
Siège 4 Michelle Marchesseault
Siège 5 Réjean Cloutier (s)
Siège 6 Sylvain Lafond
Siège 7 Claude Corriveau (é)
Siège 8 Denis Ouellette (é)

East Angus

Mairie Real Gagné
Siège 1 Stephen P. Gauley
Siège 2 Martin Mailhot (s)
Siège 3 Lyne Boulanger (r)
Siège 4 Veronique Bruneau (s)
Siège 5 Michel Reid
Siège 6 Robert G. Roy (r)

Siège 4 Yvon Ménard
Siège 5 Johanne Sabourin
Siège 6 Nicolas Lagueux
Siège 7 Roger Turmel
Siège 8 Jacquin Campagna (s)
Siège 9 Lisa Cormier

Hampden

Mairie Normand Côté (r)
Siège 1 Monique Scholz (r)
Siège 2 Lisa Irving (é)
Siège 3 Alain Thibault (é)
Siège 4 Guy Poirier (r)
Siège 5 Sylvain Delage (é)
Siège 6 Bertrand Prevost (é)

La Patrie

Mairie Jacques Blais (r)
Siège 1 Guy Maheu (é)
Siège 2 Robert Delage (r)
Siège 3 Alain Dubreuil (r)
Siège 4 Marie-Anne Spooner (é)
Siège 5 Robert Décaré (r)
Siège 6 Michel Morin (é)

Lingwick

Mairie Céline Gagné (é)
Siège 1 Marcel Guillemette (é)
Siège 2 Claude Després (r)
Siège 3 Marc Poulin (r)
Siège 4 Gaston Cloutier (é)
Siège 5 Jason S. Noble (s)
Siège 6 Jean-Guy Marois
Siège 7 Gislain Rousseau

Newport

Mairie Malcolm Burns

Siège 1 Marc Vaillancourt
Siège 2 Anne-Marie Yeates-Dubeau
Siège 3 André Leboeuf
Siège 4 Louis-Philippe Lapointe
Siège 5 Diane Fiset
Siège 6 René Tétrault
Siège 7 Yvonne Mayne-Wilkin
Siège 8 Jacques Boutin (é)
Siège 9 Gaétan Lajoie
Siège 10 Isabelle Massé
Siège 11 Leslie MacLeod (é)

Saint-Isidore-de-Clifton

Mairie André Perron (é)
Siège 1 Rosaire Perron (é)
Siège 2 Hélène Dumais (r)
Siège 3 Uwe Lowry (r)
Siège 4 Régent Dansereau (é)
Siège 5 Christian Lapointe (é)
Siège 6 Perry Bell (r)

Scotstown

Mairie Solange Bouffard
Siège 1 Myriam Sainson
Siège 2 Michael Boulanger
Siège 3 Mark Hart
Siège 4 Michel Beauchemin
Siège 5 Jean Langlois
Siège 6 Lucien Lauzon
Siège 7 Marc Gauthier (é)
Siège 8 Robert Gabanna (é)
Siège 9 Remy Beauchêne
Siège 10 Sébastien Gabanna
Siège 11 Jeanne D'Arc C. Guilette (s)
Siège 12 Jacques Duchesneau (s)
Siège 13 Daniel Gaudreau



Weedon

Mairie Richard Tanguay (s)
Siège 1 Jean-Claude Dumas
Siège 2 Renée-Claude Leroux (é)
Siège 3 Réjean Giaré (é)
Siège 4 Lise Lessard (é)
Siège 5 Raynald Breton (r)
Siège 6 Marc Lavertu (r)
Siège 7 Julio Carrier (r)

Westbury

Mairie Kenneth Coates (r)
Siège 1 Jean-Luc Laplante (r)
Siège 2 Réjean Vachon (r)
Siège 3 Line Cloutier (r)
Siège 4 Cécile Tellier-Roy (r)
Siège 5 Yves Allaire (r)
Siège 6 Denis Veilleux (r)

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2005

Elections municipales
2005

MRC Memphrémagog

Austin

Mairie Roger Nicolet (r)
Siège 1 Arthur Bryant (r)
Siège 2 Lisette Maille (e)
Siège 3 Jean-Claude Duff (r)
Siège 4 Marco Scholer (r)
Siège 5 Jean-Marc Couture (s)
Victor Dingman
Siège 6 Denis Lachance

Ayer's Cliff

Mairie Vincent Gérin (r)
Siège 1 Perle Bouchard (e)
Siège 2 Roger Dumouchel (e)
Siège 3 Yves Therrien (e)
Siège 4 Nathalie Grenier (e)
Siège 5 Isabel Marcotte (r)
Siège 6 Carolina Bastida (e)

Bolton-Est

Mairie Joan Westland-Eby (s)
Denis Depelteau
Siège 1 Roger Gagné (r)
Siège 2 Bruno Beauregard (r)
Siège 3 Pamela Galvin (r)
Siège 4 Charles Laurin
Mary-Ann Magda-Martel
Siège 5 Daniel Dubois
Billy Woodward (s)
Siège 6 David E. Paige (s)
Ginette Breton

Canton de Hatley

Mairie Pierre Levac (r)
Siège 1 Ryan D'Arcy (r)
Siège 2 Gina Fattore (s)
Robert Gagné
Siège 3 Martin Primeau (e)
Siège 4 Claude B. Meilleur (r)
Siège 5 Guy Larkin (r)
Siège 6 Claire Choinière
Jacques Bogenez (s)

Canton de Potton

Mairie Mairie Claude Laplume (r)
Siège 1 Lorna Aiken-Lamothe (r)
Siège 2 Barbara Koch (r)
Siège 3 Louis Veillon (r)
Siège 4 Michael J. Head
Jacques Hébert
Siège 5 Jean Filion (r)
Siège 6 Christian Rodrigue (r)

Canton de Stanstead

Mairie Lionel Laroche
Raymond J. La Roche
Siège 1 Eric Evans (e)
Siège 2 Lynda-Mary Partington (e)
Siège 3 Louise Bégoin (r)
Siège 4 Roch Duchesne
Stewart Smith
Siège 5 Eddie McCaughey (e)
Siège 6 Robert Langlois (r)

Canton d'Orford

Mairie Jacques Delorme (s)
Pierre Rodier
Siège 1 Jacqueline Aschah
Christian Girouard (s)
Siège 2 Jean-Guy Beaulieu (s)
Claude Nadeau
Nicolas Turmel
Siège 3 Réjean Beaudette
Claude Dallaire
Siège 4 Michel Cousineau
Jean Ducharme
Siège 5 Pierre Bastien
Bertrand Larivée
Siège 6 Marc Biqué (s)
Robert Dezainde

Eastman

Mairie Gérard Marinovich (r)
Siège 1 Danielle Simard (r)

Siège 2 Jean-Guy Nadeau (r)
Siège 3 Richard Normand (r)
Siège 4 André A. Pilon
Antonio Barbieri
Siège 5 Jacques Favreau (e)
Siège 6 Yvon Laramée (r)

Hatley

Mairie Jacques de Léséleuc (r)
Siège 1 Chantal Montminy (r)
Siège 2 Bruno Côté (r)
Siège 3 Eric Hammal (e)
Siège 4 Pierre Robert (e)
Siège 5 Bernard Paré (r)
Siège 6 Gilles Viens (r)

Magog

Mairie Marc Poulin (r)
Siège 1 Yvon Bernier
Michel Bombardier (s)
Siège 2 Bertrand Bergeron
Gisèle Bisson
Yvon Lamontagne
Stéphane Simard
Siège 3 Denise Poulin-Marcotte (r)
Siège 4 Réjean Lacroix
Marcel Lavoie
Serge Poulin
Siège 5 Alain Vanden Eynden
Vicki May Hamm
Michel Voyer (s)
Siège 6 Jacques Laurendeau (r)
Siège 7 Gilbert Kurt Boucher (r)
Siège 8 Michel Pomerleau
Gilles Robinson (s)
Siège 9 Serge Gosselin (s)
Siège 10 Pierre Goulet
Jocelyne Mongrain (e)

North Hatley

Mairie Stephan Doré (r)
Siège 1 John Rasmussen (r)

Siège 2 Paul Caron (r)
Siège 3 Paul Senécal (s)
Line Fortin
Siège 4 Carol Haller (r)
Siège 5 Michael Page (r)
Siège 6 Peter Provencher (r)

Ogden

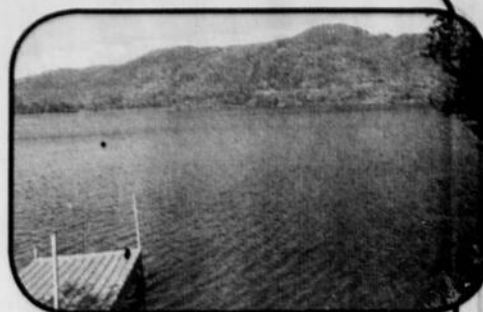
Mairie Michael Sudlow (r)
Siège 1 Normand Gélinas (r)
Siège 2 Pierre Larocque (r)
Siège 3 Stephen Baker (s)
Gordon A. Rowe
Siège 4 Douglas Elliott (s)
Joe Stairs
Siège 5 Norma-Gene Cauchon (r)
Siège 6 Rod Cooper (r)

Ste-Catherine-de-Hatley

Mairie Jacques Demers
Denis Dubois
Siège 1 Claudette Bouthat
Joel Lambert (s)
Siège 2 Richard Boyer
Huguette Larose
Siège 3 Nicole-Andrée Blouin
Sandrine Effray
Siège 4 René Vaillancourt (e)
Siège 5 Richard Leblanc
Ginette Poulin
Siège 6 Gaston Sirois
Denis Bachand
Marc Dion
Marie-Claude Poirier

St-Étienne-de-Bolton

Mairie Yves Mailhot (r)
Siège 1 Sébastien Demers
Benoît Ouellet
Siège 2 Brigitte Levert (r)
Siège 3 Gaëtan Berger (r)
Siège 4 Harry Bird (r)



Siège 5 Robert Savoie (r)
Siège 6 Bruno Auclair (r)

Stukely-Sud

Mairie Gerald Allaire (s)
Ryan Coulombe
Siège 1 Noëlle-Ange Laramée-Arès
Jean Legault (e)
Siège 2 Dominique Morin
Armand Theroux
Siège 3 Guy Beaudin (e)
Siège 4 Gilles Paradis (r)
Siège 5 Marcel St-Onge (r)
Siège 6 Annick Balyer-Rousseau
Celine Delorme-Picken (s)

Stanstead

Mairie Robert Sheldon
Jody Stone
Siège 1 Raymond Yates (s)
Matthew Farfan (s)
Stéphane Goessens
Siège 2 Susan Wintle (e)
Siège 3 Shari Rolleston
Serge Tougas
Siège 4 Ben Kramer (s)
Michelle Richard
Siège 5 M. Philippe Dutil (r)
Siège 6 Michael Tilton (s)
Florent Roy

MRC de l'Érable

Inverness

Mairie Gilles Saint-Pierre (s)
Lucie Gagné-Rodrigue
Siège 1 Martin Dumas (e)
Siège 2 François Parent (e)
Siège 3 Bernard Dion (r)
Siège 4 Martin Guimond (r)
Siège 5 Michel Berthiaume (e)
Siège 6 Michel Archambault
Cindy White

Laurierville

Mairie Martin Gingras
Charles-Henri Boucher
Siège 1 Luc Provencher
Pierrette Payeur
Siège 2 Mario Lessard (r)
Siège 3 Daniel Fortin
Pierre Cloutier
Siège 4 Charles-Omer Brassard
Marc Gervais
Siège 5 Marie-Thérèse Gervais (e)
Siège 6 Marc Simoneau (r)

Lyster

Mairie Marcel Beaudoin (r)
Siège 1 Sylvain Labrecque (e)
Siège 2 Viateur Fournier (r)
Siège 3 Denis Marois
Normand Raby
Siège 4 Yves Boissonneault
Jocelyn Fillion
Siège 5 Alain Moisan
Ginette Morin
Siège 6 Jean-Paul Laflamme (r)
Eric Laflamme
Line Perron

Notre-Dame-de-Longueville

Mairie Michel Perreault (s)
Jocelyn Bédard
Gaston Pellerin
Siège 1 Donald Laliberté (r)
Siège 2 Chantal Tanguay (e)
Siège 3 Michel Comeau (r)
Siège 4 Francine Turmel (e)

Siège 5 Normand Nault (e)
Siège 6 Yves Payette (e)

Plessisville (paroisse)

Mairie Berthe Marcoux (r)
Siège 1 Jean-Noël Saint-Amant (r)
Siège 2 Sylvie Tremblay (r)
Siège 3 Noël Bergeron (r)
Siège 4 Bruno Vigneault (r)
Siège 5 Jean-Hughes Ruel (s)
Jean-Noël Bergeron
Siège 6 Normand Bourque (r)

Plessisville (ville)

Mairie Jacques Martineau (s)
Alain Boulanger
Siège 1 Michel Gosselin (s)
Camille Mercier
Siège 2 Gaëtan Blier
François Goulet
Siège 3 Nelson Grondin (s)
Jean-François Labbé
Siège 4 Sonia Gosselin (e)
Siège 5 Bernard Ruel (r)
Siège 6 Jacques Vallée (r)

Princeville

Mairie Gilles Fortier (r)
Siège 1 Monique Carré (s)
Réjean Turgeon
Yves Lachapelle
Siège 2 Claude Ménard (s)
Martin Sévigny
Siège 3 Serge Bizier (r)
Siège 4 Fernand Ruel (r)
Siège 5 André Bergeron (r)
Siège 6 Claude Ayotte
Claude Côté

Saint-Ferdinand

MairieDonald Langlois (r)
Siège 1 Clermont Tardif (r)
Siège 2 Paulo Asselin
Gérard Garneau
Siège 3 Christian Dubois (s)
Alain Ruel



Siège 4 Yvan Langlois (r)
Siège 5 Bernard Marlow (e)
Siège 6 Guylaine Blondeau (r)

Saint-Pierre-Baptiste

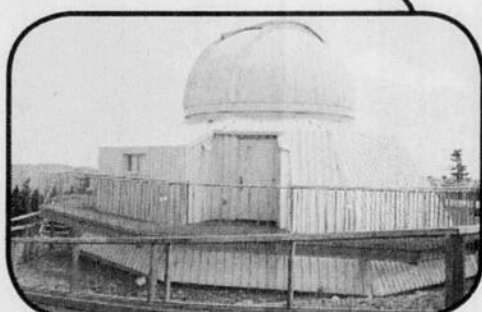
Mairie Bertrand Fortier (s)
Colette Brochu
Siège 1 Paul Fortier (r)
Siège 2 Fabien Fillon (r)
Siège 3 Martial Roy (r)
Siège 4 Daniel Fortier (e)
Siège 5 Nathalie Gouin (e)
Siège 6 Ronald Fortier (r)

Sainte-Sophie-d'Halifax

Mairie Monique Brunet
Marc Nadeau
Siège 1 Francine Charland (s)
Raymond Charland
Siège 2 Sylvain Laganière (r)
Siège 3 Martin Lemoine (s)
Siège 4 Gaëtan Labonté (e)
Siège 5 Gaston Perreault (e)
Siège 6 Bruno Lamontagne (e)

Villeroy

Mairie Michel Poisson (e)
Siège 1 Réjean Perron (r)
Siège 2 Yvan Paquet (e)
Siège 3 François Gingras (r)
Siège 4 Lise Melançon (e)
Siège 5 Eric Chartier (r)
Siège 6 Daniel Baker (e)



Sylvain Robert (s)

Saint-Robert-Bellarmin

Mairie Jeannot Lachance (s)
Michel Poulin
Siège 1 Jean-François Lachance (e)
Siège 2 Côme Lachance
Germain Nadeau
Siège 3 Robert Jolin (r)
Siège 4 André Lachance
Maurice Poulin
Siège 5 Daniel Dulac
Siège 6 Bruno Busque
Napoleon Busque (s)

Saint-Romain

Mairie Jean-Luc Fillion (r)
Siège 1 Lisette Mercier (e)
Siège 2 (vacant)
Siège 3 Gérard Jacques (e)
Siège 4 Claude Richard (e)
Siège 5 Germain Baillargeon (e)
Siège 6 Claude Boulanger (r)

Saint-Sébastien

Mairie Marcel Proteau (r)
Siège 1 Pierre Veilleux (r)
Siège 2 (Vacant)
Siège 3 Suzie Audet (e)
Siège 4 Yves Dion (e)
Siège 5 Nancy Boulanger (e)
Siège 6 Jeannot Roy (r)

Stornoway

Mairie Pierre-André Gagné (e)
Siège 1 Micheline Charrier (r)
Siège 2 (vacant)
Siège 3 Mario Lachance (r)
Siège 4 Solange Côté (r)
Siège 5 Donald Dumas (r)
Siège 6 Émilien Carrier (r)

Stratford

Mairie Guy Cloutier
Fernand Tardif
Siège 1 Lise St-Pierre (r)
Siège 2 Denise Gauthier
Gaëtan Proteau
Siège 3 Armand Bolduc (r)
Siège 4 Jocelyn Côté (e)
Siège 5 Émile Chartier (e)
Siège 6 Alain Beaudoin (s)
Normand Nadeau

Val-Racine

Mairie Sonia Cloutier (e)
Siège 1 Geneviève Beaulieu (e)
Siège 2 Isabelle Lapointe-Veilleux (e)
Siège 3 Alain Côté (r)
Siège 4 Tania Janowski (r)
Siège 5 Marcel Blais (r)
Siège 6 Jacqueline Brière (r)

MRC de Drummond

Drummondville

Mairie Francine Ruest-Jutras (r)
Siège 1 Pierrette Cyr
Mario Jacques (s)
Siège 2 Roberto Léveillé (r)
Siège 3 Jocelyn Gagné
Denis Savoie (s)
Siège 4 Michel Letendre
Jean Shooner
Siège 5 Annick Coriveau
Gilles Fontaine (s)
Siège 6 Jean Courchesne
Christian Tourigny (s)
Bernard-P. Boudreau
Alain Martel
Siège 8 Clément Bernard
Yves Grondin
Pierre Turcotte
Siège 9 Pierre-Yvan Aubé
Roger Lambert (s)
André Ross
Siège 10 Denise Picotin
Danielle Roy
Siège 11 Josée Bouffard
Denis Chamberland
Renald Roy
Siège 12 Pierre Levasseur
Paula Provencher Lambert
Suzanne Veilleux

Durham-Sud

Mairie Michel Noël (r)
Siège 1 Pierre Noël (r)
Siège 2 Hilarius Peter (e)
Siège 3 Jean-Marie Belcourt (r)
Siège 4 Adrien Larivière (e)
Siège 5 Cécile Thomas (r)
Siège 6 Laurent Goupil (r)

L'Avenir

Mairie Réjeanne Côté Charpentier (r)
Siège 1 Maurice Poirier (r)
Siège 2 Jean-Marc Raymond (r)
Siège 3 Sylvain Coderre (r)
Émile O'Donnell
Siège 4 Jean Parenteau (r)
Siège 5 André Richard (e)
Siège 6 Alain Bahl (r)

Lefebvre

Mairie Claude Bahl (r)
Siège 1 Jocelyn Verrier (r)
Siège 2 Carmen Ducharme (r)
Siège 3 Renald Saillant (e)
Siège 4 Lina Lacharité (r)
Siège 5 Raynald Tessier (e)
Siège 6 François Parenteau (r)

Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Paroisse)

Mairie Michel Bourgeois
Diane T. Camirand (s)
Siège 1 Eric Desfosses
Daniel Dufort (s)
Siège 2 Sylvie Houle Lambert (e)
Siège 3 Stéphane Dionne (s)
Siège 4 Hélène C. LeMaire (e)
Siège 5 Maureen Landry
Marielle Traversy Aubin (s)
Siège 6 Jean-Paul De Cotret
Marie-Lyne Landry

Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Village)

Mairie Louis-Jacques Beauchemin
Yvon Lampron
Siège 1 Louise Lambert-Leblanc (e)
Siège 2 Yvon Grenier (r)
Siège 3 André Caya (r)
Siège 4 Renald Lemire (r)
Siège 5 Jean-Paul Fleurant (r)
Siège 6 Gilles Marin (e)

Saint-Bonaventure

Mairie Félicien Cardin (r)
Siège 1 André Lachapelle (e)
Siège 2 René Des Serres (r)
Siège 3 Michel LeMaire (r)
Siège 4 Jean Parenteau (r)
Siège 5 Louis Pépin (e)
Siège 6 Guy Lavoie (e)

Saint-Cyrille-de-Wendover

Mairie Jean-Guy Bergeron (r)
Siège 1 Pierre Lavigne (e)
Siège 2 Gilles Vallières (e)
Siège 3 Steve Lambert
Sylvain Masson
Siège 4 Sylvain Baron
Sylvain Chassé
Daniel Lafond
Siège 5 Eric Cardinal
Roger Guillemette
Siège 6 Sylvain Jacques (e)

Sainte-Brigitte-des-Saults

Mairie Jean-Guy Hébert (r)
Siège 1 Rose-Marie Bouter (r)
Siège 2 Nathalie Roy (e)
Siège 3 Claude Duchesneau (e)
Siège 4 Roland Lépine (r)
Siège 5 Jocelyne Guilbault (r)
Siège 6 Marco Richard (r)

Saint-Edmond-de-Grantham

Mairie Léo Plasse (s)
Marie-Andrée Auger



Siège 1 Jean-Louis Duff (r)
Siège 2 Micheline Croteau (e)
Siège 3 Claire Grenier St-Sauveur (r)
Siège 4 A venir
Siège 5 Yves Charpentier (s)
Daniel Mallet
Siège 6 Luc Laflaur (e)

Saint-Eugène

Mairie Gilles Watier (r)
Siège 1 Michel Bouthot (r)
Siège 2 Gilles Beauregard (r)
Siège 3 Gilles Lamontagne (r)
Siège 4 Laurent Lafond (r)
Siège 5 Albert Lacroix (e)
Siège 6 Martin Beauregard (e)

Saint-Félix-de-Kingsey

Mairie Paul-Ernest Deslandes (e)
Siège 1 Marcel Robidas (e)
Siège 2 Douglas Bédard (r)
Siège 3 Ginette Bouchard (e)
Siège 4 Martin Chainey (r)
Siège 5 Real Cormier (r)
Siège 6 Joëlle Cardonne (e)

Saint-Germain-de-Grantham

Mairie Yvon Doyon (r)
Siège 1 Denis Boucher (r)
Siège 2 Gilles Perreault (s)
Nathalie Chamberland
Siège 3 Jean-François Houle (s)
Siège 4 Jocelyn Leblanc
Gaëtan Fortier (s)
Siège 5 Simon Coderre
Roger Fortin (s)
Siège 6 Germain Bélanger
Pierre Cardin (s)
Gabriel Coderre

Saint-Guillaume

Mairie Camillien Belhumeur (s)
Jean-Pierre Vallée
Siège 1 Yvon Doyon (r)
Siège 2 Alain Laprade (s)
Gilbert Chamberland
Siège 3 Nicole J. Laforce (e)
Siège 4 Claude Lapolice (s)
France Hubert
Siège 5 Jocelyn Chamberland (s)
Georgette Pelouquin-Taillon
Siège 6 Céline Gendron
Roger Arpin (s)

Saint-Lucien

Mairie Robin Doré (e)
Siège 1 Denis Forest (r)
Siège 2 François Bernard (e)
Siège 3 Jean-Claude Lampron (r)
Siège 4 Claude Houle (e)
Siège 5 Jean-Pierre Desrochers (e)
Siège 6 Paul-Émile Junior Talbot (e)

Saint-Majorique-de-Grantham

Mairie Jacques Joyal (s)
Pierre Delcourt
Siège 1 Michel Sigouin
André Parenteau (r)
Siège 2 Gilles Turner (s)
Gérard Fréchette
Siège 3 Claude Letendre (s)
Sylvain Paul
Siège 4 Daniel Courchesne (r)
Siège 5 Raymond Gentesse (s)
Siège 6 Estelle Lemire Demers
Marcel St-Claire
Réjean Rodier

Saint-Pie-de-Guire

Mairie Benoît Bourque (e)
Siège 1 Gilles Niquette (e)
Siège 2 Jocelyn Letendre (r)
Siège 3 Rose-Hélène Pépin (r)
Siège 4 André Huet (e)
Siège 5 Roger Desjarlais
Georges Martel
Siège 6 Claude Desmarais (e)

Wickam

Mairie Eric Béchard (s)
Bertrand Massé
Siège 1 Guyline Bluteau
Sylvain Fafard (s)
Siège 2 Chantal Giroux
Marc Valence
Siège 3 Pierre-Luc Arsenault
Dany Bouchard (s)
Siège 4 Luc Junior Dénommée
Daniel Fafard
Siège 5 Carole Côté (r)
Siège 6 Guy Leroux
Sylvain Messier (s)

MRC du Granit

Audet

Mairie André Grenier (r)
Siège 1 Karine Paquet (e)
Siège 2 André Béliveau (r)
Siège 3 Jean-Marc Grondin (r)
Siège 4 Claudette Bruneau (r)
Siège 5 Marthe Bélanger (r)
Siège 6 Eric Langlois (e)

Courcelles

Mairie Mario Quirion (e)
Siège 1 André Labonté (r)
Siège 2 Claude Goulet (r)
Siège 3 Diane Rancourt (r)
Siège 4 Hugues Arguin (e)
Siège 5 Léon Longchamps (r)
Siège 6 Simon Bélanger (e)

Frontenac

Mairie Jean-Denis Cloutier (s)
Carole Dodier-Tetreault
Siège 1 Clermont Lapointe (r)
Siège 2 Denis Vachon (r)
Siège 3 Renald Blais (r)
Siège 4 Thérèse Giroux
Pierre Philippon (s)
Siège 5 Alain Giroux
Guy Grenier (s)
Siège 6 Carole Bourgault (e)

Lac-Drolet

Mairie Pauline Bouffard
Jean-Guy Gagnon (s)
Siège 1 Martin Therrien (e)
Siège 2 Marc Thérberge (e)
Siège 3 Marc Dubé (e)
Siège 4 Carole Laplante (r)
Siège 5 Daniel Faucher (s)
Siège 6 Josée Bégoin
Carole Gagnon (r)

Lac-Mégantic

Mairie Colette Roy-Laroche (r)
Siège 1 Berthier Arguin (s)
Richard Michaud
Siège 2 Yvette Desjardins (r)
Siège 3 Jean-Guy Bouffard (r)
Siège 4 Daniel Gendron (e)
Siège 5 Viola Lefebvre (r)
Siège 6 Roger Garant (s)
André Jacques

Lambton

Mairie Raymonde Lapointe
Marc Turcotte (s)
Siège 1 Claire L. Boulanger (s)
Roch Lachance
Ghislain Bolduc
Siège 2 Luc Grondin (s)
Siège 3 Émilien Lapointe
Jacinthe Martel
Siège 4 André Bisson
Siège 5 Denise Lapierre (s)
Siège 6 Benoît Rancourt
Cécile Richard (s)
Réjean Grondin (s)
Gaston Veilleux

Marston

Mairie Jacques Lalonde (s)
Marc Rodrigue
Siège 1 Paul Morin (r)
Siège 2 Yves Chouinard (r)
Siège 3 Esther Arguin (r)

Siège 4 Jacques Cameron (e)
Siège 5 Gaston Audet-Lapointe (r)
Siège 6 Gerald Roy (r)

Milan

Mairie Claude Turcotte (r)
Siège 1 Stéphane Patry (r)
Siège 2 Linda Breton (e)
Siège 3 Jacques Proteau (r)
Siège 4 Gaston Denis (r)
Siège 5 Maurice Proteau (r)
Siège 6 Louise G. Rouillard (r)

Nantes

Mairie Ginette Dupuis (r)
Siège 1 Bernard Isabel (r)
Siège 2 Bruno Couture (e)
Siège 3 Marcel Brousseau
Victorin Lapiere (s)
Claude Poulin
Siège 4 Yvan Arseneault (r)
Siège 5 André Dallaire (r)
Siège 6 Nathalie Broquet
Jacques Breton (s)

Notre-Dame-des-Bois

Mairie Jean-Louis Gobeil
Jean-Denis Turgeon (s)
Siège 1 Hélène Prévost (r)
Siège 2 Dominique Descoteaux
Marc Filiatreault
Siège 3 Claude Granger (r)
Siège 4 Sylvie Charbonneau (r)
Siège 5 Gilles Goyette (s)
Siège 6 Jacques Lemieux
Richard Langellier (e)

Piopolis

Mairie Marc Beaulé (e)
Siège 1 Martine Bastien (r)
Siège 2 Germain Grenier (e)
Siège 3 Marie-Claire
DeForge-Thivierge (r)
Siège 4 Claudette Grenier (e)
Siège 5 Serge Gosselin (r)
Siège 6 Danielle Dodier (r)

St-Augustin-de-Woburn

Mairie Steve Charrier (e)
Siège 1 Réal A. Vachon (r)
Siège 2 Stéphane Grenier (r)
Siège 3 Bruno Chouinard (e)
Siège 4 Daniel Bédard (r)
Siège 5 Réal Chouinard (e)
Siège 6 Caroline Chouinard (r)

Sainte-Cécile-de-Whitton

Mairie Maurice Guay (r)
Siège 1 Nathalie Trépanier (e)
Siège 2 Gaëtan Roy (r)
Siège 3 Maurice Roy (e)
Siège 4 Edith Robert (e)
Siège 5 Roger Nadeau (r)
Siège 6 Linda Gosselin (r)

Saint-Ludger

Mairie Felix Destrijker (r)
Siège 1 Bernard Therrien (e)
Siège 2 André Bureau (e)
Siège 3 Marc Therrien (r)
Siège 4 Renaud Morin (r)
Siège 5 Alexandre Trépanier (e)
Siège 6 Yves Nadeau

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2005

Lutte à trois pour la mairie d'Asbestos



Denis Dufresne

denis.dufresne@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Bien que le prochain maire d'Asbestos aura beaucoup de pain sur la planche, tous s'entendent là-dessus dans cette municipalité de 6600 personnes, pas moins de trois candidats sont sur les rangs en vue de succéder à la mairesse sortante, Louise Moisan-Coulombe.

Outre Jean-Philippe Bachand, défait pas 85 voix contre Mme Moisan-Coulombe, lors des élections de 2003, et Hugues Grimard, dont les candidatures étaient déjà connues, il s'agit de Gilles Messier, mécanicien industriel à Mine Jeffrey.

À l'issue de la période des mises en candidature, hier à 16 h 30, en vue des élections du 6 novembre, 10 candidats sont également en lice pour les postes de conseillers municipaux, quatre femmes et six hommes, la plupart des nouveaux venus sur la scène municipale.

Il s'agit de Jean Houle et Nathalie Durocher (quartier-1), Alain Roy et Mario Pellerin, ex-maire des Trois-Lacs (quartier-2), Serge Boislard et Johanne Dubé (quartier-3), Nicole Forgues et Martine Goulet (quartier-4), ainsi que de Pierre Benoit et Éva Fréchette (quartier-6).

Jean Roy a été élu par acclamation dans le quartier-5.

C'est donc dire qu'un vent de renou-

veau semble souffler sur la politique municipale d'Asbestos.

Une fois les candidats officiels connus, le président des élections, Yvan Provencher, les a invités à prendre brièvement la parole dans l'ancienne église Notre-Dame-de-Toutes-Joies, rue Olivier, où étaient rassemblés plus d'une centaine de citoyens.

Des idées à profusion

S'il est vrai qu'Asbestos a connu plus que sa part de difficultés au cours des dernières années, avec la fermeture de Métallurgie Magnola et le net ralentissement dans les activités de Mine Jeffrey, les candidats débordent d'idées et de projets pour relancer leur communauté.

Mais tous, ou presque, ont salué le travail et le dévouement de la mairesse sortante, Louise Moisan-Coulombe.

À eux seuls, les candidats aux postes de conseillers ont proposé plusieurs pistes: priorité au développement local, mesures pour ramener les jeunes diplômés et les inciter à lancer leurs entreprises, politique de développement durable, soutien aux jeunes et aux familles, développement touristique, diversification de la base industrielle, environnement, etc.

L'un d'eux a même proposé que la municipalité ait recours à l'énergie éolienne pour réduire ses frais d'électricité et servir de modèle aux autres villes!

Les candidats à la mairie ont eux aussi plaidé pour une véritable renaissance de leur ville.

«C'est vrai que les dernières années n'ont pas été faciles pour Asbestos. On

a perdu Magnola et la mine a fermé, ce qui a entraîné une importante baisse des revenus de taxes pour la Ville. A Asbestos, on a déjà eu 2000 travailleurs et c'est vrai que la population a vieilli, mais ce n'est pas propre à notre région; partout les jeunes vont là où il y a du travail», affirme Gilles Messier, conseiller municipal depuis 11 ans.

«Il faut attirer les industries et on a des avantages comme des loyers peu coûteux et une main-d'œuvre expérimentée», ajoute-t-il.

Priorités d'action

Hugues Grimard, conseiller municipal depuis 1999, prône pour sa part «le rétablissement des priorités d'action».

notamment pour ce qui est des services aux citoyens, de l'environnement, du développement économique et des jeunes.

«On a eu des problèmes, oui, mais nous sommes capables de bien gérer la Ville. Je suis certain qu'Asbestos peut retrouver son rythme de développement, on a des projets sur la table et des incitatifs pour les entreprises avec les mesures en place par le gouvernement», dit M. Grimard, qui est directeur général du Camp musical d'Asbestos et homme d'affaires.

Jean-Philippe Bachand, infirmier-ostéopathe, reconnaît «qu'il y a beaucoup de défis à relever à Asbestos».

«Je crois qu'avec un nouveau conseil, il y faudra une réorientation, nous de-

vrons vivre avec nos moyens. Nous avons une dette globale de 6,9 millions \$, est-ce qu'on doit commencer à travailler là-dessus?», demande cet ancien conseiller municipal (1997-2003) et président de la Chambre de commerce d'Asbestos en 2004-2005.

M. Bachand croit d'autre part qu'Asbestos doit se donner un nouveau créneau pour créer de l'emploi et garder ses jeunes, «avec un parc industriel vert où on retrouverait de l'agro-industrie, des entreprises reliées à l'énergie éolienne et au secteur de la récupération».

Pour ce qui est d'un éventuel changement de nom pour la Ville d'Asbestos, les candidats ont indiqué qu'il n'en ferait pas un enjeu de la campagne électorale qui s'amorce.

MRC d'Asbestos

Asbestos

Mairie Jean-Philippe Bachand
Hugues Grimard
Gilles Messier
Siège 1 Nathalie Durocher
Jean Houle
Siège 2 Mario Pellerin
Alain Roy
Siège 3 Serge Boislard (s)
Johanne Dubé
Siège 4 Nicole Forgues (s)
Martine Goulet
Siège 5 Jean Roy (é)
Siège 6 Pierre Benoit
Éva Fréchette

Danville

Mairie Jacques Hémond (r)
Siège 1 Francine Labelle Girard (r)
Siège 2 Jean-Guy Dionne (r)
Siège 3 Germain Ducharme (r)
Siège 4 André Gendron
Michel Plourde
Siège 5 Bernard Laroche (r)
Siège 6 Yvon Theriault (é)

Saint-Adrien

Mairie Pierre Therrien (r)
Siège 1 Mélanie Poulin
Daniel Toussaint
Siège 2 Michel Chrétien (s)
Claude St-Cyr
Siège 3 Adrien Gagnon (r)
Siège 4 Claude Blain (é)
Siège 5 Paul Chaperon (é)

Siège 6 Stéphane Poirier (é)

Saint-Camille

Mairie Henri-Paul Bellerose (r)
Siège 1 Huguette Jarret (r)
Siège 2 Lyne Deslandes (é)
Siège 3 Pierre Bellerose (r)
Siège 4 Benoit Bourassa (r)
Siège 5 Claude Larose (r)
Siège 6 Marc Letendre (é)

Saint-Georges-de-Windsor

Mairie René Perreault (r)
Siège 1 Patrice Pinard
Réaël Roberge
Siège 2 Armande Richard (r)
Siège 3 Gilles Sirois (r)
Siège 4 Yvon Richer (r)
Siège 5 Jean-Paul Lamirande (r)
Siège 6 Georges Letendre (é)

Saint-Joseph-de-Ham-Sud

Mairie Rénald Boisvert (s)
Langevin Gagnon
Siège 1 Louise Lanthier
Rosé-Ange St-Onge (s)
Siège 2 Gilberte Charest Fontaine (s)
Donat Lord
Siège 3 Richard Larrivée (é)
Siège 4 Luc St-Laurent (s)
Siège 5 Denise Beauregard
Daniel Lamoureux
Siège 6 Line Maurice Boisvert
Claudette C. Beauregard
Georges St-Louis



Wotton

Mairie Line Bernier
Ghislain Drouin
Jocelyn Mercier
Siège 1 Fernand Bourget (s)
François Carrier
Siège 2 Denis Leroux (é)
Siège 3 Sophie Groleau (é)
Siège 4 Serge Girard (s)
Réjean Bourget
Monique Thibault-Bélisle
Siège 5 Annik Giguère
Dany Mayrand
Siège 6 Léopold Cormier
Jacques Jolin

MRC de l'Amiante

Adstock

Mairie Laurier Blanchette
Hélène Faucher (s)
Siège 1 Yvon Grégoire
Martine Poulin
Siège 2 Louis-Jacques Groleau (r)
Siège 3 Christian Perreault (r)
Siège 4 René Raby (é)
Siège 5 René Gosselin (r)
Siège 6 Pierre Quirion (r)
Siège 7 Serge Nadeau (é)
Siège 8 Gilles Rousseau (r)
Siège 9 Renaud Couture (é)

Beaulac-Garthyby

Mairie Jean Binette (r)
Siège 1 Jean-Claude Brochu (r)
Siège 2 Loïc Lenoir (é)
Siège 3 Roger Rivard (r)
Siège 4 Luc Landry (é)
Siège 5 Isabelle Roberge (r)
Siège 6 Gilles Desloges (s)
Jean-François Grondin

Disraeli Paroisse

Mairie André Gosselin (r)
Siège 1 Rock Lessard (r)
Siège 2 Gaétan Rouleau (s)
Mario Roy
Siège 3 Bertrand Lemay (r)
Siège 4 André Roy (s)
Siège 5 Gaétan Phaneuf
Jacques Lemieux
Siège 6 Jean-Denis Nolet
Fernand Gouin (s)
Hélène Côté

Disraeli Ville

Mairie Yvon Jolicoeur (s)
Jean-Guy Landry
Siège 1 Danielle Perron
Steeve Patry
Siège 2 Normand Boutin (s)
Jean-Yves Landry
Siège 3 Germain Martin
Jean-Marie Lemire
Siège 4 Pauline Poirier-Turcotte (r)
Siège 5 Rock Rousseau (s)
Siège 6 Luc Beaudoin
Gilles Jean (s)
Gonzague Fradette

East Broughton

Mairie Paul Grenier (r)
Siège 1 Marco Poulin (é)
Siège 2 Pierre Thivierge (r)
Siège 3 Alain Lachance (r)
Siège 4 André Grégoire (é)
Siège 5 Francine Drouin (r)
Siège 6 Gérard Lessard (r)

Irlande

Mairie Bruno Vézina (r)
Siège 1 Nelson Mercier (é)
Siège 2 Louis Coriveau
Micheline Paradis
Siège 3 Gilbert Pelletier (r)
Siège 4 Christophe St-Amant (r)
Siège 5 Christiane Laroche (é)
Siège 6 Jean-François Hamel (é)

Kinnear's Mills

Mairie Marquis Bédard (r)
Siège 1 Michel Horbatuk (r)
Siège 2 Bernard Brun (r)
Siège 3 Michel Breton (r)
Siège 4 Céline Landry (é)
Siège 5 Rufus Jamieson (r)
Siège 6 Jean Malo (r)

Sacré-Coeur-de-Jésus

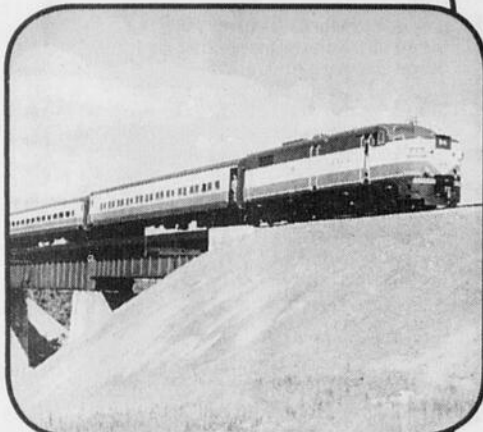
Mairie Guy Roy (é)
Siège 1 Jean-Yves Faucher (r)
Siège 2 René Mathieu (é)
Siège 3 Gaétan Routhier (r)
Siège 4 Shirley Huppé-Bourques (é)
Siège 5 Julien Lachance (r)
Siège 6 Daniel Paré (é)

Saint-Adrien-d'Irlande

Mairie Jonathan Leclair (r)
Siège 1 Rock Côté (r)
Siège 2 Marcel Guay (r)
Siège 3 Bernard Bouffard
Solange Thibault (s)
Siège 4 Jean Houle
Claude Turcotte (s)
Siège 5 Jean-Marie Rodrigue (r)
Siège 6 Essika Lacombe (é)

Saint-Clotilde-de-Beauce

Mairie Jacques Lussier (r)
Siège 1 Rodolphe Pomerleau (é)
Siège 2 Denis Grenier (r)
Siège 3 Alexandre Mercier (r)
Siège 4 Gérard Grenier (s)
Siège 5 Orlando Pabon Ortega
Paulette Pomerleau (r)



Siège 6 Bruno Trépanier (r)

Saint-Fortunat

Mairie Réjean Fortier (r)
Siège 1 Rosaire Dubé (r)
Siège 2 Denis Fortier (r)
Siège 3 Yvon Allaire (r)
Siège 4 Normand Girard (r)
Siège 5 Jeannette Marcoux-Garneau (é)
Siège 6 Michel Baril (é)

Saint-Jacques-de-Leeds

Mairie Philippe Chabot (r)
Siège 1 Richard Dubois (r)
Siège 2 Denis Ferland (é)
Siège 3 Michel Paré (r)
Siège 4 Normand Payeur (é)
Siège 5 Marcel Guay (r)
Siège 6 Roger Cyr (é)

Saint-Jacques-le-Majeur

Mairie Steven Laprise (r)
Siège 1 Sylvie Côté (r)
Siège 2 Claude Laroche (é)
Siège 3 Yolande Moreau (é)
Siège 4 Normand Dubois (é)
Siège 5 Sylvie Moisan (é)
Siège 6 Jean-Marc Carrier (r)

Saint-Jean-de-Brébeuf

Mairie Ghislain Hamel (r)
Siège 1 Ghislain Champagne (r)
Siège 2 Gervais Côté (s)
Nancy Toutant
Siège 3 Ghislain Carrier
Guy Mercier (s)
Siège 4 Christian Dostie
André Turcotte
Siège 5 André Boillard
Raymond Dempsey (s)
Siège 6 Gisèle Carrier-Martel (r)

Saint-Joseph-de-Coleraine

Mairie Gilles Gosselin
Josette Vaillancourt (s)
Siège 1 Yves Samson (é)
Siège 2 Viateur Dubois (r)
Siège 3 Vacant
Siège 4 Eddy Lamothe
Réal Lévesque
Siège 5 Denis Rousseau (é)
Siège 6 Lucille Roy (r)

Saint-Julien

Mairie Jacques Laprise (r)
Siège 1 Raymond Cossette (é)
Siège 2 Réjean Beaudoin (r)
Siège 3 Serge Laliberté
Raymond Lehoux (s)
Siège 4 Jean-Guy Faucher (r)
Siège 5 Yves Provencher (r)
Siège 6 Lynda Lemay (é)

Saint-Pierre-de-Broughton

Mairie Nicole Bourque
Jean-Marie Roy (s)
Siège 1 Lise Gagné
Denis Gilbert
Ronald Routhier
Siège 2 Christine Lapointe
Leonard Paré
Siège 3 Rosaire Blais (s)
Christian Noël
Jean-Paul Paré
Siège 4 Ghislain Labrecque (s)
René Vachon
Siège 5 Damien Blais
Gilles Blais
Siège 6 Fernand Laplante
Daniel Leblond (s)

Sainte-Praxède

Mairie Gérard McKenzie (r)
Siège 1 Jean-François Roy (é)
Siège 2 Paul Audet (é)
Siège 3 Lise Gosselin (r)
Siège 4 Daniel Talbot (é)
Siège 5 Gilles Deshaies (r)
Siège 6 Gaétan Lapointe (r)

Thetford Mines

Siège 8 Yvon Gosselin
Marc F. Vachon

MRC d'Arthabaska

Chesterville

Mairie Luc Laroche (s)
Luc Fleury
Siège 1 Jean Gauthier (é)
Siège 2 Rémi Beaudoin
Gisèle Bergeron
Siège 3 Renaud Monfette (r)
Siège 4 Chantal Desharnais (r)
Siège 5 Alain Paris (r)
Siège 6 Daniel Bédard (s)
Félix Larivière

Chester-Est

Mairie Lionel Fréchette (r)
Siège 1 Pierre Goulet (r)
Siège 2 Sonia Rondeau (r)
Siège 3 Sylvain Thibault (r)
Siège 4 Christine Boilard (é)
Siège 5 Éric Allaire (é)
Siège 6 John Pothitos (é)

Daveluyville

Mairie Normand Beaudoin (s)
Réal Mercier
Siège 1 François Robidoux (é)
Siège 2 Jacques Labbé (r)
Siège 3 Raymond Daviau (s)
Marc Dorion
Siège 4 Roland A. Séguin (r)
Siège 5 Edmond Grignon (r)
Siège 6 Fernand Rochefort (r)

Kingsey Falls

Mairie Micheline P. Lampron (s)
Siège 1 Nathalie Marcotte
Christian Tislick (é)
Siège 2 Christian Côté (é)
Siège 3 Alain Ducharme (é)
Siège 4 Christian Drouin
Lise L. Deshaies (s)
Siège 5 Michel Lemieux (s)
Siège 6 Jean-Pierre Fredette
Sylvain Fortier (é)

Ham-Nord

Mairie François Marcotte (r)
Siège 1 Irénée Giguère (r)
Siège 2 Jean-Claude Royer (r)
Siège 3 Simonne Cadorette (r)
Siège 4 Denis Couture (r)
Siège 5 Edgar Morin (é)
Siège 6 Rémi Beauchesne (r)

Maddington

Mairie Normand Soucy (r)
Siège 1 Bernard Phillips (r)
Siège 2 Ghislain Brûlé (r)
Siège 3 Jean-Yves Rochefort (é)
Siège 4 Gaétan Légaré (r)
Siège 5 François Mercier (r)
Siège 6 André Rpeault (é)

Norbertville

Mairie Richard Gamache (é)
Siège 1 Jules Roy (é)
Siège 2 Linda Lecours (r)
Siège 3 Paul-Émile Boisvert (r)
Siège 4 Sylvie Leblanc (r)
Siège 5 Alexandre Gardner (é)
Siège 6 Christian Beaudet (é)

Notre-Dame-de-Ham

Mairie Gilles Pepin (r)
Siège 1 Georges Croteau
Pauline Leblond (s)
Siège 1 René Côté
Siège 2 Jacques Ramsay (r)
Siège 3 Michel Roy
Nancy Provencher
Siège 4 Guy Hudon (r)
Siège 5 Nicole Côté (r)
Siège 6 Marylène Daigault (r)

Saint-Albert

Mairie Alain Saint-Pierre (é)
Siège 1 Denis Giguère (r)
Siège 2 Dominique Poulin (r)
Siège 3 Colette Gagnon (r)
Siège 4 Michel Ducharme (r)
Siège 5 Justin Chabot (r)

Siège 6 Denis Gauthier (r)

Sainte-Anne-du-Sault

Mairie Jean-Claude Bourassa (r)
Siège 1 Jacqueline Dorion (s)
Camil Noël
Siège 2 Sarah M. Dubois (r)
Siège 3 Ghislain Noël (r)
Siège 4 Denis Bergeron (r)
Siège 5 Roland Ayotte (r)
Siège 6 Lyne Rheault
Raymond Grothe

Saint-Christophe-d'Arthabaska

Mairie Clémence LeMay (s)
Raymond Dubois
Siège 1 Marcel Deneault (r)
Siège 2 Marcel Marchand (r)
Siège 3 Hughes Giroard (r)
Siège 4 Michel Laroche (r)
Siège 5 Josée Veillette (é)
Siège 6 Yvan Levasseur (r)

Sainte-Clotilde-de-Horton

Mairie Marie Desilets (r)
Siège 1 Patrice Pinard (é)
Siège 2 Patricia Blais (é)
Siège 3 David Aucoin (s)
Simon Boucher
Siège 4 Léon Benoit (r)
Siège 5 François Biron (é)
Siège 6 Marie-Josée Fréchette (é)

Sainte-Élizabeth-de-Warwick

Mairie Christian Martel (r)
Siège 1 Pierre-Paul Leblanc (r)
Siège 2 Marie-France Dumas (é)
Siège 3 Jeannine Moisan (r)
Siège 4 Pierre Hébert (é)
Siège 5 Gérard Beauchesne (é)
Siège 6 André Bougie (r)

Saint-Louis-de-Blandford

Mairie André Henri (r)
Siège 1 Jean-Marie Savard (s)
Richard Blain
Siège 2 Antoinette Roberge (s)
Siège 3 Laurier Saint-Onge
Wellie Benoit (s)
Siège 4 Daniel Yargeau
Pierre Béliveau (s)
Siège 5 Danielle Carignan (s)
Siège 6 Martine Desloges (s)

Saint-Norbert-d'Arthabaska

Mairie Ghislain Caouette (r)
Siège 1 Jacques Dion (r)
Siège 2 Louise Caouette (r)
Siège 3 Daniel Moreau (é)
Siège 4 Étienne Pelchat (r)
Siège 5 Sonia Savoie (r)
Siège 6 Alain Tourigny (r)

Saint-Rémi-de-Tingwick

Mairie Jacques Fréchette (s)
Siège 1 Robert Godbout
Luc Pellerin (r)
Siège 2 Réjeanne Vallières (r)
Siège 3 Alain Dubois (r)
Siège 4 Jean-Pierre Sinotte (é)
Siège 5 Yves Langlois
Siège 6 Jacques Grenier
David Bélanger (é)



Saint-Rosaire

Mairie Yvan Godin (r)
Siège 1 Harold Poisson (r)
Siège 2 Serge Côté (é)
Siège 3 Roland Allard (é)
Siège 4 Johanne Gagnon (é)
Siège 5 François Hamel (é)
Siège 6 Marclavigne (r)

Saint-Samuel

Mairie René Mongrain (r)
Siège 1 Pierrette Doucet (r)
Siège 2 Claude Desrochers (é)
Siège 3 Donald Massé (r)
Siège 4 Laurent Ratté (r)
Siège 5 Nancy Bergeron (é)
Siège 6 René Bergeron (r)

Saint-Valère

Mairie Thérèse Domingue (é)
Siège 1 Aline Grandmont (é)
Siège 2 Noël Bélanger (r)
Siège 3 Claude Bourassa (é)
Siège 4 Réal Boissonneault (r)
Siège 5 Louis Hébert (r)
Siège 6 André Normand (é)

Tingwick

Mairie Paul-Émile Simoneau (r)
Siège 1 Benoît Lambert (r)
Siège 2 Marjolaine V. Michaud (é)
Siège 3 André Bourassa (r)
Siège 4 Yves Roux (r)
Siège 5 Gaétan Hincé (r)
Siège 6 Michel Brochu (r)

Warwick

Mairie Claude Desrochers (s)
Siège 1 France Douville (s)
Siège 2 René Provencher
Roch Robitaille (s)
Siège 3 Stéphane Hamel (s)
Siège 4 René M. Croteau
Pascal Lambert (é)
Siège 5 Pierre Champagne (s)
Siège 6 Louis-Marie Champagne
Pierrette Lauzière (s)

Victoriaville

Mairie Roger Richard (r)
Siège 1 Bertrand Lambert (s)
Johanne Allard
Siège 2 Jacques Gagnon (s)
Siège 3 Martin Talbot
Siège 4 Jacques Nadeau (s)
Siège 5 Charles Dubois
Siège 6 André Capistran
Alexandre Côté
Siège 7 France Auger (é)
Siège 8 Éric Lefebvre (r)
Siège 9 Michel Allard (r)
Siège 10 André Chainey (s)
Geneviève Martel
Denis Morin
Siège 9 Donald Dumont (r)
Siège 10 Christian Lettre (r)



Pauline Marois

Pauline Marois ne changera pas son plan de match

Jocelyne Richer (PC)
QUÉBEC

Pauline Marois n'a pas l'intention de changer son plan de match, durant le dernier droit de la campagne à la direction du Parti québécois, même si les sondages indiquent que son rival André Boisclair semble avoir acquis une avance quasi insurmontable.

«Quatre semaines, c'est très long. C'est le temps d'une campagne électorale normale. Et les sondages datent un peu», a dit la députée de Taillon, vendredi, lors d'un point de presse tenu après avoir annoncé de nouveaux appuis à sa candidature.

Mme Marois interprète les sondages en sa faveur, en faisant valoir qu'ils indiquent qu'elle pourrait tout autant qu'André Boisclair battre le chef libéral Jean Charest aux prochaines élections.

«Je vais continuer à rencontrer les militantes et les militants. J'ai un accueil très chaleureux, très positif. Je participe à tous les débats. Je n'en ai refusé aucun jusqu'à maintenant et à chaque fois je sais que je vais chercher de nouveaux appuis», assure-t-elle.

Plus tôt, dans un théâtre de Québec où elle s'adressait à une poignée de militants, en grande majorité des femmes, Mme Marois avait lancé: «Je suis une battante. Je ne lâche jamais. Je vais passer à travers ce combat pour réussir et je vais remporter cette course».

C'était vendredi le dernier jour pour devenir membre du Parti québécois à temps pour voter et choisir le nouveau chef du PQ.

Elle croit avoir réussi à convaincre entre 5000 et 10 000 personnes à prendre leur carte de membre au cours des dernières semaines.

Mais Mme Marois, prudente, s'est bien gardée de faire un lien direct entre une nouvelle carte de membre et un appui assuré à sa candidature lors du vote.

«Des gens nous disent: j'ai pris ma carte chez André (Boisclair), mais je vais voter pour vous», a-t-elle dit.

Mme Marois a confirmé à cette occasion l'appui de la députée péquiste de Duplessis, Lorraine Richard, et de la députée bloquiste de Québec, Christiane Gagnon. Parmi ses nouveaux appuis, on compte également l'ex-ministre du gouvernement conservateur de Brian Mulroney, Monique Vézina.

Bois d'oeuvre

Martin revient à la charge

Sylvain Larocque (PC)
OTTAWA

Plusieurs semaines après l'avoir promis, le premier ministre Paul Martin a finalement téléphoné au président américain George W. Bush, hier, pour discuter de l'interminable conflit sur le bois d'oeuvre.

Les deux dirigeants se sont parlé pendant une vingtaine de minutes, dans une conversation qualifiée de «cordiale mais franche». M. Martin n'a toutefois pas réussi à faire avancer le dossier. En fait, M. Bush a campé sur sa position, répétant qu'il préférerait une solution négociée au litige.

Le chef libéral a répliqué que son gouvernement n'avait aucun intérêt à négocier, puisque le Canada a déjà gagné tous ses recours dans le cadre du mécanisme de règlement des différends de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).

«Fondamentalement, ce qu'on pourrait appeler la cour suprême de l'ALENA a confirmé la position canadienne», a déclaré Paul Martin aux journalistes lors de l'inauguration du nouveau poste frontalier d'Armstrong (Saint-Théophile), en Beauce.

«Il faut que cela soit respecté», a-t-il ajouté.

«Ça n'aurait pas beaucoup de bon sens de négocier une victoire que nous avons déjà remportée», a souligné un stratège de M. Martin, sous le couvert de l'anonymat.

Un comité extraordinaire de l'ALENA a conclu, en août, que les exportations canadiennes de bois d'oeuvre ne posaient pas de préjudice à l'endroit

des producteurs américains.

Le gouvernement américain a toutefois refusé de se conformer au jugement, en prétextant qu'il appliquait déjà une décision de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) dans le même dossier.

Le premier ministre a prévenu le président que le Canada continuerait à se battre devant les tribunaux des États-Unis et à rappeler aux Américains qu'ils tireraient profit d'avoir accès au bois canadien à moindre coût.

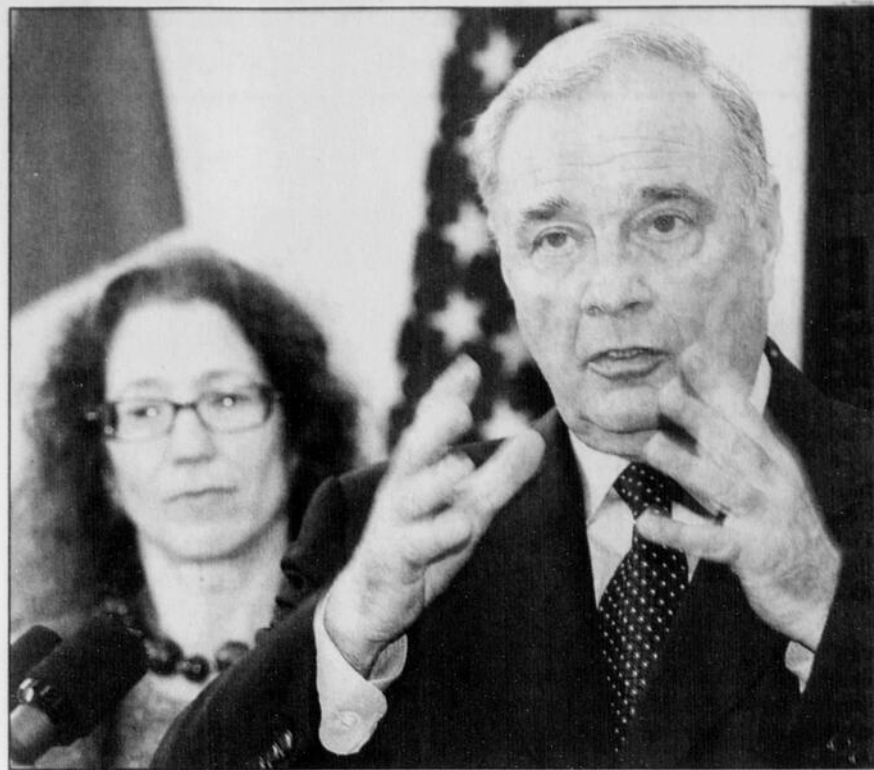
M. Martin «a dit au président que nous trouvons honteux de devoir poursuivre les États-Unis dans une cour du pays pour faire passer notre message, mais que nous sommes prêts à le faire et que nous le ferons», a précisé un officiel du cabinet du premier ministre, sous couvert de l'anonymat.

Le président aurait confié à Paul Martin qu'il avait «beaucoup entendu parler» de l'ALENA et du bois d'oeuvre, ces derniers jours. Il faut dire que la semaine dernière, M. Martin a prononcé un discours courroucé à New York, en plus d'accorder une entrevue au réseau de télévision américain CNN. «Le premier ministre a répondu (à M. Bush) de se préparer à en entendre encore plus», a indiqué l'officiel.

Pétrole

Paul Martin n'a pas manqué de faire un lien entre le litige du bois d'oeuvre et l'«intégrité» de l'ALENA, «qui couvre tout un ensemble de biens et de services, y compris les ressources naturelles et l'énergie». On sait que les États-Unis importent de grandes quantités de pétrole du Canada.

De Kiev, en Ukraine, le ministre du



Paul Martin a finalement téléphoné au président américain George W. Bush, hier, pour discuter de l'interminable conflit sur le bois d'oeuvre.

Commerce international, Jim Peterson, a répété vendredi que le Canada serait «actif dans les marchés étrangers» en croissance comme la Chine, l'Inde, la Russie et l'Ukraine.

Les producteurs canadiens de bois ont versé plus de 5 milliards \$ en droits punitifs depuis que Washington a instauré des droits punitifs contre les importations du Canada, en mai 2002. C'était la quatrième fois en 20 ans que l'administration américaine cédait face aux pressions du

lobby des producteurs américains.

En se fondant sur les décisions rendues dans le cadre de l'ALENA, Ottawa estime que Washington devrait rembourser au moins 3,5 milliards \$ des droits récoltés jusqu'à présent.

Le groupe extraordinaire de l'ALENA, composé de cinq experts — trois Américains et deux Canadiens — a donné jusqu'au 28 octobre à Washington pour se conformer à ses conclusions.

La situation du C. difficile s'est améliorée au Québec

Lia Lévesque (PC)
MONTRÉAL

Après un an, les autorités québécoises de la santé affirment que la situation des infections attribuables à la bactérie C. difficile s'est «stabilisée» et que le nombre de cas «est en train de diminuer».

Les autorités ont fait le point, hier à Montréal, dans le cadre d'un colloque scientifique sur le Clostridium difficile qui réunissait des experts des États-Unis, du Canada et du Royaume-Uni.

Bien que les données pour le Québec sur un an soient encore préliminaires, elles font état de 8673 nouveaux cas d'infection à la bactérie C. difficile diagnostiqués à l'hôpital en 2004-2005, dont 6362 d'origine nosocomiale (acquise à l'hôpital), soit 73 pour cent.

Le taux de décès direct ou indirect pour 5113 cas qui ont été plus spécifiquement étudiés dans le cadre du programme de surveillance est de 8,1 pour cent, à savoir 3,5 pour cent de décès directement causés par le C. difficile et 4,6 pour cent de décès auquel le C. difficile a contribué.

Mais, de façon générale, les autorités affirment constater une amélioration de la situation, notamment parce que le déclin prévu à la fin de l'hiver s'est manifesté plus tôt que prévu.

Depuis l'an dernier, «la situation s'est stabilisée et le nombre de cas est en train de diminuer. On est dans une situation très encourageante, qui montre que le problème n'est pas réglé; il est loin d'être réglé; il faudra plusieurs années pour retrouver quelque chose de normal, mais on est dans une tendance excellente», a commenté le Dr Bruno Hubert, de l'Institut national de santé publique du Québec.

Aujourd'hui, «on est plus bas que là où on a commencé il y a un an», résumait de son côté le Dr Alain Poirier, directeur national de la santé publique.

Les Dr Hubert et Poirier attribuent cette amélioration aux précautions, signes et mesures diverses qui ont été

prises pour affronter l'écllosion.

Le ministère a notamment octroyé 20 millions \$ supplémentaires aux hôpitaux, a rappelé le ministre de la Santé et des Services sociaux Philippe Couillard.

De même, des infirmières vouées à la prévention des infections avaient été embauchées. De plus, des lignes directrices avaient été émises et rappelées concernant l'entretien ménager, la désinfection, le port de gants et de masques, notamment. Les autorités ont aussi conseillé aux établissements d'isoler le plus possible les patients atteints ou de les regrouper ensemble.

Le bon usage des antibiotiques a également fait l'objet d'une campagne et la révision de cette consigne se poursuit encore, à la lumière d'autres recherches.

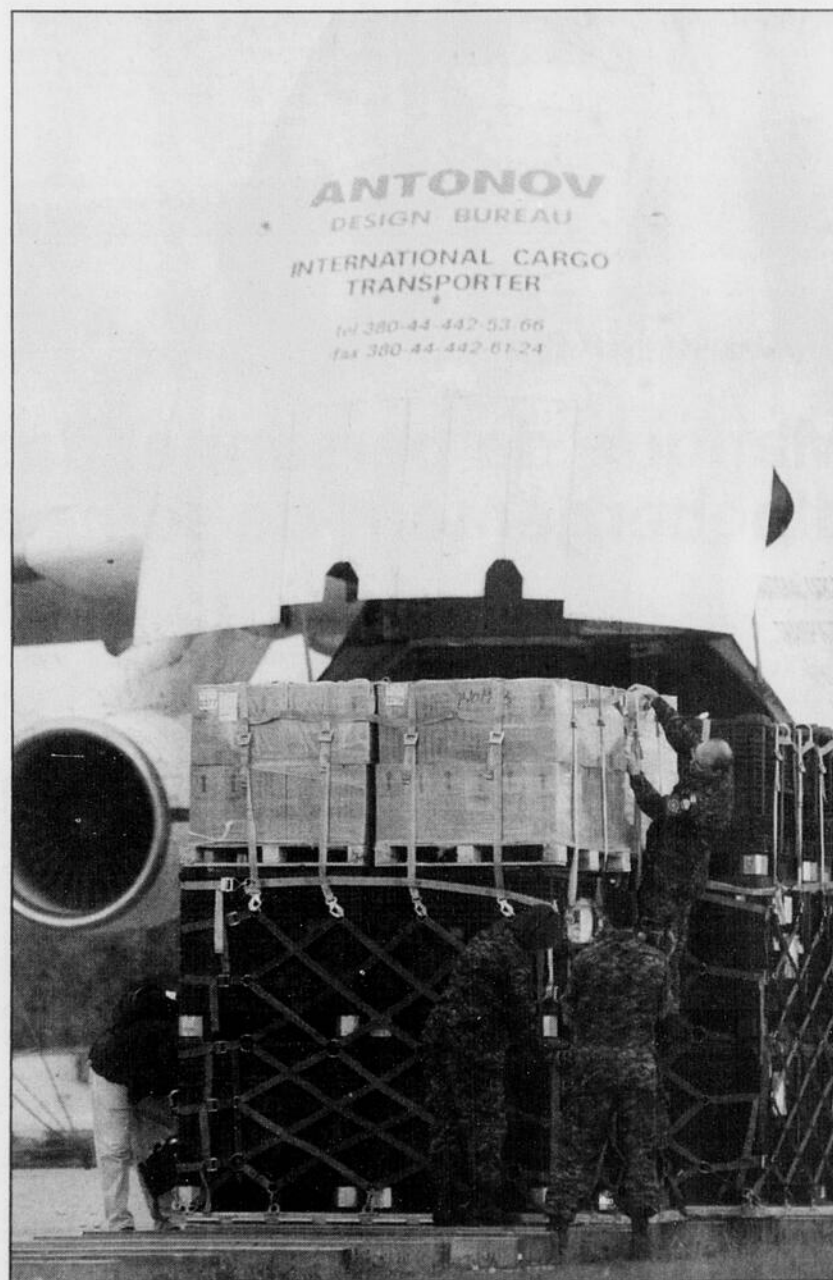
Les infections à la bactérie C. difficile ont souvent pris chez des personnes dont le système immunitaire a été affaibli par la prise d'antibiotiques, d'où l'importance d'identifier les antibiotiques les moins susceptibles de favoriser cette infection.

Le taux de décès direct et indirect de 8,1 pour cent demeure préoccupant, a admis le Dr Poirier. «C'est un taux assez élevé, qui est en bonne partie relié au fait de la nouvelle souche».

Cette souche, la A, prédomine depuis 2002 à Montréal et dans le sud du Québec. Or, elle est plus virulente que la souche B, qu'on retrouve davantage à Québec.

Le ministre Couillard s'est fait philosophe, en traçant ce premier bilan d'une année de combat acharné. «L'épisode du C. difficile a eu le mérite de remettre à l'avant-scène toute la question des infections nosocomiales qui était dans le paysage depuis des années.»

Le Dr Couillard rappelle que «les infections de ce type ne disparaîtront jamais» complètement et qu'il faut viser «le taux le plus bas possible», qui se compare aux meilleures pratiques médicales. Malgré tout, il se dit «très fier des résultats que le système de santé du Québec a obtenus». Il ne faut pas pour autant baisser les bras. «Il faut continuer ces efforts.»



La DART sera déployée dès ce week-end au Pakistan

L'équipe d'intervention en cas de catastrophe (DART) des Forces armées canadiennes sera déployée dès ce week-end dans la région du Pakistan récemment touchée par un séisme meurtrier, même si certains y voient davantage un geste politique qu'une mesure efficace.

Un premier appareil quittera le Canada ce samedi, des membres de l'équipe devant suivre dimanche, a fait savoir le premier ministre fédéral Paul Martin, vendredi.

Un détachement précurseur devait quitter Ottawa vendredi. Des soldats déployés en Afghanistan se sont déjà rendus au Pakistan, mercredi, afin de reconnaître le terrain et de déterminer la nature de l'aide que le Canada pourrait fournir.

Alcool au volant

Un récidiviste écope dix ans de prison

Guy Benjamin
QUÉBEC

Réal Fortier, un récidiviste de l'alcool au volant, a écopé une peine sévère de dix ans de prison pour avoir causé la mort d'un jeune homme de 26 ans sur le boulevard Valcartier à Québec. De plus, l'homme de 49 ans a fui les lieux de l'accident.

Avant la collision frontale mortelle du 20 juin 2004, Fortier comptait déjà six condamnations pour conduite en état d'ébriété. Ce qui a fait dire au juge Guy Lambert que le cas de l'accusé n'est pas

sympathique.

Fortier, 49 ans, n'a pas témoigné lors de son procès. Mais il s'est fait entendre au moment des représentations sur la peine. L'accusé reconnaît du bout des lèvres avoir consommé trop d'alcool avant de conduire, a dit le juge.

En résumant le témoignage de Fortier, le juge rappelle que l'accusé impute l'accident au fait de s'être endormi au volant. Il n'aurait jamais vu l'autre véhicule accidenté.

Fortier a dit qu'il pensait avoir été frappé par un camion qui avait quitté les lieux. L'accusé a juré que s'il avait vu l'autre véhicule impliqué dans l'accident,

il aurait porté secours à son occupant.

On voit bien que l'accusé tente de minimiser les faits, affirme le juge. «Cette version des faits ne tient pas la route», poursuit le magistrat. Si l'autre véhicule est parti, pourquoi l'accusé ne reste-t-il pas près de son auto, demande le juge. «Pourquoi aller se réfugier dans le sous-sol d'un ami?»

Au problème d'alcool s'ajoute celui de la toxicomanie. Fortier admet qu'il n'a jamais réussi à régler son problème de toxicomanie, note le juge. En fait, il n'a jamais cherché à le faire, puisqu'il n'a jamais suivi une thérapie, constate le magistrat.

La peine imposée par le juge s'inscrit dans le courant qui veut que les tribunaux se montrent de plus en plus sévères envers ceux qui conduisent en état d'ébriété. Depuis les amendements législatifs de 2001, faisant passer la peine maximale de 14 ans à la prison à perpétuité pour le crime de conduite avec les facultés affaiblies par l'alcool causant la mort, les peines imposées par les tribunaux sont plus sévères, souligne le juge Lambert.

La raison est simple. Malgré toutes les campagnes dénonçant ce genre de crime, malgré les interventions policières et les interdictions de conduire de plus en plus longues, les tribunaux entendent tous les

jours des causes de conduite avec les facultés affaiblies, déplore le magistrat.

La peine de dix ans se décortique ainsi: sept ans pour la conduite avec les facultés affaiblies et trois ans pour le délit de fuite. Il faut toutefois soustraire 32 mois pour tenir compte de la détention préventive.

Il reste donc sept ans et quatre mois à purger à l'accusé qui habitait Valcartier. A sa sortie de prison, Fortier devra s'abstenir de conduire pour les cinq prochaines années.

L'avocat de la défense, Me Alain Dumas, entend en appeler de la sévère peine imposée à son client. (La Presse)

Opinions

Présidente et éditrice: Louise Boisvert

Rédacteur en chef: Maurice Cloutier

Directeur de l'information: André Larocque

Adjointe au directeur: Jacynthe Nadeau

Dans votre intérêt



Maurice Cloutier

maurice.cloutier@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Les dés sont jetés. Plusieurs maires sont déjà connus. Néanmoins, dans certaines villes, la vraie bataille commence avec la fin des mises en candidature. Celle-ci sera brève, trois semaines seulement. Propositions de toutes sortes, poignées de main dans les lieux publics, les candidats feront tout d'ici le 6 novembre pour vous convaincre de leur faire confiance.

Pendant ces trois semaines, il est inconcevable que les Sherbrookoïses, tout comme les citoyens ailleurs dans la région, fassent la sourde oreille aux déclarations publiques et aux débats. Ils doivent prendre conscience de l'importance grandissante du pouvoir municipal, surtout dans les villes regroupées. La sécurité au centre-ville, le transport en commun, la récupération, l'entretien des rues et des trottoirs, le déneigement, les équipements de loisir, l'affichage commercial, le développement immobilier sont tous des dossiers sur lesquels les élus donnent le ton ou doivent normalement donner le ton. Tout cela influence suffisamment votre quotidien, même sans être un propriétaire foncier, pour porter un intérêt majeur à la campagne municipale.

Il ne faut pas oublier non plus le rôle d'une capitale régionale comme Sherbrooke dans la lutte au décrochage scolaire, l'exode des jeunes cerveaux et la reconversion d'une économie malmenée par la montée de la Chine dans plusieurs secteurs de l'industrie manufacturière.

Le gouvernement municipal agit à plusieurs niveaux et représente le pouvoir public le plus présent dans le quotidien des citoyens, avec des règles pour ceci et pour cela. S'il est évident pour vous que la campagne électorale municipale est un moment majeur de la vie démocratique de votre communauté, n'allez pas croire que tous pensent comme vous. Un Québécois sur deux ne semble porter aucun intérêt au pouvoir municipal puisqu'il ne participe même au scrutin municipal, selon les statistiques compilées au cours des dernières années par l'Union des municipalités du Québec. Il est temps de renverser cette tendance.

Cette année, toutes les conditions sont réunies pour y parvenir. Non seulement les élections municipales simultanées à la grandeur du Québec stimuleront la curiosité des citoyens, mais il est normal que la décentralisation et le transfert de responsabilités vers les municipalités incitent les

citoyens à s'intéresser davantage à ceux et celles qui veulent gérer vos affaires et peuvent piger dans votre portefeuille pour accomplir leurs engagements.

Néanmoins, le gouvernement québécois ne prend aucune chance et prévoit une campagne de promotion pour mousser la participation aux élections municipales. C'est dire tout le rattrapage à accomplir.

À Sherbrooke, East Angus, Asbestos, Windsor et ailleurs, prenez le temps d'écouter, d'analyser et de juger non seulement sur une première impression mais surtout sur les orientations et les projets proposés. C'est dans votre intérêt et dans l'intérêt de toute votre communauté. Ceux qui sollicitent votre confiance ont le devoir d'exprimer clairement leur style de gestion et leurs priorités. Incidemment, la campagne à la mairie de Sherbrooke prend de la vitesse. Le duel sera intéressant entre Hélène Gravel et le maire sortant Jean Perrault.

Hier, de la fin des mises en candidatures, plusieurs éléments sont à retenir. À Sherbrooke, des jeunes ont brouillé les cartes en provoquant un scrutin pour plusieurs postes de conseiller. Même si leurs chances de déloger les conseillers sortants sont infiniment minces, ils démontrent par leur geste que les jeunes n'ont pas tourné le dos à la vie municipale, surtout pas dans une ville universitaire. Ils auront ainsi l'occasion de promouvoir des idées et des projets qui, sans eux, n'auraient sans doute pas retenu l'attention. Des jeunes ont aussi fait le saut en politique municipale ailleurs dans la région. Il est temps que ce groupe soit mieux représenté dans nos hôtels de ville.

La représentation des femmes au sein des conseils municipaux doit aussi être améliorée. Des efforts sont faits en ce sens par de nombreux organismes. Un coup d'oeil rapide hier soir permet de croire que des progrès sont réalisés, mais il faudra mener une analyse plus approfondie et évaluer la situation au terme du scrutin du 6 novembre.

Enfin, plusieurs maires ont été réélus sans opposition. Sans passer tous les cas en revue, notons principalement la victoire sans opposition de Marc Poulin à Magog, dans un contexte de pertes d'emploi plutôt propice à la grogne et à la naissance d'une certaine opposition. Les Magogoïses lui témoignent une belle confiance.

Cette année, avec des élections partout, plusieurs maires engagés depuis de nombreuses années ont aussi laissé leur place à la relève. Il suffit de penser aux André Langevin, Denis Allaire et Louise Moisan-Coulombe, dont le dévouement a été exemplaire et sera sûrement une source d'inspiration.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2005



hervephilippe@videotron.ca

Droits réservés

Tribune libre

Manque de personnel dans les centres d'hébergement de soins longue durée

La situation se détériore dans nos centres d'hébergement de soins longue durée. Je l'ai constaté au Centre d'hébergement de la MRC d'Asbestos.

La lourdeur de la tâche de l'équipe de soins (infirmières, infirmières auxiliaires et préposés) empêche de donner une qualité de soins optimum.

Au centre d'hébergement où ma mère a sa chambre au 2^e étage de l'établissement de soins longue durée, on y a fait une coupure de personnel.

Quand on songe que 23 patients attendent parfois de longues heures avant qu'on vienne changer leur culotte mouillée, non pas à cause d'un manque de dévouement, mais d'un manque de personnel. Une personne peut se retrouver parfois avec 23 patients. Comment peut-elle suffire à la tâche et garder le sourire quand il faut les faire manger, les nettoyer, donner les bains, les mettre au lit pour la sieste qui doit parfois être raccourcie? Le personnel est épuisé, le burnout ou la dépression guette ces employés qui ne voient plus d'espoir d'amélioration dans leur horaire de travail.

Un autre point à souligner : plusieurs

L'îlot prothétique retient une infirmière auxiliaire et un préposé qui n'aident pas à tout l'étage, alors qu'au 3^e étage, 33 patients peuvent recevoir les soins de 4 préposés et de 2 infirmières auxiliaires. Il faudrait peut-être rétablir un juste équilibre en ouvrant cet îlot et en permettant au personnel de cette aile de partager la tâche avec leurs confrères.

Certains administrateurs tiennent les goussets de l'enveloppe budgétaire bien fermés au nom d'une certaine réglementation ou limitation gouvernementale et ils ne sont vraiment pas conscients de ce qui se vit dans leur établissement.

L'aspect extérieur très soigné de la bâtisse cache un bien grand malaise qui se définirait surtout par un manque d'humanisme de ces dirigeants peu enclins à la compassion. Ce sont nos résidents qui paient la note encore une fois. Les coupures pourraient être faites dans l'organisation matérielle des lieux et non dans la présence des préposés.

Un autre point à souligner : plusieurs

plaintes ont été faites au sujet des repas. Les légumes frais sont remplacés par des légumes en conserve. Les desserts maison sont rares. Aucune variété dans les biscuits ou autres aliments. Les menus sont trop routiniers. La qualité et la variété d'une bonne alimentation ne sont pas toujours observables.

Enfin, en terminant, pour que l'espoir revienne au sein de l'équipe de soins et qu'il y ait une amélioration de la qualité des services, il faudrait probablement revoir certaines politiques trop rigides et débloquer des fonds pour remettre des préposés de plus en fonction, car bientôt cette profession sera désertée. Trop de frustrations et peu d'encouragement feront le vide dans le métier d'infirmier, de préposé ou d'aide aux malades.

Surtout, la population qui vieillit ne se verra bientôt plus offrir des services adéquats pour finir ses jours avec une certaine qualité de vie.

Claudette Picard
Sherbrooke

Analyse

Ni mythe, ni mensonge



Alain Dubuc

Collaboration
spéciale

M. Legault,

Si vous aviez lu mes deux chroniques avec attention, vous sauriez que je n'ai jamais qualifié le déséquilibre fiscal de «mythe» et de «mensonge». J'ai au contraire consacré une vingtaine de textes sur cette question depuis deux ans, où j'ai exprimé ma conviction que ce déséquilibre existe, qu'il nuit aux provinces, qu'il affecte la qualité des services, qu'il pervertit le processus politique. Ce que je dénonçais plutôt, c'est l'utilisation abusive de ce problème réel par votre formation politique, le fait de présenter les surplus d'Ottawa comme des sommes financées par les Québécois, par notre argent, et à laisser croire que la souveraineté permettrait de récupérer cet argent.

Je me permets de citer un extrait d'un texte que vous avez publié dans *La Presse* le 22 septembre : «Le déséquilibre fiscal démontre le dysfonc-

tionnement du système fédéral. L'argent est à Ottawa et les besoins à Québec. La souveraineté aurait pour effet de corriger ce déséquilibre et d'allouer les ressources fiscales là où les besoins se font sentir. Il s'agirait d'une évolution positive. À moins que l'on ne préfère que le gouvernement fédéral continue à engranger des surplus...»

Mes textes démontraient de façon très claire qu'on ne peut pas faire le lien que vous faites entre le déséquilibre fiscal et la souveraineté. D'abord parce que le surplus budgétaire d'Ottawa ne provient pas du Québec, il est plutôt financé par les provinces riches. Et si le Québec choisissait l'indépendance, il ne pourrait pas mettre la main sur des sommes provenant de l'Ontario et de l'Alberta. Il perdrait irrémédiablement son accès à ce surplus. La récupération du déséquilibre fiscal est donc un débat qui n'est possible que dans le cadre du fédéralisme. Il perd tout son sens si le Québec choisit la souveraineté.

J'ajoutais, en utilisant votre propre étude, que les gains de la souveraineté que vous évoquez, le fameux 17,1 milliards, proviendrait non pas de la récupération d'un quelconque surplus mais qu'il «repose essentiellement sur les économies que permettrait l'élimination des chevauchements».

Manque de limpidité

Il y a, dans le discours de votre parti, et dans le vôtre, un manque de limpidité qui induit les Québécois en erreur. Je me serais attendu que vous profitiez de cette lettre pour répondre à mon analyse, pour dissiper le malentendu et pour préciser très clairement qu'un Québec souverain ne peut, en aucun cas, mettre la main sur les surplus fédéraux du déséquilibre fiscal. Mais non. Vous avez choisi de nier l'évidence. Et vous affirmez plutôt que «L'argumentaire d'Alain Dubuc repose sur une fausse prémisse, celle voulant que la marge de manoeuvre d'un Québec souverain dépende uniquement de l'élimination des chevauchements».

Mais est-ce que vous vous êtes rendu compte, en écrivant votre lettre, que vous vous contredisez, que les chiffres que vous utilisez infirment vos affirmations et qu'ils confirment ce que j'avance? «En réalité, écrivez-vous, les Québécois verseront cette année environ 41,2 milliards de dollars à Ottawa et ne recevront - avant l'élimination des chevauchements - que 40,7 milliards de dollars en services d'Ottawa. Voilà les vrais chiffres.»

Je ne suis pas comptable comme vous, mais je sais additionner et soustraire. Et cette opération simple me permet de conclure, avec vos chiffres, que les

Québécois versent 500 millions de plus à Ottawa qu'ils n'en retirent - pour être bien clairs : 41,25-40,55=0,55 -. Ce n'est pas un gros surplus, pas du tout dans l'ordre de grandeur du déséquilibre fiscal. Ce n'est pas ce maigre 500 millions qui donnerait au Québec sa marge de manoeuvre.

Et je poursuis, avec votre propre étude - pour précision, à la page 40, au tableau 20. Sur les 17,1 milliards de gains que permettrait la souveraineté sur une période de cinq ans, une somme de 10,7 milliards, soit presque les deux tiers, proviendrait des économies que permettrait l'élimination des chevauchements. Je ne l'ai pas inventé, ce sont vos chiffres. Ce sont ces économies potentielles qui vous donnent l'essentiel de votre marge de manoeuvre.

Pourquoi essayer de le nier, comme vous le faites? Je me permets une hypothèse. Il est politiquement plus facile de faire miroiter des gains qui reposent sur la récupération d'un «moton» qui nous attend, que d'annoncer aux citoyens que les gains de la souveraineté reposent sur une opération de restructuration très difficile, impossible sans sacrifices et sans mises à pied massives. Et tant que les yeux sont fixés sur le déséquilibre fiscal, l'attention porte moins sur les détails de votre étude, sur les hypothèses parfois

fragiles qui vous ont permis d'en arriver à un surplus de 17 milliards.

Alain Dubuc

Pour nous écrire

La Tribune invite ses lecteurs à réagir à l'actualité dans cette page. Les lettres courtes seront privilégiées et la direction se réserve le droit d'abréger les documents.

Ne seront publiées que les lettres portant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de leur auteur. Seuls le nom et le lieu de résidence apparaîtront toutefois dans le journal.

Envoyez vos documents:
par courriel:
redaction@latribune.qc.ca;
par télécopieur: 564-8098;
ou par la poste:
Opinions des lecteurs,
1950, rue Roy,
Sherbrooke, Québec,
J1K 2X8.

Fenêtre sur le monde

La crise politique allemande



Julio Rodriguez

Collaboration spéciale

Pour les différentes fractions en lutte lors des élections réalisées en Allemagne, il y a eu deux gagnants: L'Union démocrate chrétienne (UDC), conservatrice, de droite, qui a récolté 35,2 % des voix, et le Parti social-démocrate (PSD), formation sociale-démocrate, qui a obtenu 34,3 % des voix, chez un électoral profondément divisé.

En conséquence, aucune des grandes forces politiques allemandes ne pouvait former un nouveau gouvernement comptant sur ses alliés naturels. D'ailleurs aucun des chefs ne voulait céder ses aspirations à diriger un nouveau gouvernement.

Ainsi, pendant plus de trois semaines, l'incertitude a plané sur l'un des pays les plus puissants du monde, celui qui, avec

la France, est considéré comme le cœur de l'Union européenne (UE).

Mais, Angela Merkel, appelée «Angie» par ses proches, est partie avantagée dans la course. Traditionnellement, en Allemagne, comme dans la plupart des pays qui ont un régime politique parlementaire, le chef du parti politique qui obtient le plus de députés aux élections générales est appelé à former le nouveau gouvernement.

Appuyée par cette tradition, elle a réussi son pari et est devenue le premier chef du gouvernement occidental à être issu du bloc communiste après la chute du Mur de Berlin, et la première femme, dans l'histoire de l'Allemagne, à diriger ce pays.

Cette femme de 51 ans, née à Hambourg à l'époque où cette ville se trouvait en Allemagne de l'Ouest, fut amenée à l'Est lorsqu'elle avait trois semaines. Toute jeune, elle entre dans les «Pionniers» et les Jeunesses communistes et ce, malgré le fait qu'elle était la fille d'un pasteur protestant, qui cependant avait des idées de gauche.

Angela Merkel, excellente étudiante, obtient un diplôme en physique à l'Université Karl-Marx à Leipzig. En 1978, elle entre à l'Institut central de physique et chimie, de l'Académie de sciences de Berlin, le plus renommé de l'Allemagne de l'Est. Huit ans plus tard, elle obtient un doctorat qui lui permet de faire une étude poussée sur les réactions des particules élémentaires de l'hydrogène.

Suite à la chute du Mur de Berlin, Mme Merkel est nommée ministre du gouvernement de l'Allemagne unifiée, d'abord à la Famille et la jeunesse et, en 1994, à l'Environnement. Mais, sa réputation croît énormément à partir de 1999 lorsqu'elle exige de Helmut Kohl, chef historique de son parti et célèbre chancelier d'Allemagne, qu'il fasse face à la justice concernant les fonds secrets qu'il avait admis avoir reçus de façon illégale entre 1993 et 1998.

Un haut prix à payer

Mme Merkel prend le pouvoir suite à une âpre lutte post-électorale qu'elle a dû



Angela Merkel

livrer contre Gerhard Schröder, le chef du PSD et chancelier sortant. La lutte a été serrée. La formation d'une «grosse coalition» entre les deux partis majoritaires dont l'un est de droite et l'autre est de gauche n'aura pas été une tâche facile.

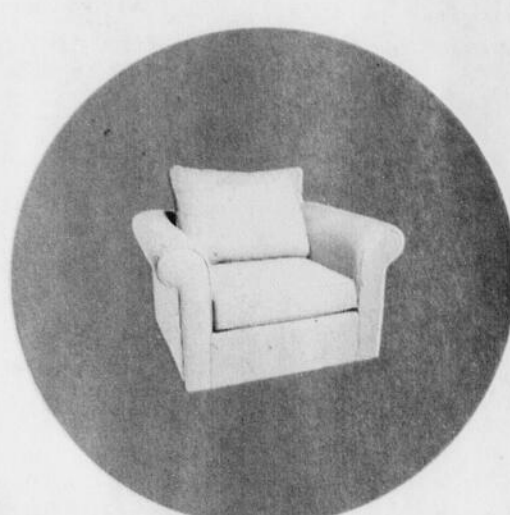
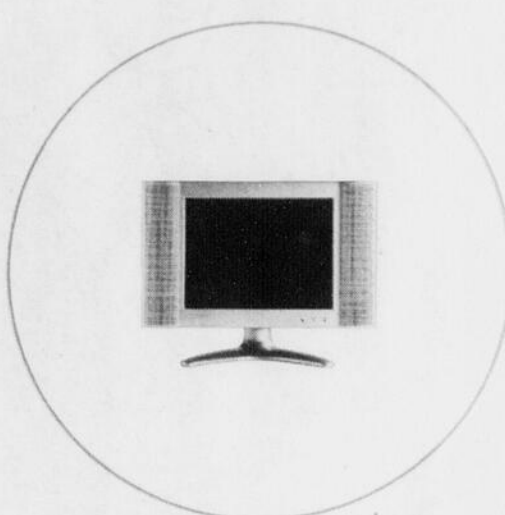
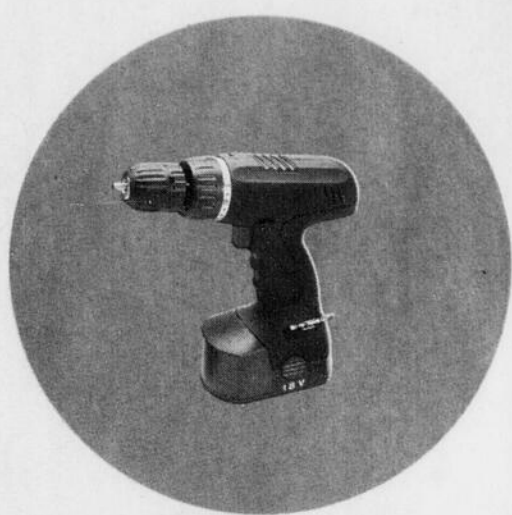
Bien qu'elle soit sortie gagnante de cette dure compétition, Mme Merkel se verra obligée de payer un haut prix: le Parti social démocrate (PSD) obtiendra huit des seize postes ministériels disponi-

bles, incluant quatre des plus importants: Affaires extérieures, Finances, Travail et Justice. La social-démocratie garde aussi des portefeuilles importants, tels que ceux de l'Environnement et de l'Aide au développement.

Le Parti démocrate-chrétien devra aussi renoncer à quelques points importants de son programme politique. Par exemple, la libéralisation des relations de travail, ce qui ne lui permettra pas d'enlever du pouvoir aux syndicats, ceux-ci étant traditionnellement favorables aux gouvernements sociaux-démocrates.

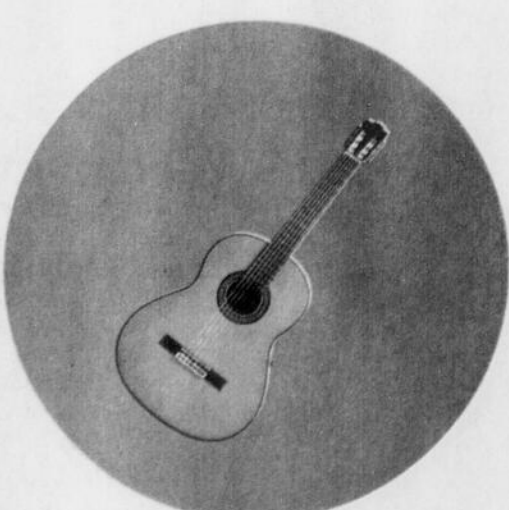
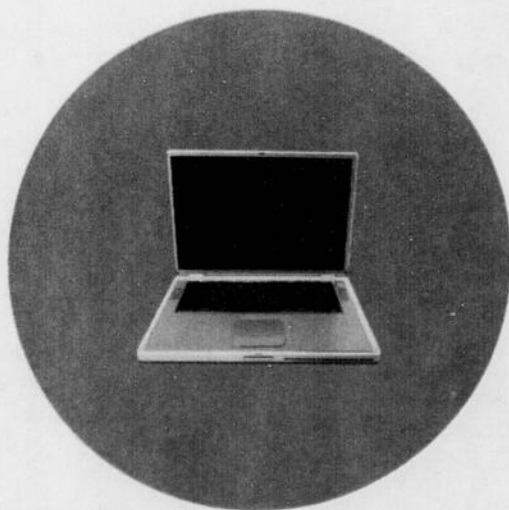
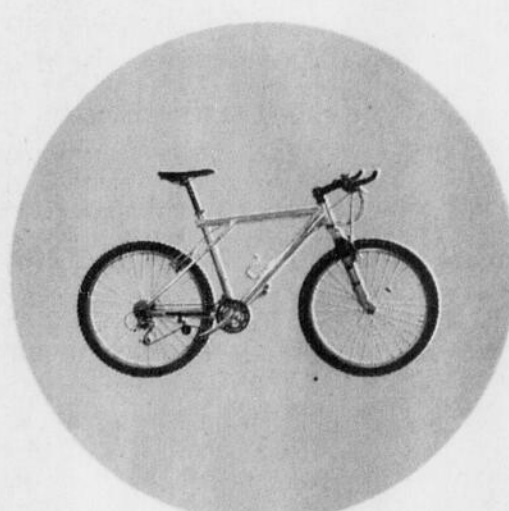
De cette façon, Angela Merkel, une femme forte, sera placée à la tête d'un gouvernement faible, puisque son pouvoir sera limité du fait que la coalition qu'elle aura à diriger est trop hétéroclite.

Dès le moment où cette coalition a été formée, les marchés ont dû se battre contre la peur que Madame Merkel ne puisse mener de l'avant les réformes économiques et politiques qui semblent indispensables à ce pays qui ne finit pas d'absorber le retard économique hérité de l'ancienne Allemagne de l'Est.



accordé!

sur place, en magasin



Accord D, la façon la plus simple de financer vos achats chez plus de 4 500 marchands¹.

Le financement Accord D Desjardins, c'est une seconde limite de crédit sur votre carte VISA Desjardins, distincte de votre limite courante. Une solution simple, rapide et flexible pour régler vos achats. **Besoin d'information ?** Visitez le www.desjardins.com/accordD ou renseignez-vous auprès de votre marchand.

Profitez-en aujourd'hui et participez automatiquement au concours² « Congé de paiement ». À gagner : jusqu'à 1 500 \$ par mois en crédit à votre compte pendant un an !

Ceci n'est pas le crédit d'une banque

C'est Accord D, le financement en magasin de Desjardins.



Desjardins
Solutions en ligne

Conjuguer avoirs et êtres

¹ Sujet à l'approbation du service de crédit. Certaines conditions s'appliquent selon l'offre du marchand.

² Détails et règlement du concours disponibles à la caisse, au 1 800 CAISSES et sur le www.desjardins.com. Concours en vigueur jusqu'au 31 décembre 2005.



La cloche n'a pas encore sonné.

En quittant la table de négociation, les syndicats de l'enseignement risquent de sonner la fin d'une proposition novatrice qui assure une amélioration significative de l'aide accordée aux élèves en difficulté, tout en offrant un meilleur soutien aux enseignants. Trop de travail a été investi des deux côtés pour rompre si abruptement les négociations. Il est irresponsable d'abandonner si près du but.

Pour l'avenir de nos élèves, finissons ensemble nos devoirs.

Il n'est pas trop tard pour s'entendre sur le plan d'aide aux élèves en difficulté.

L'entente proposée prévoyait :

- une attribution supplémentaire de 100 millions de dollars qui permettait l'ajout de 1800 orthopédagogues, enseignants-ressources, intervenants et personnel de soutien aux niveaux primaire et secondaire.
- une plus grande liberté d'action pour l'enseignant relativement au soutien des élèves en difficulté et aux moyens d'intervention à privilégier.
- une gestion des services offerts aux élèves en difficulté ouverte à la participation des enseignants.
- une transparence accrue des commissions scolaires en ce qui a trait au budget alloué aux élèves en difficulté.
- une approche novatrice qui faisait appel au jugement des différents intervenants scolaires plutôt qu'aux tribunaux quant à la prise en charge des élèves en difficulté et aux services qui leur sont offerts.
- un service qui évitait qu'un enfant soit épaulé au détriment des autres.

Québec 